



NOUS TROUVERONS UN MOYEN

**HISTOIRE DES FORCES
D'OPÉRATIONS SPÉCIALES DU CANADA**

Colonel (à la retraite) Bernd Horn, Ph.D.

**NOUS
TROUVERONS
UN MOYEN**

NOUS TROUVERONS UN MOYEN : HISTOIRE DES FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES DU CANADA



Colonel (à la retraite) Bernd Horn, Ph. D.

Tous droits réservés © 2021 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale.



Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Cet ouvrage a été réalisé pour le Centre d'éducation et de recherche du COMFOSCAN par le Bureau d'édition de la 17^e Escadre Winnipeg.
WPO32046

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE : Agent des FOS en Afghanistan. COMFOSCAN
ILLUSTRATION DU PLAT VERSO : « Looking Back: The Canadian SOF Legacy », œuvre de Silvia Pecota

ISBN 978-0-660-37368-3 (VERSION IMPRIMÉE)

ISBN 978-0-660-37367-6 (VERSION PDF)

Numéro de catalogage du gouvernement du Canada : D2-405/2018F (VERSION IMPRIMÉE)

Numéro de catalogage du gouvernement du Canada : D2-405/2018F-PDF (VERSION PDF)

Imprimé au Canada.

1 3 5 7 9 10 8 6 4 2

AVERTISSEMENT

Les points de vue exprimés dans la présente publication sont exclusivement ceux de l'auteur et ils ne traduisent pas nécessairement les points de vue, les politiques ou les positions du gouvernement du Canada, du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes ou du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	i
INTRODUCTION	iii
CHAPITRE 1.	1
<i>La Tradition des Rangers</i>	
CHAPITRE 2	9
<i>La force issue de la faiblesse : La seconde guerre mondiale</i>	
CHAPITRE 3	39
<i>Les opérations spéciales pendant la guerre froide</i>	
CHAPITRE 4	59
<i>La montée du terrorisme : L'après-guerre froide</i>	
CHAPITRE 5	91
<i>Le commandement des forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN)</i>	
L'AUTEUR	119
NOTES DE FIN DE DOCUMENT	121
GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES	139
INDEX	145

AVANT-PROPOS

Je suis très heureux de présenter ici l'ouvrage *Nous trouverons un moyen : Histoire des forces d'opérations spéciales du Canada*, qui procure au lectorat des connaissances approfondies sur le passé des forces d'opérations spéciales (FOS) et des opérations spéciales du Canada. Avant le 11 septembre 2001, leur contribution avait essentiellement été reléguée aux coulisses de l'histoire. Or, leur emploi au grand jour en Afghanistan, en Iraq et ailleurs contre le terrorisme les a progressivement fait sortir de l'ombre : cette entrée devant les projecteurs s'est inscrite dans l'expérience canadienne. Il est important de souligner que même si le Canada mène des « opérations spéciales » depuis son origine, beaucoup de Canadiens, sinon la plupart, ne savent encore rien sur ce riche volet historique. L'ouvrage *Nous trouverons un moyen : Histoire des forces d'opérations spéciales du Canada* remédie à cette lacune en donnant un aperçu historique de ces opérations exécutées par le Canada. Il révèle ainsi le fondement des opérations spéciales contemporaines, ancré dans les accomplissements de personnes ou d'organisations. Ce tout dernier ouvrage, publié par le Centre d'études et de recherches (CER) du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN), fait découvrir et connaître l'histoire des opérations spéciales canadiennes dans ses moindres détails.

Comme toujours, le CER cherche à fournir du matériel pédagogique intéressant pour aider les membres du Commandement comme les autres à en apprendre davantage sur le comportement humain, les opérations spéciales et la profession des armes, de la théorie à la pratique. J'espère que vous trouverez cet ouvrage aussi informatif qu'utile dans votre rôle opérationnel. En outre, l'ouvrage suscite discussions, réflexions et débats. Je vous invite à communiquer avec le CER si vous avez des observations ou des thèmes que vous aimeriez voir aborder dans les publications du COMFOSCAN.

Emily Spencer, Ph. D.
Directrice
CER COMFOSCAN

INTRODUCTION

En août 2014, l'ancien commandant de l'United States Special Operations Command (USSOCOM), l'amiral Bill McRaven, a déclaré que nous vivions « l'âge d'or des FOS¹ ». Ses propos sont faciles à comprendre. Les FOS, connues par la population et le monde politique, étaient généralement très respectées, car elles se composaient des premiers guerriers du pays. Une multitude de livres, jeux vidéo, super-productions hollywoodiennes et émissions de télé leur ont été consacrés. Entre autre, des analystes de la stratégie, des érudits et des décideurs ont commencé à utiliser des expressions telles que « force par excellence » ou « puissance SOF » pour les désigner. Ces forces n'avaient cependant pas toujours été ainsi à l'avant-scène. À vrai dire, pendant la majeure partie de leur existence, elles avaient été confinées en périphérie et marginalisées en tant que ressource militaire. On peut faire valoir qu'elles n'ont commencé à être connues qu'à la fin des années 1980 et au début des années 1990, après la création de l'USSOCOM et ses accomplissements pendant la guerre du Golfe, et au cours de la période trouble suivant le tragique attentat terroriste du 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center à New York.

L'expérience canadienne était pareille à celle des États-Unis et de la plupart des pays occidentaux. L'histoire des opérations spéciales du Canada était peu connue avant les attentats du 11 septembre. En octobre 2001, les médias ont critiqué à maintes reprises le ministre de la Défense nationale (min DN) en l'accusant de ne pas suffisamment prêter main-forte à « nos » amis américains en Afghanistan au lendemain des attentats. C'est ainsi qu'au cours d'une mêlée de presse, le min DN a révélé que le Canada contribuait bel et bien, et il a expliqué que des « commandos » canadiens appuyaient le États-Unis dans le théâtre.

L'annonce stupéfie la plupart des Canadiens : peu d'entre eux savaient que le Canada avait à son actif des « commandos » ou, plus exactement, des FOS, et la nouvelle suffit pour calmer les critiques. Malgré tout, la grande question restait : qui étaient ces guerriers de l'ombre? Leur existence avait jusque-là été un secret bien gardé. Ni les Canadiens, ni, d'ailleurs, qui que ce soit d'autre, ne savaient grand-chose de la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2), et encore moins de toute autre organisation semblable ayant existé et mené des opérations spéciales par le

passé. La majorité des Canadiens étaient loin de se douter que leurs FOS avaient une histoire aussi riche que remarquable.

Fait important, l'existence d'opérations spéciales au Canada remonte à l'époque des rangers d'Amérique du Nord coloniale où, grâce à des raids ou à « l'action directe » et aussi à de la reconnaissance spéciale, la nation canadienne naissante a pu pour ainsi dire jouer dans la cour des grands et produire un effet stratégique par l'action tactique. Le rôle des FOS du Canada s'est poursuivi pendant la Seconde Guerre mondiale, avec les interventions de plusieurs unités spécialisées, et au cours de la guerre froide, avec la création du Régiment aéroporté du Canada.

L'organisation de FOS sous leur forme moderne remonte à 1986 avec la création d'une unité de libération d'otages, soit le Groupe spécial d'interventions d'urgence (GSIU) relevant de la Gendarmerie royale du Canada. En 1993, la fonction est plutôt déléguée à l'armée qui monte une unité de même nature appelée FOI 2 et lui attribue le niveau un. En 2005, dans le cadre de la transformation continue des Forces armées canadiennes (FAC), le général (Gén) Rick Hillier, chef d'état-major de la Défense, décide de créer ce qui allait à toutes fins utiles devenir une « quatrième arme » : le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN)². Le 19 avril 2005, il déclare qu'il prévoit « intégrer la FOI 2 et tous les éléments habilitants dont elle aurait besoin pour mener des opérations avec succès dans une seule organisation dirigée par un seul commandant³. »

Ainsi, la vision du Gén Hillier s'est concrétisée le 1^{er} février 2006 avec la mise sur pied du COMFOSCAN, un commandement distinct au sein des FAC. Le présent ouvrage ouvre une fenêtre sur les opérations spéciales canadiennes et sur l'histoire et l'expérience des FOS du Canada.



Agent des FOS dans l'Arctique.

CHAPITRE 1

LA TRADITION DES RANGERS

La population canadienne s'est mise à mieux connaître les forces d'opérations spéciales (FOS) par suite de la couverture médiatique en Afghanistan après les événements du 11 septembre 2001. En vérité, l'existence d'une unité canadienne antiterroriste d'élite n'est devenue largement connue qu'après la diffusion de nouvelles faisant état de sa mission en Afghanistan en aide aux États-Unis. Malgré tout, les origines des FOS canadiennes remontent à très loin dans l'histoire. Après tout, rien n'illustre mieux la notion d'opérations spéciales hardies que la pratique de *la petite guerre* par les « maraudeurs » canadiens-français pendant la lutte pour conquérir l'Amérique du Nord⁴. Mis au-devant d'un climat rigoureux, un relief inhospitalier et des ennemis tant farouches que sauvages, les intrépides guerriers canadiens personifiaient l'audace, le courage, la ruse et la ténacité. Leurs incursions téméraires et leurs raids audacieux derrière les lignes semaient la terreur chez leurs adversaires autochtones et chez les colons et soldats américains ou britanniques. En fait, pendant longtemps, ces tactiques ont eu un effet stratégique sur les combats acharnés dans lesquels les adversaires s'étaient engagés pour conquérir l'Amérique du Nord.

Illustration : Katherine Taylor



« Terroriser le front pionnier »

Endurcis par l'âpre guerre d'anéantissement contre les Iroquois au cours du XVII^e siècle, les Canadiens français ont créé un type de combattants capables de s'adapter aux nouvelles caractéristiques de la guerre dans le Nouveau Monde⁵. En outre, ils faisaient preuve d'une agilité intellectuelle et tactique qui en faisait des maîtres de « l'art du raid » et de ce qui s'appellerait les « opérations de commandos ». En misant sur la furtivité, la vitesse, l'action violente, la condition physique et le courage et en se faisant des alliés chez membres des Premières nations, ils ont pu créer une force qui a fait des ravages chez l'ennemi.

Au grand désespoir des Anglais, cette capacité était sans cesse présente tandis que les deux puissances européennes ennemies combattaient avec une vigueur accrue pour contrôler l'Amérique du Nord. La France comptait sur les Canadiens pour défendre leur territoire, même s'ils étaient inférieurs en nombre, car ils menaient efficacement une guerre distinctement canadienne, notamment en recourant à de petites escouades de coureurs des bois expérimentés et de partisans qui, au mépris du danger, exécutaient des missions de reconnaissance, tendaient des embuscades et lançaient des raids en territoire anglais⁶. Ainsi, les raids déclenchés contre les Anglais dans la région de la baie d'Hudson en 1686, contre les Sénécas dans ce qui est aujourd'hui l'État de New York en 1687, et contre les Iroquois en 1693 et 1696 et un certain nombre d'attaques dévastatrices contre les colonies anglaises telles que Casco, Deersfield, Haverhill, Salmon Falls et Schenectady, au cours d'une série de guerres livrées entre 1688 et 1761, ont prouvé l'efficacité des maraudeurs canadiens-français spécialistes de l'exécution de frappes foudroyantes à l'intérieur des lignes ennemies.

Illustration : Silvia Pecota



« Un maraudeur canadien-français et des alliés amérindiens »

Plusieurs leaders français et canadiens, surtout ceux qui avaient été longtemps exposés à la façon nord-américaine de faire la guerre, ou ceux qui étaient nés et qui avaient grandi au Canada, en sont venus à rejeter la manière européenne conventionnelle de combattre. Ils croyaient que la technique de guerre optimale reposait sur une force mixte dotée des atouts relevant des soldats réguliers (courage, discipline, flair tactique) et des atouts relevant des volontaires et des membres des Premières nations (endurance, aptitude à s'orienter et à se déplacer en forêt, adresse au tir), lesquels comptaient sur l'initiative, l'action indépendante et les tactiques propres aux petites unités plutôt que sur les rigides méthodes et techniques militaires. La peur que les Canadiens engendraient chez leurs ennemis attestait leur efficacité. Dans leurs analyses, les généraux britanniques et de nombreux observateurs contemporains britanniques ont concédé que les maraudeurs canadiens « étaient, on le sait bien, les plus dangereux ennemis de tous [...] et d'une qualité égale, sinon supérieure, dans cette partie du monde, à celle de troupes aguerries »⁷. [TRADUCTION]

Les maraudeurs canadiens-français ont eu un effet immense. Un colonel britannique confie ceci : « J'ai honte que toutes leurs escouades de reconnaissance réussissent dans leurs missions, tandis que les nôtres échouent toujours⁸. » [TRADUCTION] Le commandement britannique n'avait pas une connaissance suffisante de la situation étant donné qu'il était privé du renseignement nécessaire pour déduire les plans ou préparatifs des Français. On peut comprendre dans ce contexte que les décisions, parfois inopportunes et peu judicieuses avaient de multiples conséquences désastreuses, comme la prise en embuscade d'une colonne britannique ou la perte d'un fort stratégique⁹. En outre, les ravages, les embuscades et les raids incessants perpétrés par les Canadiens et leurs alliés des Premières nations affaiblissaient constamment les Britanniques sur les plans matériel et économique. Aspect tout aussi important, ces actions directes imposaient un écrasant fardeau psychologique et moral aux colonies anglo-américaines. Les forces britanniques semblaient incapables de riposter. Elles essuyaient défaite sur défaite, leurs campagnes et offensives avortaient, les colonies étaient dévastées. Les Canadiens et les membres des Premières nations surgissaient partout comme des fantômes, frappaient comme l'éclair et se retiraient en laissant dans leur sillage ruines fumantes, corps mutilés et mourants. Malgré leur petit nombre, ils infligeaient à l'ennemi des pertes humaines disproportionnellement élevées : cela finissait par paralyser les combattants tout autant que les colons anglais¹⁰.

Le succès incontestable des maraudeurs canadiens-français obligea les Britanniques à se doter eux aussi de troupes d'action directe. Une de leurs premières tentatives fut en 1744, dans le théâtre d'opérations de l'Amérique du Nord, dans le contexte plus vaste de la Guerre de la succession d'Autriche (de 1740 à 1748). Pendant ce conflit, les Britanniques présents dans les Maritimes étaient de nouveau la proie des maraudeurs abénaquis et micmacs, alliés des Français. Par conséquent, un « corps indépendant de rangers », également appelé corps des rangers néo-écossais, a été mis sur pied en Nouvelle-Angleterre. On procéda au recrutement de soldats pour former deux compagnies qui furent ensuite déployées à Annapolis, en Nouvelle-Écosse, en juillet 1744, pour renforcer la garnison. En septembre, une troisième compagnie arriva, celle du capitaine John Goreham.

Goreham avait sous ses ordres 60 guerriers, tous mohawks ou métis. Puisque ces derniers connaissaient les techniques de guerre de leurs ancêtres, ils ont rapidement pris à partie les Français et leurs alliés des Premières nations. Le gouverneur du Massachusetts, William Shirley, a félicité Goreham et ses rangers de leur réussite en déclarant que « la garnison [était] maintenant à l'abri des alertes¹¹ ». Plus tard, la majorité des compagnies sont retournées au Massachusetts d'où elles étaient venues, ce qui laissait à John Goreham et à sa compagnie le soin de patrouiller seul en Nouvelle-Écosse de 1746 à 1748. Ils ont remporté un tel succès que Shirley a écrit : « L'immense service que la compagnie de rangers du lieutenant-colonel (Lcol) Gorham [*sic*] a rendu à la Garnison Annapolis Royal est une démonstration de l'utilité d'un tel corps¹². »

Les rangers de Goreham ont continué à servir à la frontière instable. Avant le début de la « French and Indian War », ou « guerre de la Conquête », également connue dans son contexte mondial comme « guerre de Sept Ans » (1756-1763), les rangers de Goreham ont été utilisés pour protéger les colonies britanniques en Nouvelle-Écosse contre les raids des Premières nations. Cependant, une fois la guerre déclarée officiellement, ils ont de plus en plus participé à des opérations militaires, précisément en raison de leur expérience de la guerre irrégulière¹³.

Malgré leur succès dans ce conflit, le travail des rangers de Goreham a été éclipsé par un autre plan britannique qui visait à égaler l'efficacité des maraudeurs canadiens-français dans le théâtre d'opérations du lac Champlain, qui revêtait alors une importance stratégique. Les Britanniques ont fini par créer les légendaires rangers de Rogers. Au tout début, quand le sort semblait défavoriser les Britanniques, les

connaissances et l'expérience de Robert Rogers en ce qui concerne les repères et passages secrets de l'ennemi et la méthode des Premières nations de faire la guerre ont vite retenu l'attention de son supérieur, le major-général (Mgén) William Johnson¹⁴. À l'automne 1755, Rogers exécutait de dangereuses missions de reconnaissance loin en territoire ennemi. Ses efforts lui ont rapidement valu une formidable réputation et ont également amené le Mgén William Shirley, alors commandant en chef de l'Armée britannique en Amérique du Nord, à faire valoir ce qui suit : « Il est absolument essentiel au Service de Sa Majesté que de petits éléments différents d'au moins une compagnie de rangers soient constamment présents sur le lac George, le lac Iroquois (lac Champlain), le ruisseau des Bois et dans les terres adjacentes [...] afin qu'ils découvrent les bons itinéraires pour nos troupes, recueillent des renseignements sur les effectifs et les mouvements de l'ennemi, détruisent ses dépôts avancés et ses colonies, s'en prennent à de petits groupes se déplaçant à bord de leurs canots et les tiennent constamment sur un pied d'alerte¹⁵. » [TRADUCTION]

Illustration : Katherine Taylor



« Le major Robert Rogers »

À l'hiver de 1756, les audacieuses incursions de Rogers et sa petite bande de rangers non officiels derrière les lignes françaises faisaient régulièrement l'objet des

manchettes dans les journaux des colonies. Ces articles redonnaient courage aux Anglais, aux abois, qui vivaient à la limite des espaces colonisés. En mars 1756, le Mgén Shirley ordonna à Rogers de mettre sur pied une compagnie indépendante de 60 rangers, distincte des unités provinciales et régulières. Elle fut appelée « Compagnie indépendante des rangers américains de Sa Majesté » (par la suite, « les Compagnies indépendantes... »). Elle fut chargée de mener des reconnaissances et de recueillir du renseignement dans le théâtre du lac Champlain et aussi d'« accabler les Français et leurs alliés en pillant, incendiant et détruisant leurs maisons, granges, casernements, canots, embarcations... de harceler, d'attaquer et de détruire leurs convois de provisions, sur terre et sur l'eau¹⁶. » [TRADUCTION]

La réputation et les réussites des rangers n'ont pas tardé à influencer sur les officiers britanniques. Tous voulaient que des rangers accompagnent leurs expéditions pour déjouer les Canadiens et les Premières nations ennemis et pour aider leurs soldats à s'orienter et à survivre dans l'impitoyable nature sauvage. À n'en point douter, les « rangers de Rogers », comme ils en sont venus à être connus partout, ont engendré la tradition des rangers en Amérique du Nord et fait en sorte qu'elle ne meure jamais. Leurs prouesses, leurs exploits sont devenus légendaires avec le temps, même s'ils ne le méritaient pas toujours. Quoi qu'il en soit, les rangers, dirigés par le très audacieux, courageux et exceptionnellement tenace Robert Rogers, ont créé une image très romantique qui a semblé à la fois symboliser et définir leur puissance en Amérique du Nord.

Ironiquement, les adversaires canadiens de Rogers l'ont supplanté à maintes reprises en lui infligeant régulièrement d'horribles pertes. Les généraux (Gén) Jeffrey Amherst et Thomas Gage considéraient que les Canadiens, en raison de leur adresse et discipline, étaient supérieurs aux rangers américains¹⁷. En outre, pendant toute cette période, les rangers de Goreham étaient loin d'être oisifs. En 1758, ils ont joué un rôle important dans la capture de la Forteresse stratégique de Louisbourg et, un an plus tard, ils prenaient part au siège de Québec. En fait, à la fin du conflit, le commandement britannique a dit des rangers de Goreham, bien que ceux-ci aient été rarement mentionnés auparavant, qu'aucune autre organisation de rangers ne leur avait été supérieure pendant la guerre¹⁸.

À coup sûr, les rangers canadiens et américains ont essentiellement établi une tradition caractérisée par une attitude aventureuse, sinon audacieuse, chez des hommes animés par une agressivité extrême et un esprit toujours offensif. Les

rangers incarnaient donc ainsi des personnages perçus comme des rebelles faisant fi de l'institution et de la mentalité militaires classiques : des hommes capables de s'adapter, des hommes robustes rejetant toute convention dans leur façon de penser et de combattre et, en fin de compte, des hommes capables de surmonter les pires épreuves et de mener leurs missions à bien, en dépit d'un milieu inhospitalier et d'un ennemi impitoyable¹⁹.

Illustration : Brenda Wight



« Les rangs de Rogers – Escarmouche dans la forêt »

CHAPITRE 2

LA FORCE ISSUE DE LA FAIBLESSE : LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Cette ténacité, bien présente dans la tradition des rangers, allait se perpétuer chez les guerriers canadiens, de génération en génération. Le chapitre le plus contemporain de l'histoire des opérations spéciales canadienne coïncide avec la multiplication de ces dernières au début de la Seconde Guerre mondiale. Essentiellement, les FOS modernes sont en grande partie issues de cette époque, car elles sont principalement nées en temps de crise chez un antagoniste plus faible que l'autre. Au lendemain des premières victoires allemandes, en particulier après avoir été chassés du continent européen en mai et juin 1940, les Alliés étaient dépourvus de gros équipements, leurs forces armées étaient d'une qualité douteuse, leur doctrine était désuète, et ils étaient sur la défensive partout dans le monde²⁰. Des forces d'opérations spéciales (FOS) ont donc été mises sur pied, pour combler une lacune bien précise.

Les équipements britanniques brûlaient encore sur les plages de Dunkerque quand le fougueux nouveau premier ministre Winston Churchill déclara à la Chambre des communes britannique, le 4 juin 1940 : « Nous ne nous cantonnerons pas dans une guerre défensive²¹. » [TRADUCTION] Il savait très bien que, pour gagner une guerre, il fallait tôt ou tard passer à l'attaque. En outre, seule une action offensive permet à une armée de procurer à ses soldats et à ses chefs la confiance et l'expérience du combat dont ils ont besoin. Par ailleurs, l'offensive est essentielle pour soutenir le moral de la population et des forces armées. Finalement, l'offensive déplace l'initiative : si l'on frappe son ennemi, celui-ci doit obligatoirement adopter des mesures défensives, ce qui le force à affecter une partie de ses ressources à cette fin.

Ce même après-midi, Churchill rédigea une note à son chef d'état-major du Secrétariat du Cabinet de guerre, le Gén Hastings Ismay : « Le risque d'un débarquement allemand en Angleterre nous préoccupe beaucoup [...] pourquoi ne songerions-nous pas à envisager la même chose contre l'Allemagne? » Et il ajouta : « Nous devrions entreprendre immédiatement l'organisation d'unités de maraudage autonomes et parfaitement équipées²². » Après tout, reprit Churchill « [i]l serait

magnifique de faire en sorte que les Allemands soient amenés à se demander où ils vont être frappés la prochaine fois, au lieu que nous soyons forcés par eux d'entourer cette île d'un mur, avec un toit par-dessus²³ ». [TRADUCTION]

Le 6 juin, Churchill a écrit une autre lettre à Ismay. « Il faut dresser des plans, affirmait-il, pour mettre sur pied des troupes de chasseurs qui recevraient un entraînement spécial et pourraient semer la terreur le long de ces côtes, tout d'abord en suivant la politique dite “ du boucher et de l'éclair ”. » [TRADUCTION] Il ajoutait en des termes saisissants : « Une main d'acier surgit de la mer et arrache les sentinelles allemandes de leur poste²⁴. » [TRADUCTION] Il a alors ordonné brusquement au « Conseil conjoint des chefs d'état-major de [lui] apporter des suggestions pour mener une offensive vigoureuse, hardie et infatigable contre toute la côte occupée par les Allemands ». Il a aussi demandé de mener loin à l'intérieur des terres des raids qui laisseraient dans leur sillage « une traînée de cadavres allemands²⁵ ».

Le Special Operations Executive (SOE)

Sur les instances de Churchill et de quelques autres officiers supérieurs au cours des premières années de la guerre, de multiples organisations et unités d'opérations spéciales, telles que le Special Operations Executive (SOE), les commandos, le Long Range Desert Group (LRDG), le Special Air Service (SAS), la 1^{re} Force de service spécial et les Rangers américains, pour n'en nommer que quelques-unes, ont été mises sur pied pour porter des coups à la machine de guerre allemande qui semblait invincible. Un des premiers efforts non conventionnels a pris la forme du SOE, un service secret britannique dont la mission consistait à encourager la guerre subversive dans les territoires occupés par l'ennemi. Il a été formé en juillet 1940, au lendemain de la désastreuse retraite de Dunkerque, alors que l'Angleterre se préparait à faire face à une invasion qui semblait inévitable. Il s'agissait d'un « service secret complet, dont l'existence même ne pouvait être révélée ni au Parlement ni aux médias²⁶ » [TRADUCTION]. Le SOE a été chargé d'exécuter toutes les opérations de sabotage, d'organiser la propagande subversive secrète, d'encourager la résistance civile dans les régions occupées, de susciter l'insurrection, d'exécuter des attaques, etc., en Allemagne ou dans les régions occupées²⁷ ».

Les Canadiens n'ont pas tardé à apporter leur contribution²⁸. Peu de temps après sa création, le SOE a demandé au commandant canadien supérieur outre-mer, le major-général (Mgén) A.G.L. McNaughton, de lui fournir des volontaires.

Plus précisément, il cherchait des Canadiens français pour servir en France, des Canadiens originaires de l'Europe de l'Est pour les Balkans et des Canadiens d'origine chinoise pour mener des opérations en Extrême-Orient. De toute évidence, dotés des qualités raciales, linguistiques et culturelles voulues et des connaissances appropriées, ces volontaires allaient procurer au SOE, à bien des égards, des agents prêts à entrer en action. Il ne resterait plus qu'à leur enseigner des compétences techniques particulières au cours de l'entraînement.

Les volontaires canadiens, comme le reste des hommes et des femmes entraînés pour servir au sein du SOE pendant la Seconde Guerre mondiale, ont vite été incités à oublier tout ce qui se rapportait aux règles de Queensbury et à la guerre dite "civilisée", et on leur a enseigné toute une gamme de techniques de sabotage et de méthodes bizarres pour tuer leur ennemi²⁹. En outre, on leur a appris à fond comment conseiller, armer et aider les membres des divers mouvements de résistance dans les pays occupés par l'ennemi.

Illustration : Katherine Taylor



« Rendez-vous à minuit »

Comme, en grande partie, l'art et la science des FOS en étaient à leurs balbutiements, il ne faut pas s'étonner que la sélection des agents du SOE ait été inefficace dans un premier temps. Au début, elle se limitait à un entraînement de trois à

quatre semaines que les chefs supérieurs du SOE ont finalement jugé trop décontracté et inefficace. Bon nombre des candidats à l'entraînement échouaient en fin de cours, ce qui se soldait par un gaspillage de temps et de ressources. Par conséquent, en juillet 1943, on a constitué un jury d'évaluation des candidats (JEC) qui a assujéti ceux-ci à un éventail d'épreuves psychologiques et pratiques pendant quatre jours. De cette façon, il a pu éliminer les volontaires de qualité douteuse tôt au cours du processus. Ainsi, la sélection axée sur le JEC a exigé moins de temps et produit de meilleurs résultats.

Les volontaires choisis ont ensuite subi un entraînement en plusieurs étapes. Pendant la première, on s'assurait que tous les agents étaient en excellente forme physique. En outre, on leur enseignait comment bien se servir des armes légères des Alliés et des Allemands et on leur inculquait des compétences sur les explosifs et les techniques de démolition. À ce stade-là, ils apprenaient également à reconnaître les uniformes et l'équipement allemands. Ensuite, les agents se rendaient au centre d'entraînement des commandos à Arisaig, dans les highlands occidentaux de l'Écosse, près de l'île de Skye. Les agents s'astreignaient alors à un rigoureux entraînement en campagne et à des exercices de tir avec munitions réelles. Après l'entraînement des commandos venait l'instruction de parachutistes à Manchester (Angleterre). À la fin de l'entraînement de qualification, on séparait les agents en fonction de leurs compétences particulières et on les envoyait dans des centres d'entraînement spécialisés.

La contribution du Canada aux efforts du SOE ne s'est pas limitée à fournir des volontaires. Elle a aussi comporté la création de l'École d'entraînement spécial (EES) 103, ou Camp X, située dans une ferme isolée, à l'extérieur de Whitby (Ontario). Le Camp X jouait deux rôles : d'abord, on y entraînait des hommes recrutés au Canada, tels que des Canadiens français et des réfugiés d'Europe de l'Est, destinés à servir au sein du SOE en Europe; ensuite, le Camp fournissait une aide ultra-secrète au service du renseignement étranger étasunien; cette activité ne pouvait avoir lieu aux États-Unis tant que ceux-ci se cantonnaient dans la neutralité³⁰.

Gracieuseté de Lynn Philip Hodgson



Barrière d'entrée au Camp X.

Le Camp X était le premier centre d'entraînement d'agents secrets mis sur pied en Amérique du Nord. Il a ouvert ses portes le 9 décembre 1941 et a permis d'entraîner les agents en fonction de leur groupe culturel d'appartenance. Les officiers, sauf le capitaine-adjutant du Camp, étaient tous britanniques, mais tous les sous-officiers supérieurs étaient canadiens. Le Camp X a été fermé le 20 avril 1944.

Au cours de la guerre, 227 Canadiens ont servi au sein du SOE dans les divers théâtres du conflit. En outre, des Canadiens membres de l'Aviation royale du Canada et d'autres qui faisaient partie d'unités de la Royal Air Force ont eux aussi servi dans les escadrilles de service spécial chargées de larguer des armes et d'insérer et d'extraire des agents du SOE³¹.

Le SOE a été d'une extrême utilité. Dans un rapport du Grand Quartier général du corps expéditionnaire allié (SHAEF) adressé au Comité conjoint des chefs d'état-major le 18 juillet 1945, l'état-major du Gén Dwight « Ike » Eisenhower souligne que « sans l'organisation, les communications, l'entraînement et le leadership fournis par le SOE [...] les mouvements de résistance n'auraient eu aucune valeur militaire³². » [TRADUCTION]



« Insertion en France »

En outre, le rapport précise :

Les opérations du SOE ont grandement contribué à la victoire de la Force expéditionnaire alliée. Les actes multiples et continus de sabotage contre les chemins de fer et réseaux de télécommunication ont complété l'effort des forces aériennes et ajouté à la confusion de l'ennemi. Les quatre catégories d'interventions qui ont rapporté des dividendes militaires ont été les suivantes :

- a. Chemins de fer. Ils ont constitué les cibles les plus vulnérables aux attaques. Leur destruction a retardé considérablement l'arrivée des divisions ennemies dans la région de la tête de pont et elle a ralenti sensiblement les mouvements des divisions venant de la Norvège.

- b. Diversions. Les tactiques de guérilla qui visaient à harceler l'ennemi dans les districts extérieurs ont obligé ce dernier à utiliser et à disperser ses troupes de protection et de sécurité intérieure et à recourir à des forces de campagne pour lancer des expéditions punitives.
- c. Prévention des démolitions. Seulement une petite partie des plans élaborés ont pu être exécutés, mais nous avons tellement profité des actions qui ont été couronnées de succès que l'effort global a été justifié.
- d. Effectifs pour la Force expéditionnaire alliée. Immédiatement au moment de la libération, des forces disciplinées et bien équipées ont été à même de remplir des rôles militaires et paramilitaires et des fonctions liées à l'information³³.

En fin de compte, à n'en point douter, le SOE a été pendant la guerre une création sans pareille qui s'est caractérisée par l'innovation et l'audace de ses agents et par son militantisme fidèle à la cause alliée. Avec un courage, une ténacité et une ruse extrêmes et en adoptant l'approche voulant que « la fin justifie les moyens », le SOE, en accord avec la directive de Churchill et entretenant un rapport constant avec les Canadiens, a semé la zizanie en Europe.

La Force Viking

Le SOE n'a pas constitué le seul effort novateur et non conventionnel. Dans un remarquable exemple d'efficacité militaire, deux jours après que Churchill eut émis sa directive, soit le 8 juin 1940, le Gén Sir John Dill, chef du grand état-major impérial, a reçu l'autorisation de créer les commandos et l'après-midi de ce même jour, la Section MO9 du War Office (remplacée plus tard par le Commandement des opérations interalliées) a été mise sur pied. Quatre jours plus tard, Churchill a nommé le lieutenant-général (Lgén) Sir Alan Bourne, adjudant-général des Royal Marines « en en faisant le commandant des raids sur les côtes occupées par l'ennemi et le conseiller du Comité des chefs d'état-major en ce qui concern[ait] les opérations interalliées³⁴ » [TRADUCTION].

Les hommes attirés par la notion de commandos en ont très vite compris le sens. L'exécution de raids constituait leur rôle premier. En deux mots, ils allaient recevoir

l'entraînement de « troupes de choc » capables de collaborer avec la Marine et la Force aérienne. Par conséquent, il leur incombait de capturer des centres de résistance, détruire les services ennemis, neutraliser les batteries côtières et anéantir par surprise toute force ennemie désignée par un quartier général supérieur³⁵. On a aussi informé ces hommes qu'ils devaient s'habituer à des périodes de service plus longues et à des repos plus courts que ceux des autres membres des forces armées.

Comme il fallait le prévoir, le concept des commandos a attiré des hommes d'action énergiques motivés par une même passion, des hommes qui ont rapidement défini les caractéristiques fondamentales des commandos. « Ils éprouvaient un sentiment d'urgence et le désir pressant de réaliser un idéal, et chacun était résolu à parvenir aux limites de son endurance physique au nom d'un objectif moral » [TRADUCTION], a expliqué un officier de cette époque. « Cette résolution, ajoutait-il, était partagée par chaque membre de la force; or, un degré aussi élevé d'idéalisme collectif n'est pas chose courante chez les soldats en général³⁶. » [TRADUCTION] Ensemble, ils ont façonné l'« esprit des commandos » caractérisé par la détermination, l'enthousiasme et la bonne humeur, surtout dans des conditions difficiles, par l'initiative individuelle et l'autosuffisance et, finalement, par la camaraderie³⁷.

Le Canada a mis du temps à réagir au concept des commandos. Qui plus est, son engagement à l'égard de la création d'une unité de commandos d'élite pendant la Seconde Guerre mondiale a été éphémère, ce qui a trahi le sentiment national sous-jacent éprouvé pour ce type d'unité. En fait, la création de la « Force Viking » du Canada a été attribuable à la critique populaire, au pays, et à l'occasion qu'offrait le programme britannique des raids. Le Mgén Harry D. G. Crerar, réagissant à la critique populaire et aux pressions du gouvernement qui demandait que les troupes canadiennes entrent dans le jeu, car elles étaient en Angleterre depuis presque deux ans et n'avaient toujours pas combattu contre l'ennemi, a pris l'initiative, en sa qualité de commandant intérimaire du Corps canadien, de s'adresser à son supérieur immédiat, le Lgén Bernard Law Montgomery, commandant du 12^e Corps d'armée et chargé de la défense territoriale de la Grande-Bretagne, au sujet de l'utilisation de troupes canadiennes comme commandos.



Photographie : Lt Royal, BAC, ANC 213630

Membres de commando canadien gravissant une falaise pendant l'entraînement.

Montgomery n'était pas un partisan des FOS, mais pour lui, les raids représentaient un moyen d'insuffler un esprit offensif aux troupes sous son commandement et de leur procurer une expérience du combat. « Ces raids, a-t-il écrit, même s'ils sont d'une envergure limitée, nous donneront l'occasion d'entraîner nos commandants et états-majors à l'art de planifier et d'exécuter de véritables opérations de combat, et les officiers et hommes de nos régiments commenceront à humer l'odeur de la bataille³⁸. » [TRADUCTION]

Par conséquent, Crerar n'a pas eu beaucoup à faire pour convaincre Montgomery. « Je crois que les occasions se multiplieront de déclencher de petits raids au-delà de la Manche, face au front de l'Armée, a fait valoir Crerar, et qu'à défaut d'une réputation acquise au combat, le Corps d'armée [canadien] se sentirait sans doute fort stimulé si, dans le proche avenir, il réussissait à se faire un nom grâce à ses raids; il se taillerait ainsi une réputation qu'il a très clairement méritée pendant la dernière guerre, soit dit en passant³⁹. » [TRADUCTION] Montgomery lui a répondu : « Vos hommes devraient sûrement exceller à l'art du raid », et il a autorisé Crerar à exécuter des raids depuis le port de Newhaven⁴⁰. En fait, Montgomery est allé jusqu'à dire : « Nous voulons apprendre à fond et dès que possible l'art d'exécuter des raids à chaque peloton de chaque bataillon⁴¹. » [TRADUCTION]

Crerar n'a pas perdu de temps. Le 6 mars 1942, il a discuté des opérations de mardaillage avec le directeur des opérations interalliées, Lord Louis Mountbatten. Celui-ci a tout d'abord hésité à accepter la participation canadienne aux raids, car il estimait qu'elle atténuerait le rôle des commandos britanniques qui avaient le monopole des activités de ce genre. Cependant, il était fort au courant des réalités politiques et il a fait une exception. Il a cependant posé deux conditions aux Canadiens :

- a. ils devraient prendre un temps suffisant pour bien se préparer et s'entraîner (il a parlé de six à huit semaines);
- b. les seules personnes mises au courant de l'entreprise seraient le commandant du Corps d'armée, le brigadier d'état-major général (BGS) et un nombre limité de membres de son propre (Mountbatten) état-major⁴².

Cet après-midi-là, une deuxième réunion entre Crerar, le brigadier d'état-major général Guy Simonds et le brigadier-général (Bgén) J. C. Haydon, commandant de

la Force de service spécial (FSS) (ou commando) a eu lieu⁴³. Les officiers supérieurs présents ont alors décidé de créer une unité commando canadiennes de 200 hommes qui commenceraient à s'entraîner à la mi-mars.

L'unité canadienne, la « Force Viking », était issue de la 2^e Division. En moins de deux semaines, 267 volontaires de la division s'entraînaient à Seaford, dans l'estuaire boueux de la rivière Cuckmere, dans le Sussex. La structure de la Force Viking reprenait celle d'un commando britannique, mais à une échelle moindre. L'état-major, dirigé par un major, comptait vingt-quatre militaires de tous grades. Trente-six autres officiers et soldats composaient l'escadron de soutien (renseignement, transmissions et section médicale). Les 130 autres militaires étaient divisés en deux troupes, chacune comptant cinq officiers et soixante hommes. La Force Viking mettait fortement l'accent sur la puissance de feu. En plus du fusil réglementaire Lee-Enfield de calibre .303, chaque troupe disposait de quatre mitrailleuses légères Bren, de huit mitraillettes Thompson, de deux fusils antichars et d'un mortier de deux pouces.

À peine quelques jours après le début de l'entraînement, les instructeurs avaient réduit le nombre de volontaires à 190 militaires de tous grades, ce qui correspondait à l'effectif officiel. À partir du 4 avril 1942, des membres des commandos britanniques se sont joints aux hommes de la Force Viking pour accroître l'intensité de l'entraînement et ils ont commencé à faire de ces derniers des commandos endurcis. Le commandant chargé de former les commandos canadiens néophytes était le major (Maj) Brian McCool, du Royal Regiment of Canada.

De la mi à la fin avril 1942, l'entraînement s'est intensifié. Il comprenait désormais des marches au pas accéléré avec armes et sac à dos de 27 kilogrammes (60 livres), le franchissement de rivières, des sauts dans des sablières à partir de pitons rocheux d'une hauteur de 15 pieds (4,6 mètres), l'escalade de falaises et des manœuvres de nuit. Pendant ces exercices d'entraînement, si les hommes ne retournaient pas à la plage à temps pour être ramenés à bord du bateau mère, ils devaient revenir à la nage avec tout leur équipement⁴⁴.

Le 30 avril, Montgomery a rendu visite au Mgén Andrew McNaughton, commandant du Corps canadien, et ils convinrent que les Canadiens formeraient la principale force d'attaque dans le cadre d'un raid planifié contre le port français de Dieppe. Le même jour, le quartier général de McNaughton a diffusé une instruction

ordonnant d'accroître l'envergure de l'entraînement pour les troupes devant participer à des opérations interalliées. Cette nouvelle instruction visait à couvrir l'entraînement des 4^e et 6^e Brigades en vue du grand raid conventionnel prévu sur Dieppe. Par conséquent, avant même que l'effectif de la Force Viking fût complet, le Bgén Simonds avait déjà conçu les plans pour l'anéantir. « Les membres des détachements ayant terminé l'entraînement [opérations combinées/commandos], conformément à l'Instruction n° 7, a-t-il ordonné, retourneront dans leur unité d'appartenance et serviront de cadres pour élaborer des techniques d'opérations combinées au sein de leur unité⁴⁵. » [TRADUCTION]

Par conséquent, la Force Viking est devenue complètement absorbée par les préparatifs de l'opération *Rutter* (le raid sur Dieppe), et l'entraînement intensif qui avait été réservé à l'élite de la Force Viking était désormais celui de tous les membres des 4^e et 6^e Brigades. En deux mots, le Maj McCool et ses officiers sont devenus les instructeurs de ces dernières. À cet égard, de la fin mai jusqu'au début juillet, le cadre des officiers de la Force Viking a contribué d'une façon vitale aux efforts déployés pour aider les deux brigades à acquérir pleinement les compétences exigeantes nécessaires pour prendre part à une guerre amphibie.

Photographie : Capitaine Frank Royal, MDN / BAC, ANC 113245



Entraînement en vue d'une attaque amphibie.

Cependant, comme on insistait pour que les forces conventionnelles assument la responsabilité des raids, il n'était pas surprenant que Crerar écrivît ce qui suit, le 4 juin 1942 : « L'occasion de débarquer sur les côtes ennemies ne nous sera sans doute plus refusée très longtemps. L'entraînement des détachements, unités et formations du Corps canadien dans ce but a déjà progressé jusqu'à un certain point [...] On s'attend à ce qu'il se poursuive jusqu'à ce que chaque formation du Corps soit entièrement capable de participer pleinement à des opérations comportant le débarquement sur des plages occupées par l'ennemi, ainsi que la capture rapide de " têtes de pont " et le renforcement de ces dernières. » [TRADUCTION] Il terminait sa missive avec une observation révélatrice : « Le Corps canadien ne doit aucunement avoir besoin de faire appel à une aide extérieure et à des unités spéciales commando, au stade initial du débarquement sur les plages⁴⁶. » [TRADUCTION]

La nouvelle approche canadienne était aux antipodes de l'idée originale. La Force Viking devait être un groupe capable d'exécuter des frappes violentes et composé de maraudeurs spécialement entraînés dont le rôle consisterait à infliger des dommages à l'ennemi dans des opérations d'une envergure limitée, en exploitant grandement l'effet de surprise, puis à employer leurs compétences pour se retirer avant que l'ennemi n'ait le temps de réagir. Éparpillés dans les bataillons des 4^e et 6^e Brigades lors du fatidique raid sur Dieppe, le 19 août 1942, les commandos de la Force Viking originale n'ont jamais eu la chance d'accomplir ce pour quoi ils s'étaient entraînés. Dans la foulée du désastreux raid, aucun effort n'a été fait pour reconstituer la Force Viking⁴⁷.

Les commandos de plage de la Marine

Toutefois, le raid sur Dieppe a débouché sur la création d'une autre organisation canadienne s'apparentant aux FOS, à savoir les commandos de plage de la Marine royale du Canada (MRC). Leur mise sur pied a découlé du raid au cours duquel les groupes de plage (« C », « D » et « H ») de la Royal Navy (RN) avaient été chargés de débarquer les troupes et véhicules des péniches de débarquement, d'organiser et de surveiller des secteurs de « plage » convenables et de charger les navires utilisables au moment du retrait. Pendant le raid sur Dieppe, les groupes de plage comptaient au départ 200 membres de la Marine, mais 63 d'entre eux ont été tués ou blessés. Par conséquent, il a fallu reconstituer entièrement les trois groupes. Il ne faut pas s'étonner que, peu après le désastre de Dieppe, l'Amirauté ait décidé de donner un nouveau nom au service des groupes de plage pour opérations combinées, soit celui

de « commandos de la Marine » [TRADUCTION]. L'Amirauté a donc ordonné la constitution de 20 commandos de plage pour l'invasion de l'Europe occupée (deux groupes pour chacune des trois divisions d'assaut, un par brigade d'assaut, et une réserve équivalant à 100 p. 100 de l'effectif de combat)⁴⁸.

La MRC n'a pas tardé à se doter de ses propres unités à cet égard; c'est ainsi qu'à la fin de 1943, elle a créé le commando de plage « W ». L'unité a repris la structure de son équivalent de la Royal Navy et comprenait 84 membres de la Réserve volontaire de la MRC (12 officiers et 72 matelots). Le commando de plage naval était décrit comme suit : « C'est une unité spécialement entraînée pour diriger et manœuvrer les péniches de débarquement sur les plages [...] et elle a pour mission de piloter les navires, péniches et barges de débarquement d'un groupe-brigade d'assaut ainsi que les autres navires, embarcations et barges parvenus jusqu'aux plages en question⁴⁹. » Il incombait aussi aux commandos de plage de neutraliser les obstacles, les mines et les pièges sur les plages.

BAC, ANC 183055



Un membre des commandos de plage de la MRC montre comment neutraliser une sentinelle sans faire de bruit.

Le commando de plage « W » de la MRC a été affecté auprès de la Force « J », sur la plage Juno, pendant l'invasion de la Normandie, le 6 juin 1944, et il a servi avec bravoure et distinction. Les journaux canadiens ont vite vanté le rôle des commandos de plage, en les décrivant comme étant composés de « Canadiens coriaces, tenaces, combattifs et autonomes⁵⁰ ». Le commando a été dissous à la fin d'août 1944.

BAC, ANC 183052



Des membres du commandant de plage « W » de la MRC prennent le temps de fumer une cigarette après une dure période d'entraînement.

1^{er} Bataillon canadien de parachutistes

L'histoire des FOS du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale n'a pas pris fin avec le raid sur Dieppe. Un mois avant cette attaque désastreuse, une autre organisation s'apparentant aux FOS et s'insérant dans la tradition de ces dernières au Canada avait été créée : il s'agissait du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes (1 Bon CA para). Bien que les unités aéroportées contemporaines ne soient pas considérées comme faisant partie des FOS, le 1 Bon CA para, comme bien d'autres

nouvelles entités aéroportées constituées au début de la Seconde Guerre mondiale, satisfaisait à bon nombre des critères propres aux FOS. Les parachutistes faisaient l'objet d'une sélection particulière, ils recevaient un entraînement spécial, et on leur confiait des missions spéciales à l'intérieur des lignes ennemies. Ils étaient animés d'un esprit indomptable les rendant aptes à affronter tous les défis. En fait, au tout début, le taux de sélection des candidats aspirant à appartenir au 1 Bon CA para n'était que de 30 pour 100. Les volontaires qui souhaitaient faire partie de l'unité devaient avoir la recommandation de leur commandant, voir leur dossier examiner à fond, faire l'objet de tests psychologiques et suivre un cours de sélection qui mettait entre autres à l'épreuve leur aptitude à remplir des tâches au sein de petites équipes⁵¹.

Au moment de la création du 1 Bon CA para, les généraux de l'Armée canadienne et l'ensemble des médias ont exposé clairement le genre d'organisation mise sur pied et de personnes qui la composeraient. Robert Taylor, journaliste au *Toronto Daily Star*, a brossé le portrait suivant des volontaires : « Des hommes assoiffés d'action et impatientes de jouer leur rôle, soit celui de la pointe aiguisée et durcie de la dague que l'Armée canadienne s'appropriait à enfoncer dans le cœur de Berlin⁵². » [TRADUCTION] Les officiers supérieurs décrivaient les nouveaux parachutistes canadiens comme étant des « super-soldats », et les journaux disaient tous invariablement que les parachutistes volontaires étaient « aussi durs que l'acier » et qu'ils représentaient les soldats les plus coriaces et les plus intelligents de l'Armée canadienne⁵³. Un journaliste a écrit : « Ce sont des soldats de qualité, voire remarquables, tenaces, passionnés, anxieux de combattre et à l'esprit vif. » [TRADUCTION] Un autre disait : « Ce sont les soldats les plus audacieux et aguerris du Canada [...] audacieux parce qu'ils subiront l'entraînement des parachutistes, et aguerris, parce que les parachutistes accomplissent les missions les plus difficiles, dans les endroits les plus dangereux en territoire ennemi⁵⁴. » [TRADUCTION] D'autres encore parlaient de superhommes : « Imaginez des hommes aux muscles d'acier, tombant du ciel suspendus précairement à de minces cordes, prêts à toutes les sortes de combats [...] ces hommes endurcis au maximum qui portaient toujours la tenue kaki⁵⁵. » [TRADUCTION] Un autre journaliste expliquait tout simplement que « le parachutiste canadien est un tueur sans peur, doté d'un sang-froid à toute épreuve, calculateur et possédant tous les attributs d'une bombe à retardement⁵⁶. » [TRADUCTION]

Il n'en avait toutefois pas toujours été ainsi. Au début, les généraux supérieurs avaient rejeté l'idée de créer des unités de parachutistes canadiens en disant que de

tels soldats spécialisés n'avaient aucun rôle dans le contexte canadien. Toutefois, au printemps 1942, les Britanniques et les Américains ont épousé sans réserve le concept des forces aéroportées et, quand l'évolution des choses a commencé à favoriser les Alliés, ceux-ci ont rapidement délaissé la défensive au profit de l'offensive. Or, personne n'incarnait mieux l'action brute et agressive que les parachutistes! Très vite, les troupes aéroportées sont devenues une composante déterminante de l'armée moderne. Pour ne pas être laissés pour compte, les commandants militaires supérieurs canadiens ont rapidement abandonné leurs réserves antérieures et ont recommandé la mise sur pied d'un bataillon de parachutistes à J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale. Celui-ci s'est immédiatement dit d'accord et, le 1^{er} juillet 1942, le Comité de guerre du Cabinet canadien approuva la formation d'une unité de parachutistes : le 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes.

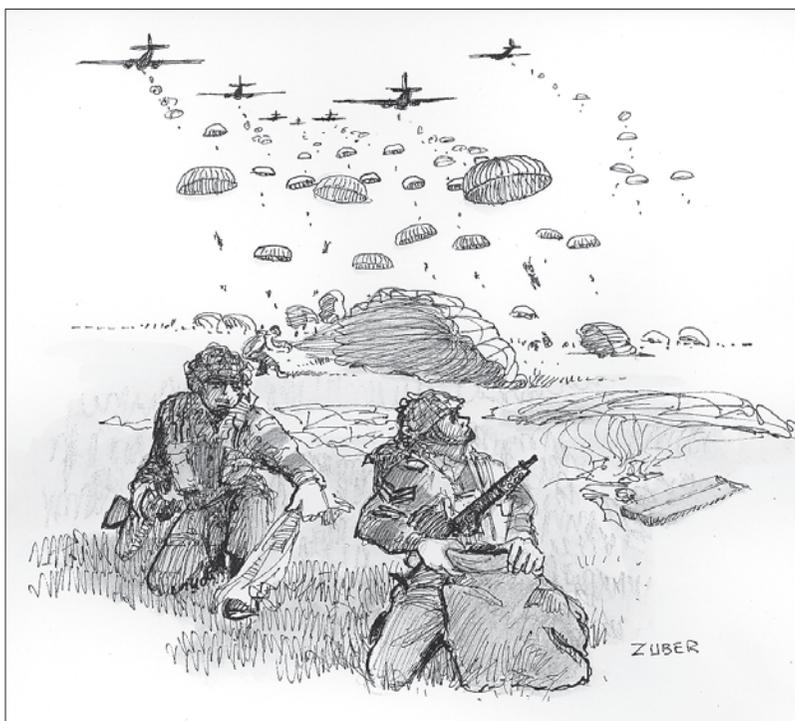
Sgt E.R. Bonter, BAC, ANC 115865



Un membre du 1^{er} Bon CA para saute au-dessus de l'Angleterre.

À bien des égards, l'entraînement de l'unité était novateur pour l'époque et plus exigeant que celui imposé à d'autres troupes. Il mettait davantage l'accent sur les compétences du soldat individuel au chapitre du leadership, du maniement des armes et de l'art de s'orienter. Les ordres qui concernaient les exercices et les opérations ultérieures étaient toujours donnés aux militaires de tous les grades, de manière que, peu importe les circonstances d'un largage de parachutistes, tous comprenaient la mission et pouvaient exécuter les tâches nécessaires, que des officiers ou des sous-officiers supérieurs soient présents ou non. L'unité a donc accordé une importance énorme au courage, à la condition physique, à la ténacité et, par-dessus tout, à l'initiative personnelle.

Illustration : Ted Zuber



Franchissement du Rhin par des troupes d'assaut du 1 Bon CA para.

Comme le Canada n'avait aucun rôle à confier à l'unité quant à la défense intérieure, il l'a offerte au Commandant des Forces territoriales en Angleterre. Les Britanniques ont rapidement accepté l'offre, et le gouvernement a annoncé en mars 1943 que le 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes (1 Bon CA para) serait affecté à la 3^e Brigade de parachutistes de la 6^e Division aéroportée. Le Bataillon a donc combattu dans

une formation britannique pendant le reste de la guerre. Ses états de service ont été remarquables. Le Bataillon a toujours mené ses missions à bien et il n'a jamais perdu ou abandonné un objectif après s'en être emparé. Les parachutistes canadiens ont compté parmi les premiers soldats alliés à atterrir en Europe occupée, ils ont été les seuls Canadiens à participer à la bataille des Ardennes et, à la fin de la guerre, ils avaient pénétré plus loin en Allemagne que n'importe quelle autre unité canadienne. À n'en pas douter, les membres du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes, moyennant d'énormes efforts et sacrifices personnels, ont inventé une forme de guerre novatrice, fait preuve de souplesse dans leurs analyses et leurs actions, et manifesté une ténacité inégalée dans leurs attaques audacieuses sur le terrain de l'ennemi. Le Bataillon a été dissous le 30 septembre 1945 à Niagara-on-the-Lake.

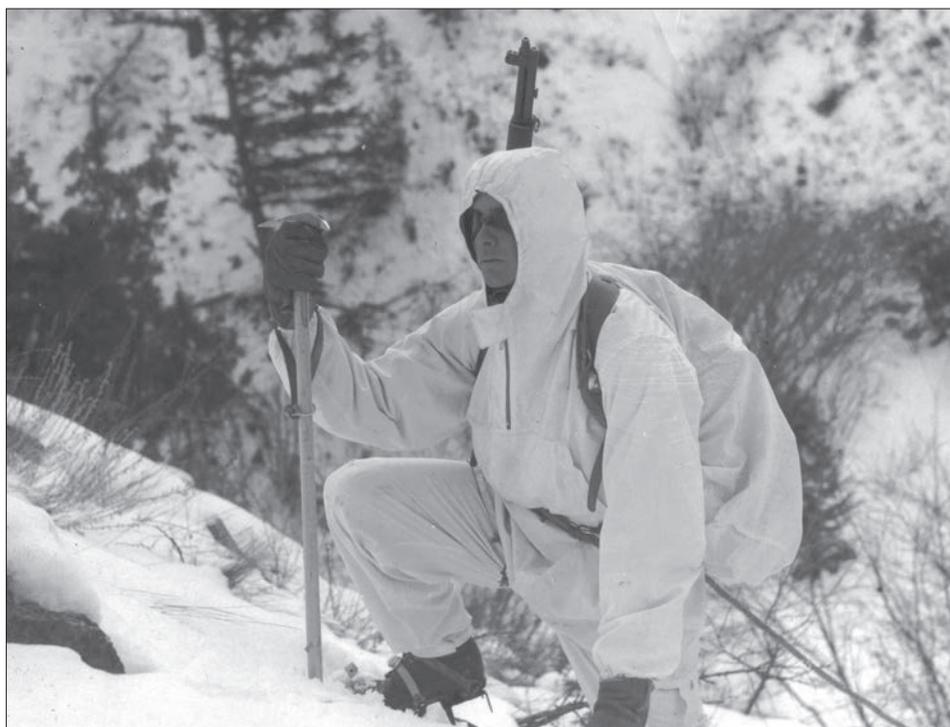
La Première Force de service spécial

Il est tout à fait intéressant de constater qu'en juillet 1942, au moment même de la création du 1^{er} Bon CA para, le Comité de guerre du Cabinet canadien a autorisé la mise sur pied d'une deuxième unité de « parachutistes », appelée 2^e Bataillon canadien de parachutistes (2^e Bon CA para). Cependant, ce nom était trompeur : il ne s'agissait pas du tout d'un bataillon de parachutistes, mais plutôt d'un commando. On avait choisi le nom pour des raisons de sécurité, afin de voiler la véritable nature du mandat opérationnel de l'unité⁵⁷. Le 25 mai 1943, celle-ci a changé de nom en fonction de la réalité et elle s'est dès lors appelée 1^{er} Bataillon canadien de service spécial; celui-ci constituait l'élément canadien de la Première Force de Service spécial (PFSS) canado-américaine⁵⁸.

Quoi qu'il en soit, la PFSS est née en Angleterre dans le Quartier général des opérations interalliées (QGOI) de Lord Mountbatten, avec l'appui personnel du premier ministre Churchill. Sous le nom de code « Opération *Plough* », on prévoyait à l'origine constituer une guérilla capable d'aller en Norvège attaquer les centrales hydroélectriques et usines de production d'eau lourde pour perturber l'industrie guerrière allemande et le programme nazi de fabrication d'armes atomiques⁵⁹. On a aussi songé à envoyer la force détruire les champs pétrolifères de Ploesti, en Roumanie, ou les installations hydroélectriques en Italie. En définitive, les stratèges ont conclu que, dans n'importe lequel de ces endroits, une force de frappe surprise non seulement endommagerait l'industrie guerrière allemande vitale, mais qu'elle accaparerait aussi des forces ennemies qui seraient ainsi obligées de protéger les installations et de poursuivre ces guerrilleros⁶⁰.

Les États-Unis acceptèrent le projet, et le premier ministre Churchill et Lord Mountbatten ont très rapidement convaincu les Canadiens d'y prendre part. C'est ainsi qu'a été créée une formation canado-américaine de la taille d'une brigade dans laquelle Américains et Canadiens combattaient côte à côte et portaient le même uniforme américain, au sein d'un commandement militaire entièrement intégré. Il était impossible de distinguer les Canadiens des Américains, et vice-versa. Chaque pays avait des officiers qui commandaient des soldats de l'autre. De prime abord, les Canadiens ont fourni à la formation 697 soldats, tous grades confondus, ce qui représentait environ le quart de l'effectif total⁶¹.

Musée des Forces aériées canadiennes (MFAC)



Entraînement de la PFSS à la guerre en montagne.

Comme ce fut le cas pour le 1 Bon CA para, l'Armée canadienne a pris cet engagement au sérieux et a essayé de choisir les meilleurs soldats pour cette entreprise particulière. Le colonel (Col) Robert T. Frederick, commandant américain de la PFSS, a précisé qu'il préférerait que les volontaires canadiens soient choisis parmi « les grades inférieurs et qu'ils soient âgés de 18 à 45 ans, physiquement aguerris

et dotés d'un esprit vif, forts et disposés à suivre l'entraînement des parachutistes⁶². » [TRADUCTION] Tous les intéressés ont compris qu'une condition physique supérieure, l'expérience, la maturité et la jeunesse constituaient les pierres angulaires sur lesquelles la PFSS serait construite⁶³. En outre, le Col Frederick a souligné qu'il était impératif que chaque homme puisse bien travailler seul ou en petit groupe, peu importait la situation stratégique ou le théâtre d'opérations.

Le célèbre correspondant de guerre canadien Ross Munro a écrit que la Première Force de Service spécial « sera la version continentale des commandos de l'Armée britannique ». Il a ajouté : « Quand on choisira les hommes qui la composeront, on mettra l'accent sur la jeunesse, la robustesse et la condition physique⁶⁴. » [TRADUCTION]

Comme la PFSS devait initialement se concentrer sur le sabotage, les raids et les tactiques de guérilla, ses membres ont reçu un entraînement dans une vaste gamme de domaines : parachutisme, démolition, combat sans armes, maniement détaillé des armes, alpinisme et guerre dans l'Arctique. La bonne condition physique est vite devenue le critère de sélection décisif. Seuls les hommes les plus robustes pouvaient terminer l'entraînement. Par exemple, les membres de la PFSS étaient « capables de franchir 35 milles (56,3 km) par jour à pied dans un terrain accidenté, ou 90 milles (145 km) sans repos⁶⁵. » [TRADUCTION]

L'entraînement était rigoureux, et pour cause. La Force devait se déployer en Norvège le 15 décembre 1942 pour y exécuter une mission ardue et très dangereuse. Par conséquent, même au moment où elle était encore en train de s'organiser, son régime et sa cadence d'entraînement étaient intensifs. Dès leur arrivée, les hommes ont entrepris leur entraînement de parachutiste qui, dans certains cas, n'a duré que 48 heures, comparativement au cours plus normal de trois semaines. En août 1942, le journaliste Don Mason a peint le portrait de la Force que l'on était en train de constituer à Helena, dans le Montana, où elle était basée : « La crème des jeunes soldats combattifs du Canada, disait-il, s'entraîne aujourd'hui aux États-Unis pour faire partie des “ commandos de l'air ” qui, bientôt, effectueront des raids en Allemagne et au Japon où l'on pensera qu'un cyclone a frappé là où l'on se croyait en sécurité⁶⁶. » [TRADUCTION]

Néanmoins, en septembre 1942, il est devenu clair que l'opération *Plough* n'aurait pas lieu en raison de trois obstacles importants. Tout d'abord, quand le Col

Frederick a demandé que 750 bombardiers Lancaster lui soient cédés temporairement vers le milieu de janvier 1943 pour insérer sa formation, il s'est immédiatement heurté à un mur. L'intraitable architecte de la campagne britannique de bombardements stratégiques, l'Air Chief Marshal Charles Portal de la Royal Air Force (RAF) a répondu ceci : « Il s'agit là de notre meilleur bombardier. [...] si vous pouvez nous montrer comment l'opération *Plough* pourra accomplir à elle seule plus que ce qu'il est possible de faire avec un millier de Lancaster au cours de leurs missions de bombardement, nous envisagerons de mettre les aéronefs à votre disposition⁶⁷. » [TRADUCTION]

Le Col Frederick a reçu une autre douche froide quand les stratèges du Commandement des opérations combinées (COC) l'ont renseigné sur le programme de raids des commandos et, élément plus important, sur le travail du SOE du brigadier-général Colin Gubbins et sur sa campagne de sabotage en Norvège. Bien que le SOE n'eût jamais entendu parler du projet *Plough*, voire de la PFSS, il avait lui aussi dressé des plans pour saboter la plupart des objectifs que la PFSS devait théoriquement détruire. Aspect digne de mention, le plan de Gubbins nécessitait très peu d'aéronefs et seulement deux ou trois soldats norvégiens sur les lieux de chaque objectif⁶⁸.

Le dernier coup porté au plan du Col Frederick l'a été quand il s'est entretenu avec le Mgén Hansteen, commandant en chef des Forces armées norvégiennes. Celui-ci a froidement informé le colonel que le roi et le premier ministre de la Norvège s'opposaient au concept du projet *Plough*. Ils craignaient que la destruction généralisée des centrales électriques ne cause plus de tort au peuple norvégien qu'aux Allemands. En outre, ils accueillaient avec plaisir toute aide fournie pour chasser les forces d'occupation allemandes, mais ils ne voulaient pas détruire l'infrastructure industrielle dont dépendait fondamentalement le bien-être économique de la Norvège⁶⁹.

Par conséquent, sans aéronef à sa disposition, sans l'appui du pays hôte et en présence d'une autre organisation qui semblait avoir un moyen plus efficace, plus précis et exigeant moins de ressources pour atteindre le même but, le Col Frederick a vite compris que le projet *Plough* était condamné. Tout doute qu'il pouvait encore nourrir à cet égard a promptement été dissipé quand il est retourné à Londres pour s'entretenir avec Lord Mountbatten, avant de s'envoler pour Washington (D.C.). Le chef des opérations combinées lui a expliqué franchement que le projet *Plough*

ne comptait plus parmi les dossiers pressants. Au War Office, les opérations combinées et tout le concept des raids suscitaient de nombreuses critiques. L'effort allié, fondé notamment sur la puissance des États-Unis et sur la capacité de leur industrie, commençait lentement à renverser le cours de la guerre. Les raids et activités de subversion, que l'appareil militaire établi n'avait jamais appuyés pleinement, ont été marginalisés encore plus quand des opérations conventionnelles d'envergure, telles que l'invasion de l'Afrique du Nord, ont commencé à prendre forme.

En outre, Mountbatten n'avait aucun moyen d'influer sur la décision concernant l'utilisation des aéronefs et il a admis que le SOE offrait une solution plus économique pour obtenir le résultat souhaité, outre que le prix exigé du gouvernement norvégien en exil à Londres était plus acceptable du point de vue politique. Par conséquent, les deux hommes ont convenu de mettre fin au projet *Plough*. Le Col Frederick a rapidement envoyé un message à sa formation à Helena, dans le Montana. Fidèle à son caractère, il s'en est tenu à un texte court et précis :

« Suspendez la préparation de la mission actuelle [...] Le nouveau plan risque de différer considérablement du plan actuel et de ne pas concerner les installations hydroélectriques ou d'autres objectifs industriels [...] Cessez l'entraînement axé sur les installations hydroélectriques et [...] mettez l'accent sur l'instruction tactique générale, notamment sur l'attaque de fortifications, de casemates, de casernements et de concentrations de troupes. Il faudra peut-être modifier les armes utilisées, pour procurer une plus grande puissance de feu à nos unités. Par conséquent, suspendez l'entraînement avec les armes légères, en attendant une décision à cet égard⁷⁰. » [TRADUCTION]

Rentré en Amérique du Nord, le Col Frederick a mis le Gén George Marshall, chef d'état-major de l'Armée américaine, au fait de la situation. Il est ensuite parti pour le Montana, sans savoir si la PFSS survivrait, ou si elle serait dissoute. Il incombait maintenant à l'État-major général d'obtenir une décision politique. Le 8 octobre 1942, le chef d'état-major général canadien a envoyé un télégramme au Lgén McNaughton, commandant des troupes canadiennes outre-mer, pour l'informer de l'évolution récente des choses. Le Canada attendait maintenant que les États-Unis fassent connaître leurs intentions, avant de confirmer la continuation de leur appui.

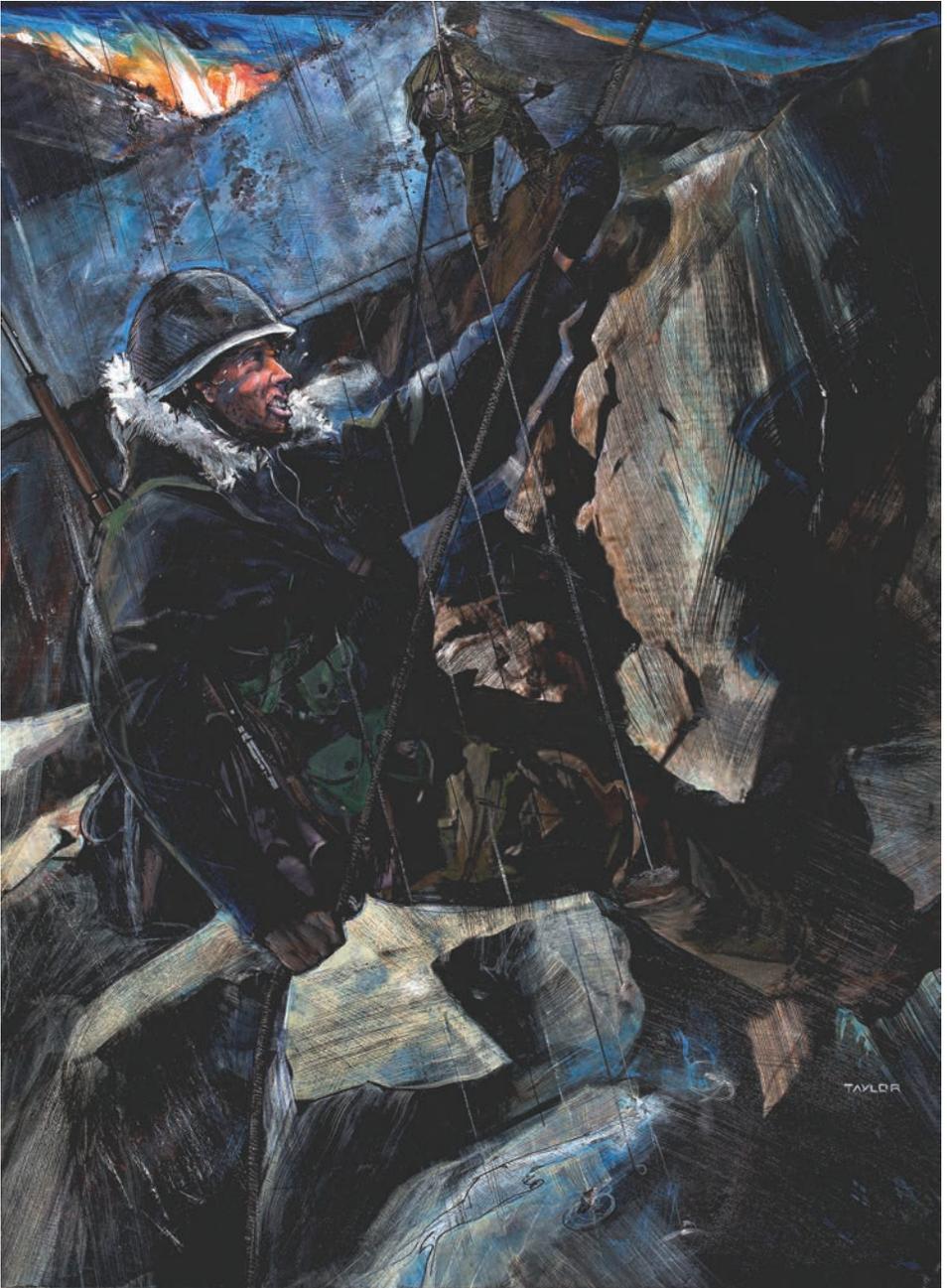
Cependant, la lettre du major-général (Mgén) Murchie contenait quelques indices révélateurs. Voici quelles étaient les diverses solutions envisagées :

- A. Continuer avec la Force de Service spécial si les États-Unis le désirait.
- B. Fusionner avec le 1^{er} Bataillon de parachutistes.
- C. Démanteler la formation et en disperser les membres.
- D. Faire de la formation un bataillon de parachutistes ordinaire qui servirait au Canada et outre-mer⁷¹.

Fait important : Murchie a souligné les effets négatifs des options B, C et D. Il a déclaré que chacune « comportait le désavantage d'une publicité non souhaitée sur la dissolution des Forces de Service spécial très publicisées, tout comme les options B et C au sujet de l'apparente réduction de nos plans relatifs aux unités canadiennes de parachutistes⁷². » [TRADUCTION]

Les Américains ont finalement décidé de conserver la PFSS. Le 17 octobre, le Gén Marshall a informé le Mgén Maurice Pope, président de l'État-major conjoint du Canada à Washington (D.C.), que l'on avait décidé de conserver la PFSS en tant qu'unité spéciale⁷³. Il appartenait dès lors au Canada de confirmer qu'elle désirait poursuivre sa participation. Dans les milieux militaires, la volonté de demeurer au sein de la PFSS semblait présente, mais en fin de compte, la décision allait relever des autorités politiques⁷⁴. Le Comité de guerre du Cabinet a donc discuté de la question le 28 octobre 1942. D'un point de vue canadien, le gouvernement estimait que la Première Force de Service spécial, une formation « d'élite », avait une valeur opérationnelle négligeable, après l'annulation de sa mission originale. Dans les Procès-verbaux du Comité de guerre du Cabinet, on lisait ce qui suit : « On doute que l'unité soit utilisée dans l'avenir en dehors de son rôle de force en attente, mais on recommande d'accepter la proposition étasunienne [conserver l'unité pour les opérations spéciales] pour symboliser l'étroite coopération existant entre les deux pays⁷⁵. » [TRADUCTION]

Illustration : Katherine Taylor



« Escalade du mont La Difensa »

Par conséquent, la PFSS est devenue à bien des égards une formation d'infanterie spécialisée capable d'exécuter toute une gamme d'opérations dans à peu près n'importe quel terrain. En août 1943, elle a pris part à l'attaque contre les Japonais dans l'île Kiska. Comme ceux-ci s'étaient déjà retirés des Aléoutiennes à l'insu de la force d'invasion alliée, sous le couvert d'une brume épaisse, la PFSS est vite revenue sur le continent pour se préparer en vue d'opérations en Italie. Dans ce pays, la PFSS s'est fait un nom par suite de son attaque couronnée de succès contre le mont La Difensa, position défensive allemande qui semblait imprenable, au sommet d'une montagne de 945 mètres (3 100 pieds). Jusque-là, les Allemands avaient repoussé de nombreuses attaques alliées et retardé ainsi l'avance de leur ennemi vers leur principale ligne de défense, la ligne Gustav, et, par conséquent, vers Rome. Le 3 décembre 1943, à la faveur d'un audacieux assaut de nuit comportant l'escalade des falaises arrière de la montagne, que les Allemands considéraient comme étant infranchissables, la PFSS réussit à s'emparer du sommet. Il a fallu six autres jours de combats acharnés à la PFSS pour prendre tout le sommet de la montagne en forme de soucoupe et s'emparer également du sommet voisin, La Remetanea. Cependant, la longue campagne menée en montagne jusqu'à la fin de janvier 1944 a durement éprouvé la PFSS, qui a alors subi d'autres pertes en sus de celles encaissées pendant les combats sur le mont La Difensa. En définitive, cette campagne a coûté très cher à la formation. Après la bataille, celle-ci n'a jamais pu reconstituer son effectif original de troupes spécialisées. Les renforts provenaient tout simplement et directement des réserves normales qui ne recevaient ensuite qu'un entraînement de base sur les armes et les tactiques américaines.

Malgré tout, la PFSS a renforcé sa réputation en février 1944 à Anzio où, en dépit de son armement léger et d'un effectif d'environ 1 200 hommes seulement, tous grades confondus, elle a tenu un long segment (13 kilomètres) du secteur vital qu'était le canal Mussolini. Grâce à des raids nocturnes agressifs, elle a suscité la peur chez l'ennemi, qui croyait en effet faire face à une petite division. Les soldats allemands appréhendaient tellement les raids de la PFSS qu'ils avaient donné à ses membres le surnom de « démons noirs ». Dans la poussée qui a suivi, la PFSS a progressé vers Rome. Après la conquête de la ville et une courte période de repos et de récupération, elle s'est emparée de deux des îles Hyères dans la Méditerranée pour protéger le flanc gauche des troupes qui allaient débarquer en août 1944 sur les plages de la Riviera française, pendant l'opération *Dragoon* (invasion de la France méridionale). La PFSS s'est ensuite jointe au 6^e Groupe d'armées pour prendre part à l'avance dans la France méridionale en direction de la frontière italienne.

Illustration : Silvia Pecota



« Les démons noirs, à Anzio en 1944 »

La composante canadienne de la PFSS posait cependant un problème au gouvernement canadien. Faisant face à une pénurie d'hommes et, par conséquent, à une crise de la conscription, le gouvernement canadien a pris une décision simple, vu la nécessité constante de fournir des renforts à la PFSS qui était difficile à administrer et, on pouvait le faire valoir, redondante dans le contexte de la fin de la guerre. Le moment était venu de retirer les Canadiens de la PFSS qui fut donc dissoute à Villeneuve-Loubet (France), le 5 décembre 1944.

La dissolution de la PFSS n'était pas surprenante. À mesure que le cours de la guerre favorisait de plus en plus les Alliés qui, à la fin de 1942, avaient commencé à déployer de grandes armées modernes, les FOS ont évolué pour fournir des capacités particulières, que ne possédaient pas les grandes forces armées conventionnelles, et pour remplir des tâches distinctes, telles que raids, opérations de sabotage et missions ayant pour but l'optimisation des efforts, de manière à accaparer les forces ennemies. Ces activités ont bientôt été éclipsées par des tâches propres à la reconnaissance stratégique et à la guerre non conventionnelle. Mais encore là, la stratégie

alliée s'était transformée en une démarche conventionnelle très axée sur l'usure et comparable à la progression d'un gros rouleau compresseur écrasant tout sur son passage. Par conséquent, la précision et les capacités spéciales offertes par les FOS n'étaient ni nécessaires, ni appréciées par la plupart des commandants militaires supérieurs.

Illustration : Silvia Pecota



« Les démons noirs en mission de nettoyage dans le no-man's land »

En définitive, malgré la valeur et la réussite globales des opérations spéciales, les FOS n'ont jamais été pleinement acceptées par l'ensemble de la collectivité militaire⁷⁶. La nature irrégulière des tactiques, l'allure peu conventionnelle, pour ne pas dire canaille, de leurs membres dont on pensait souvent qu'ils n'observaient ni la discipline ni le décorum militaires, ainsi que le statut quasi indépendant des organisations des FOS paraissaient étranges et désagréables aux chefs militaires plus traditionnels et conservateurs. Il n'est donc pas surprenant que la plupart de ces organisations aient été dissoutes à la fin de la guerre, comme nous l'avons déjà signalé.

Le Canada n'était pas différent à cet égard. En fait, le Lgén McNaughton a exprimé clairement ce qu'il pensait des FOS : « J'ai observé avec intérêt ici [en Angleterre] l'organisation de ces unités spéciales appelées commandos, bataillons de soldats en ski et parachutistes » [TRADUCTION], disait-il. Il en était même venu à la conclusion suivante : « Le cycle est toujours le même : un enthousiasme initial très élevé, le recrutement de bons officiers et hommes de troupe dans les unités régulières, ce qui en distrait et en perturbe d'autres et déséquilibre l'organisation de ces unités. » [TRADUCTION] Par conséquent, il s'est déclaré sans réserve contre la formation de telles unités⁷⁷.

CHAPITRE 3

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES PENDANT LA GUERRE FROIDE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, deux superpuissances aux idéologies opposées ont émergé du chaos, à savoir les États-Unis et l'Union soviétique, et elles allaient transformer radicalement le monde. La technologie a exacerbé la concurrence en matière de sécurité sur les plans politique et militaire entre ces anciens alliés de convenance. La guerre avait favorisé une évolution exponentielle dans le domaine des armements utilisés à des fins militaires. Plus particulièrement, les moteurs à réaction, les gros porte-avions et sous-marins, les fusées et les armes nucléaires ont semblé rapetisser le monde et rendu les pays d'autant plus vulnérables.

En 1949, l'Occident a créé l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour faire échec aux plans d'expansion éventuels de l'Union soviétique en Europe de l'Ouest. Peu après, les Soviétiques ont fondé le Pacte de Varsovie, en obligeant les territoires qu'ils occupaient à adhérer à une alliance dont l'objet manifeste était de les protéger contre une agression de l'Occident. En 1948, un « rideau de fer » est descendu sur le monde et a eu fondamentalement pour effet de le diviser en deux sphères d'influence, soit celle des États-Unis et de l'OTAN et celle de l'Union soviétique. Face à l'éventualité d'un armagédon nucléaire si les principaux antagonistes s'affrontaient directement, les superpuissances se sont bientôt fait concurrence au moyen de guerres par factions interposées en Corée, en Afrique et au Moyen-Orient. Cette dynamique de la guerre froide a façonné la majorité, sinon la totalité, du paysage politique et militaire international et le contexte de la sécurité mondiale au cours des quatre décennies suivantes.

La guerre froide a modelé la culture militaire et politique et l'organisation du Canada. Fait non surprenant, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, toutes les unités canadiennes des FOS avaient cessé d'exister en septembre 1945, comme nous l'avons déjà dit. Cependant, en 1947, un court souffle d'air a semblé raviver l'idée d'une FOS nationale. D'anciens membres du SOE, de la PFSS et du 1 Bon CA para

ont élaboré un plan pour ressusciter une FOS canadienne distincte. Leur méthodologie était aussi obscure que l'unité qu'ils comptaient constituer.

Cependant, leurs méthodes étaient fondées sur les conditions de la période. La longue et coûteuse guerre mondiale avait épuisé les ressources du pays, de sorte que le gouvernement, criblé de dettes et fatigué de la guerre, était résolu à se doter d'une armée d'après-guerre qui n'aurait rien d'extravagant. Nonobstant les réalisations portées au crédit des forces armées pendant la guerre, le gouvernement canadien a défini deux critères clairs auxquels son armée de temps de paix devrait satisfaire. Tout d'abord, toutes les armes devaient y être représentées. Ensuite, elle devait avoir pour but primordial de fournir au pays une petite force de militaires professionnels très entraînés et compétents qui, en temps de conflit, pourrait s'accroître et entraîner les citoyens soldats qui iraient au combat. Avec la création de l'OTAN, les militaires mettaient l'accent sur la formation de gros groupes-brigades et groupements tactiques blindés. De la façon dont les commandants militaires supérieurs voyaient les choses, dans un tel contexte, les FOS n'avaient aucune raison d'être.

La Compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées

Tandis que l'Armée canadienne s'affairait fébrilement à compléter la démobilisation, tout en créant la structure des Forces armées canadiennes (FAC) de l'après-guerre, le Maj George Flint, commandant du petit Centre canadien d'entraînement des parachutistes, à Shilo, au Manitoba, a apporté sa contribution à la prochaine étape de l'histoire des FOS du Canada⁷⁸. Il a fait un tri sélectif parmi les anciens membres du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes, qui avait été dissous, et aussi parmi ceux qui avaient fait partie de la PFSS et du SOE. Il a choisi les meilleurs parmi les soldats qui avaient décidé de rester dans la Force active pour en faire des instructeurs et des membres du personnel dans son établissement d'instruction.

Dépourvus de toute directive de la part du Quartier général de l'Armée canadienne, le commandant et son état-major ont surtout cherché à établir des contacts et à se tenir à jour sur l'évolution des concepts propres aux forces aéroportées. Ces efforts prescients allaient bientôt être récompensés. La perpétuation des liens avec les plus proches alliés du Canada et le souci ardent de se tenir au fait des plus récentes innovations tactiques dans le domaine de la guerre moderne, en particulier dans

celui de l'aérotransport, ont finalement engendré le souffle de vie dont les partisans des forces aéroportées et des FOS avaient tant besoin.

Les commandants canadiens observaient ce qui se passait à l'étranger pour se donner une orientation à suivre dans le contexte de l'après-guerre, et cela n'a rien de surprenant. En 1947, donc, une étude du Quartier général de la Défense nationale (QGDN) a révélé qu'au moyen de leur politique de temps de paix, les Britanniques visaient fondamentalement à entraîner et à équiper toutes leurs formations d'infanterie de manière à les rendre aérotransportables. Des discussions avec les alliés ont vite confirmé que les Britanniques et les Américains se réjouiraient de la création au Canada d'un centre des forces aéroportées qui les aiderait à « compléter leurs connaissances », en particulier dans les domaines tels que l'harmonisation des équipements britanniques et américains et la nécessité de mener des recherches expérimentales sur les opérations par temps froid. Aux yeux de ses alliés, le Canada représentait l'intermédiaire idéal.

Les chefs militaires ont vite compris que la coopération avec leurs plus proches partenaires en matière de défense permettrait au pays de profiter d'un échange de renseignements sur les tout derniers progrès au chapitre de la défense et de la doctrine. Pour les partisans des forces aéroportées et des FOS, un centre d'essais permettrait aux forces armées canadiennes de continuer à être de la partie. En définitive, pour économiser main-d'œuvre et ressources, le QGDN a décrété que l'entraînement des parachutistes et l'exécution des recherches auraient lieu au même endroit, dans un seul centre canadien d'entraînement de l'armée et de force aérienne. C'est ainsi qu'a été fondée l'École d'entraînement aérien interarmées (EEAI) (*Joint Air School*), à Rivers, au Manitoba, le 15 août 1947.

L'EEAI a été un moyen d'entrer dans le jeu. Il lui incombait de conserver les compétences nécessaires pour mener des opérations aéroportées et, avec une certaine ingéniosité, des opérations spéciales de l'Armée canadienne (AC) et de l'Aviation royale canadienne (ARC). Aspect important, l'EEAI, qui a changé de nom le 1^{er} avril 1949 pour s'appeler « Centre d'entraînement aérien interarmées du Canada (CEAIC) », a planté les semences qui engendreraient une FOS⁷⁹.

Toutefois, la méthodologie employée pour obtenir l'approbation des autorités supérieures n'était pas tout à fait transparente. Néanmoins, le programme caché des partisans des forces aéroportées a rapidement pris racine. Une fois établie la

structure permanente de l'Armée canadienne, en 1947, les partisans ont promptement cherché à accroître l'importance de la capacité aéroportée à l'EEAI en présentant une proposition au printemps pour créer une Compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées (CCOSA)⁸⁰. Cette nouvelle entité devait être une sous-unité intégrante de la composante de l'Armée canadienne (AC) à l'EEAI, et son mandat allait être le suivant : remplir des fonctions pour l'AC et des rôles interarmes et publics tels que mener des travaux de recherche et de développement tactiques pour l'AC et l'ARC; exécuter des démonstrations pour contribuer à l'entraînement de l'AC et de l'ARC; combattre les incendies avec des moyens aéroportés; mener des missions de recherche et de sauvetage; prêter main-forte aux autorités civiles⁸¹. Cependant, l'évolution de la CCOSA allait être fort différente de ce que son nom donnait à entendre, contrairement à ce que ses partisans avaient présenté aux décideurs supérieurs.

La proposition initiale concernant la sous-unité spéciale prescrivait un rôle clairement défini. L'Armée canadienne, qui parrainait la mise sur pied de la nouvelle organisation, a fait valoir que la mobilité inhérente de la CCOSA constituerait un atout certain pour l'ensemble du public, aux fins des opérations menées au pays. Dans une évaluation militaire rédigée par ses défenseurs, ceux-ci soutenaient que l'unité était nécessaire en raison des avantages éventuels qu'elle procurerait à la population. Ils expliquaient que la compagnie spécialement entraînée serait une organisation efficace pour sauver des vies et des biens et capable de se rendre n'importe où au Canada, depuis sa base, en dix à quinze heures⁸² ». En outre, ils ont montré que la CCOSA jouerait un rôle essentiel quand il s'agirait d'aider l'ARC à remplir ses missions aériennes de recherche et de sauvetage, conformément à l'accord conclu avec l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Illustration : Silvia Pecota



« La Compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées »

Le plan d'instruction proposé améliorerait encore plus l'image bienveillante. Le cycle d'instruction comprenait les quatre étapes suivantes :

1. Travaux de recherche et de développement sur le plan tactique (activités se rapportant au parachutisme et aux techniques de campagne);
2. Lutte contre les incendies avec des moyens aéroportés;
3. Vols de recherche et de sauvetage;
4. Aide mobile aux autorités civiles (maîtrise des foules, premiers soins, droit militaire)⁸³.

Il y avait un oubli manifeste, à savoir un entraînement pour commando ou spécialistes, que le nom de l'unité impliquait naturellement. Après tout, la compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées empruntait son nom au SAS (Special Air Service) britannique de l'époque de la guerre, lequel s'était taillé toute une réputation en menant d'audacieuses opérations de commando en territoire ennemi.

En septembre 1947, la demande d'approbation de la création de la sous-unité a été envoyée au chef d'état-major général adjoint. Aspect important, deux autres rôles lui ont alors été confiés : servir le public en cas de catastrophe nationale et

constituer un noyau qui pourrait prendre de l'ampleur et former des bataillons de parachutistes. Cependant, la proposition soulignait également que la CCOSA devait fournir les effectifs nécessaires au grand programme d'essai et de développement que menait l'Escadre tactique de recherche et de développement et des équipes de démonstration pour toutes les démonstrations qui seraient faites au CEAIC et en dehors⁸⁴.

À mesure que le soutien en faveur de la sous-unité grandissait, son identité réelle s'est définie plus clairement. Dans une évaluation des avantages éventuels qu'en retirerait l'Armée canadienne était mentionnée la capacité de conserver dans les forces armées du temps de paix les techniques employées par les membres du SAS britannique pendant la guerre⁸⁵. Cet élément figurait initialement au bas de la liste des priorités, mais il est vite passé au premier rang.

Le QGDN a autorisé la mise sur pied officielle de la sous-unité le 9 janvier 1948. Une fois cela annoncé, un changement d'orientation dramatique est devenu évident. Non seulement son rôle de noyau qui grandirait pour créer des unités aéroportées est devenu primordial, mais aussi la mention autrefois subtile d'une force de combat spéciale est passée à l'avant-plan. Le nouveau mandat régissant l'emploi de la CCOSA, confirmé en avril, énumérait les fonctions suivantes dans un ordre de priorité révisé :

- a. fournir une compagnie tactique de parachutistes pour l'entraînement des troupes aéroportées. Cette compagnie doit constituer le noyau qui prendra de l'expansion en vue d'entraîner les trois bataillons d'infanterie pour en faire des bataillons de parachutistes;
- b. fournir un corps de troupes dûment constitué, pour participer aux exercices tactiques et aux démonstrations aux fins des cours donnés au CCEAI et des unités de service dans tout le pays;
- c. conserver et faire progresser les techniques propres aux opérations du SAS [commandos] et mises au point pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945);
- d. au besoin, fournir des parachutistes pour appuyer les unités de l'ARC, comme le prescrivait le Plan des opérations aériennes de recherche et de sauvetage;
- e. aider les autorités civiles à combattre les feux de forêt et à faire face aux catastrophes nationales, quand le Quartier général de la Défense l'y autorise⁸⁶.

La transition n'avait rien de subtil. À l'origine, on avait mis l'accent sur l'aide aux autorités civiles et sur les services à assurer au public; c'était des fonctions qui avaient été attrayantes aux yeux d'un gouvernement fatigué de la guerre et conscient des réalités budgétaires, mais elles perdaient désormais leur priorité (autrement dit, elles étaient totalement marginalisées). Toutefois, cela représentait bel et bien la réaction initiale de l'Armée canadienne à l'annonce que le gouvernement avait faite en 1946 pour dire qu'il envisageait de fournir un entraînement aéroporté au Groupe-brigade de la Force active (Armée régulière) et qu'un effectif était en cours de création à cette fin.

Illustration : Brenda Wight



« La Compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées »

La nouvelle entité a été dotée d'un effectif de compagnie : 125 hommes, tous grades confondus. Elle comprenait un peloton de chacun des trois régiments d'infanterie réguliers, soit le Royal Canadian Regiment (RCR), le Royal 22^e Régiment (R22^eR) et le Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI). Tous ses membres étaient des volontaires, et bon nombre d'entre eux possédaient une expérience des opérations aéroportées acquise pendant la guerre. Ils avaient été sélectionnés avec soin. Ils étaient tous célibataires et dans une forme physique superbe; ils avaient le sens de l'initiative et de la discipline personnelle et une bonne agilité d'esprit, ils étaient autonomes et ils abordaient les choses avec originalité.

S'il subsistait des doutes quant à l'intention de l'unité, ils ont été vite dissipés quand le capitaine (Capt) Guy D'Artois, membre de la PFSS puis du SOE pendant la guerre, en est devenu le commandant adjoint. Cependant, comme on avait du mal à trouver un major qualifié, il a été nommé commandant intérimaire⁸⁷. Après tout, ses titres de compétence étaient impeccables. En avril 1944, D'Artois avait sauté en parachute à Mont Cortevaix, en France, lieu alors occupé par les Allemands. Avant la libération du secteur, il avait entraîné 600 partisans, créé le réseau Sylla du maquis, établi une ligne téléphonique protégée de 800 kilomètres et attaqué les troupes d'occupation allemandes à de nombreuses reprises dans sa zone d'opérations. En outre, il avait communiqué à ses alliés français le goût de la victoire. Ses exploits lui ont mérité l'Ordre du service distingué et la Croix de guerre française avec palme qui lui a été décernée par le Gén Charles de Gaulle. Ses actions avec le maquis lui ont valu des éloges : « Le Major D'Artois incarne la noblesse par son personnage, sa force et sa stature, mais aspect plus important encore, par sa simplicité et sa gentillesse⁸⁸. » [TRADUCTION]

D'Artois a fait bénéficier de son expérience la Compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées (CCOSA). Il a entraîné sa sous-unité de parachutistes soigneusement choisis comme s'il s'agissait d'une force spéciale de commando. Son approche intraitable et sa persistance caractéristique ont vite suscité le désespoir absolu des officiers supérieurs, à Rivers [CEAIC]. Les vétérans de la CCOSA ont expliqué que le Capt D'Artois ne comprenait pas le sens du mot « non ». Il poursuivait son programme d'entraînement, peu importe ce que les autres disaient. » Un autre vétéran s'est rappelé que « Guy ne rendait de comptes à personne; il était son propre maître et menait sa propre barque⁸⁹. » [TRADUCTION]

Cette approche non conformiste n'a pas manqué d'attirer l'attention. En fait, à cause d'elle, le Directeur de l'instruction militaire au QGDN a exigé une réévaluation de la CCOSA. « Je ne peux pas, a-t-il soutenu, accepter les concepts actuels que cette compagnie semble appliquer. » [TRADUCTION] Il a pointé du doigt la contradiction entre l'intention originale et ce qui existait vraiment, c'est-à-dire les commandos D'Artois. Il a ajouté ce qui suit : « J'estime d'abord et avant tout qu'il faudrait changer le nom de la compagnie ... il est vrai qu'en temps de guerre, les unités s'apparentant aux forces spéciales produisent des résultats disproportionnés par rapport à leurs objectifs, si elles sont bien employées; cependant, elles ne gagnent pas les batailles; elles représentent un instrument de luxe, et il y a fort à douter à proprement parler que les membres d'une telle unité puissent être recrutés parmi nos forces armées du temps de paix⁹⁰. » [TRADUCTION]

Cependant, la question est vite devenue théorique. Jusqu'alors, la survie de l'EEAI et de sa capacité limitée d'entraîner des FOS et des troupes aptes à exécuter des opérations aéroportées, comme la représentait la CCOSA, était principalement attribuable à la préoccupation des Britanniques et des Américains à l'égard des forces aéroportées et aérotransportables dans l'après-guerre. Cette préoccupation résultait d'un concept de la sécurité fondé sur de petites forces permanentes dotées d'une plus grande mobilité tactique et stratégique. En deux mots, les parachutistes incarnaient la capacité d'intervention opérationnelle du pays. Cela était vital, en raison du Plan canado-américain de sécurité de base (PSB) adopté en 1946 qui obligeait le Canada à fournir une brigade aéroportée/aérotransportable et les moyens de transport aérien nécessaires, dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre de l'accord global de défense continentale. À l'été 1948, la Compagnie d'opérations spéciales aéroportées constituait l'ensemble des moyens opérationnels du Canada au chapitre des forces aéroportées et des FOS. De toute évidence, une décision quelconque s'imposait.



Les membres de la CCOSA montent à bord d'un avion pour aller exécuter un saut d'entraînement.

Par conséquent, le chef d'état-major général (CEMG) a ordonné de terminer l'entraînement d'un bataillon d'infanterie pour les opérations aéroportées/aérotransportées avant le 1^{er} avril 1949. Après tout, le PSB exigeait qu'au 1^{er} mai 1949, le gouvernement canadien soit en mesure de déployer une équipe de combat de la taille d'un bataillon prête à faire face immédiatement à une insertion réelle des Soviétiques dans l'Arctique, et un deuxième bataillon, dans les deux mois suivants, puis un groupe-brigade complet, dans les quatre mois suivants⁹¹. Cela a sonné le glas de la CCOSA.

L'Armée canadienne était alors en train de se doter, enfin, de son groupe-brigade actif et aéroporté/aérotransportable qu'elle a appelé « Force de frappe mobile », ou FFM. Cela a eu un effet dévastateur sur la CCOSA. Les divers pelotons hautement entraînés de celle-ci ont fourni le cadre d'instructeurs à chacun des régiments d'infanterie de la Force régulière (le RCR, le R22^eR et le PPCLI) qui ont envoyé à tour de rôle au CEAIC un groupe d'hommes qui y ont obtenu la qualification de parachutiste avant de retourner dans leur régiment d'appartenance pour y constituer un cadre de spécialistes des missions aéroportées. Le chef de l'État-major

général (CEMG) a rendu officielle la lente dissolution de la CCOSA quand il a annoncé qu'elle ne serait pas reconstituée une fois que le R22^eR aurait terminé son instruction de conversion aux missions aéroportées, car c'était le dernier des trois régiments d'infanterie de la Force active à la recevoir.

La dissolution comme telle a été si discrète qu'il n'en existe aucune date officielle. Les membres de la CCOSA se sont tout simplement dispersés. Malgré tout, la compagnie a joué un rôle vital dans l'histoire des FOS et des troupes aéroportées du Canada. Elle a été le « pont » entre le 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes et les trois bataillons d'infanterie qui ont conceptuellement formé une brigade aéroportée (c.-à-d. la Force de frappe mobile, ou FFM). Ce faisant, elle a perpétué l'esprit des forces aéroportées et conservé les compétences nécessaires propres aux parachutistes. Elle a aussi maintenu, bien que brièvement, le concept d'une force de commandos triés sur le volet et très bien entraînés, capables d'exécuter des opérations spéciales, dans l'esprit des traditions du SOE et du SAS de la Seconde Guerre mondiale.

Le Régiment aéroporté du Canada

Avec la dissolution de la CCOSA, l'histoire des FOS a fait une pause au Canada. Ni la FFM, ni la Force de défense du Canada qui lui a succédé ne comportait une forme quelconque de FOS. D'ailleurs, on pourrait soutenir que ni l'une ni l'autre ne possédait de véritable capacité aéroportée.

Comme toujours, des facteurs extérieurs ont influé sur les virages organisationnels internes. Au début des années 1960, la notion d'une unité d'intervention rapide et d'une force spéciale au sein de l'Armée canadienne a rallié de plus en plus de gens, en grande partie par suite de l'intervention américaine au Vietnam. En 1966, le lieutenant-général (Lgén) Jean Victor Allard, nouveau commandant du Commandement de la Force mobile (FMC) (c.-à-d. l'Armée de terre), a décidé que l'Armée canadienne se doterait d'une capacité semblable. Plus précisément, il souhaitait mettre sur pied une unité entièrement aérotransportable avec tout son équipement, qui se déploierait en moins de 48 heures dans n'importe quel théâtre opérationnel désigné. Le 12 mai 1966, donc, le ministre de la Défense nationale a annoncé que la FMC comprendrait un régiment aéroporté dont le personnel et l'équipement pourraient être envoyés rapidement dans des zones de danger⁹².

Pour le commandant de l'Armée canadienne, le nouveau régiment aéroporté offrait la souplesse et un niveau plus élevé de professionnalisme et de compétences militaires. Il croyait véritablement que « cette unité légère [serait] très tentante pour un jeune homme aimant le danger; donc tous les volontaires peuvent y appartenir ». Le régiment qu'il allait créer serait accessible aux membres des trois armes et constitué entièrement de volontaires. « Nous avons l'intention, disait-il, d'étudier les individus d'un peu plus près plutôt que de considérer l'unité comme un grand ensemble de troupes, dont certains ne conviennent pas à certaines tâches⁹³. » [TRADUCTION]

Au printemps 1966, le Gén Allard, dorénavant chef d'état-major de la Défense (CEMD), a franchi l'étape suivante et s'est mis à parler de la formation qu'il décrivait affectueusement comme étant le nouveau « régiment de commandos aéroportés ». Le Col Don H. Rochester a été désigné pour en être le commandant, et on lui a donné une autre année pour en parfaire le « concept d'opération », l'organisation et la structure. Les perspectives semblaient illimitées. Selon les souvenirs du Col Rochester « l'intérêt de l'idée du Gén Allard était que cette unité serait complètement différente des autres. Sauf pour les aéronefs, elle serait autonome et comprendrait ses propres unités d'infanterie, de blindés, d'artillerie, de génie, de transmissions et de soutien administratif. Et tous les membres seraient volontaires et si bien formés dans leur propre service ou arme qu'ils pourraient consacrer leur temps à l'instruction spécialisée⁹⁴. »

Le Régiment aéroporté du Canada (RAC) a été créé officiellement le 8 avril 1968⁹⁵. Il comprenait un quartier général et escadron de transmissions aéroportés (80 militaires), deux commandos d'infanterie aéroportés (278 militaires chacun), une batterie d'artillerie aéroportée (80 militaires capables de constituer deux troupes de trois obusiers démontables, ou deux groupes de six mortiers moyens (82 mm), un escadron aéroporté de campagne (81 militaires) et un commando aéroporté des services (soutien logistique au combat et administration – 89 militaires).



Le 3^e Commando du RAC à l'assaut du barrage d'Arnprior.

Le mandat du Régiment était impressionnant, voire trop optimiste. Le Régiment devait pouvoir remplir toute une gamme de missions, dont les suivantes : assurer la défense du Canada; se tenir en attente, au service des Nations Unies (ONU); exécuter des opérations de maintien de la paix; remplir des missions en cas de catastrophe nationale; se charger de missions confiées autrefois aux forces spéciales aéroportées (SAS); exécuter des raids en période de guerre; se charger de l'entraînement des parachutistes des FAC. L'Ordonnance d'organisation des Forces canadiennes (OOF) pertinente disait ce qui suit : « Le Régiment aéroporté du Canada a pour rôle de fournir une force capable de se déplacer rapidement pour s'opposer à toute menace ennemie imprévue, ou pour remplir tout autre engagement des Forces canadiennes⁹⁶. » [TRADUCTION]

De plus, le commandant de l'Armée canadienne, le lieutenant-général W.A.B. Anderson, a ordonné à l'équipe de planification du RAC de se rendre en visite à l'US Special Forces Centre et au Régiment britannique du SAS pour réunir « les éléments factuels et autres nécessaires afin d'élaborer son concept⁹⁷. » [TRADUCTION] Par ailleurs, il a décrété qu'un élément du Régiment devait avoir les compétences

voulues pour remplir les tâches suivantes : sauts en parachute en chute libre prolongée (HALO); patrouilles en profondeur en territoire ennemi; plongée sous-marine; enlèvement d'obstacles et pose de charges de démolition sous-marines; alpinisme; missions en équipe du genre de celles remplies par les forces de service spécial⁹⁸.

Bien que le régiment fût en apparence une unité aéroportée conventionnelle, en raison de sa conception même, il s'agissait clairement, tant aux termes officiels de l'OOFC pertinente qu'en vertu des directives données par la chaîne de commandement des FAC, d'une entité qui devait pouvoir mener des opérations spéciales, telles qu'on les définissait à l'époque⁹⁹. La capacité de servir comme une FOS était aussi intégrée dans le concept d'opération tout comme dans le manuel de doctrine qui allait suivre, soit la PFC 310 (1) intitulée *Forces aéroportées, volume 1, Le Régiment aéroporté du Canada*. Sous la rubrique « Opérations spéciales » figurait une longue liste de tâches qui relevaient clairement des forces spéciales, vu leur nature. Plus précisément, le document indiquait que « le Régiment aéroporté du Canada doit être prêt à mener les opérations suivantes pour lesquelles il a reçu un entraînement particulier : perturbation des lignes de communication, destruction d'installations essentielles, opérations de guerre psychologique, missions spéciales de renseignement, missions de récupération, opérations de déception, opérations de sécurité intérieure, opérations de contre-guérilla et soutien aux forces paramilitaires locales¹⁰⁰ ».

MFAC



**Insertion par descente en chute libre prolongée (HALO) –
Éclaireurs du RAC.**

Les chefs du RAC étaient conscients de l'accent mis sur les opérations spéciales et ils se souciaient parfois quasi exclusivement de pouvoir exécuter d'audacieux raids s'assimilant à l'action directe des commandos. En outre, comme un certain nombre d'anciens commandants l'ont souligné, si quelque chose se produisait (p. ex., un incident terroriste), ils savaient que le RAC serait appelé à intervenir; par conséquent, ils s'efforçaient d'inculquer aux soldats les compétences qu'il leur faudrait pour exécuter des opérations spéciales.

MFAC



Éclaireurs du RAC commençant leur mission depuis un sous-marin.

La qualité des premiers membres du Régiment était incontestable. Les thèmes officiels de recrutement mettaient l'accent sur les atouts supérieurs du nouveau genre de guerriers. Ils soulignaient que le nouveau parachutiste devait être en excellente condition physique, un expert des armes légères et un spécialiste de la survie. En outre, les exigences faisaient ressortir la nécessité d'être robuste, courageux et doté d'une endurance considérable. En grande partie, et cela ne surprend personne, les candidats étaient des soldats ambitieux, déterminés et énergiques. Les recruteurs ont choisi la crème de la crème dans l'Armée de terre. Seuls les officiers, les sous-officiers et les soldats expérimentés étaient acceptés. Tous les fusiliers des commandos devaient posséder l'ensemble des qualifications propres aux caporaux. Cela

signifiait qu'ils avaient tous servi dans un bataillon de fusiliers de la Force régulière et que les aspects élémentaires de la vie de soldat n'avaient plus de secret pour eux. Ce qui importait tout autant, c'était que tous étaient en général plus âgés et, dans l'ensemble, plus sérieux. Cet état de choses a permis au Régiment de se consacrer à un entraînement spécialisé qui portait, par exemple, sur les opérations en montagne et les missions d'éclaireur, sur l'art de la patrouille, sur les missions en skis et sur le combat sans armes.

Le RAC est vite devenu connu comme une unité qui se chargeait des missions difficiles, exigeantes et dynamiques. Il a établi de nouvelles normes de condition physique et de réalisme à l'entraînement. Étant donné son statut de force stratégique capable de se déployer partout dans le monde, le Régiment a voyagé dans tout le Canada, aux États-Unis et dans des endroits exotiques tels que la Jamaïque pour s'exercer à appliquer ses compétences meurtrières. Il s'est entraîné et a fait des échanges avec le SAS britannique, les Rangers et les US Special Forces et la Légion étrangère (France). Au début des années 1970, le Régiment aéroporté était au paroxysme de sa puissance. Il avait le statut d'une mini-formation, un accès direct au commandant de l'Armée de terre et un effectif accru en temps de paix de 1 044 hommes, tous grades confondus.

Le RAC s'est déployé à Montréal, au Québec, pendant la crise d'octobre 1970 déclenchée par le Front de libération du Québec (FLQ) et, quatre ans plus tard, à Chypre, pendant l'invasion de l'île par la Turquie. Cependant, il a fonctionné dans tous les cas uniquement comme une unité d'infanterie conventionnelle. Le 26 novembre 1976, le RAC a déménagé d'Edmonton à Petawawa et a perdu son statut de formation¹⁰¹. Il est alors devenu une simple unité au sein de la Force d'opérations spéciales (FOS) auxquelles on venait de confier un nouveau rôle; cela procurait à l'Armée de terre une force de réaction rapide aéroportée/aérotransportable relativement légère au centre démographique du pays. Cette force pouvait être transportée rapidement pour renforcer l'une ou l'autre des brigades sur les flancs, aux fins de la sécurité intérieure, pour intervenir dans l'Arctique, ou pour participer à des opérations de l'ONU¹⁰².

La restructuration a infligé d'autres blessures au Régiment. Son effectif a été réduit considérablement, et il a perdu son statut privilégié au sein de l'Armée de terre quant à la dotation en personnel et au droit d'être exempté des missions ordinaires que les autres unités devaient accepter. Par la force des choses, il a commencé

à accepter des militaires moins expérimentés dans tous les grades, ce qui a bien sûr entraîné une dégradation de ses capacités. En outre, les chefs supérieurs des FAC s'en sont pris à lui de plus en plus, eux qui ne voyaient pas d'un bon œil les « soldats spéciaux », surtout à une époque où les budgets de la défense diminuaient sans cesse.

Malgré l'OOFC sur le Régiment et son statut international de force en attente, le fait qu'il ne s'était jamais déployé ajoutait à l'exaspération de ses membres. Les chefs supérieurs des FAC soutenaient que le déploiement du Régiment aurait privé le Canada de sa réserve stratégique. D'un point de vue plus réaliste, le problème était axé sur la composition de l'unité aéroportée elle-même. Elle n'avait ni la mobilité (véhicules blindés et à roues) ni les moyens de soutien nécessaires pour se déployer pendant de longues périodes. Par conséquent, il était plus facile d'envoyer des unités conventionnelles exécuter les opérations, lesquelles étaient toutes de nature conventionnelle, de toute façon.

MFAC

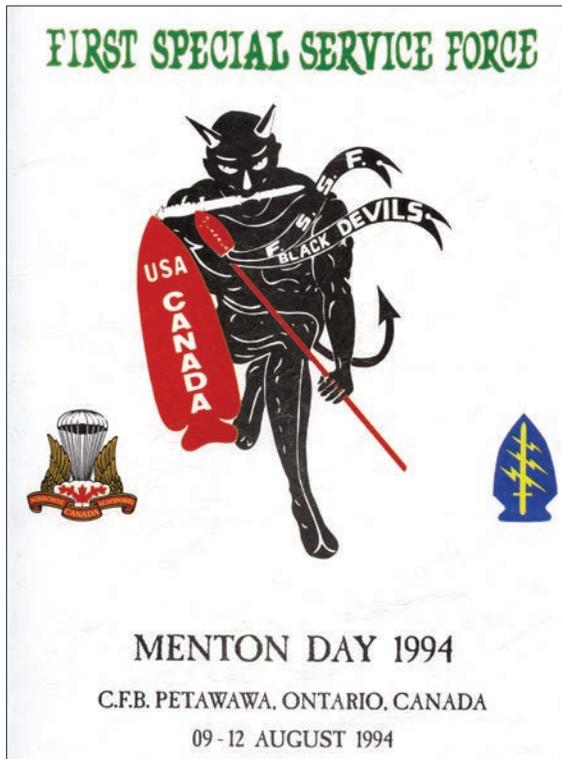


Des soldats du RAC fouillent une hutte, à la recherche d'armes en Somalie.

La réduction continuelle de la taille du Régiment, qui l'a ramené à celle d'un bataillon en 1992, a miné encore plus son statut et ses capacités. Malgré tout, en décembre de cette année-là, le RAC s'est déployé en Somalie dans le cadre d'une opération de rétablissement de la paix ordonnée aux termes de la Résolution 794 du Conseil de sécurité. Malheureusement, le Régiment a éprouvé dans le théâtre des problèmes disciplinaires qui ont entaché son rendement réel¹⁰³. Le Régiment a pacifié son secteur en moins de trois mois, ce qui lui a valu les éloges de Hugh Tremblay, Directeur des secours humanitaires et de la réhabilitation en Somalie, qui disait à tous ceux qui voulaient l'entendre : « Si vous voulez savoir et voir ce qu'il faut faire quand vous êtes ici en Somalie, allez à Beledweyne, parlez aux Canadiens et faites comme eux; imitez les Canadiens, et vos efforts humanitaires seront couronnés de succès dans votre secteur¹⁰⁴. » [TRADUCTION]

En dépit de cela, la mission a ultimement été redéfinie dans les médias et dans la conscience publique comme ayant été un échec en raison du piètre leadership et des actes criminels d'un petit nombre. Le meurtre inexplicable et lamentable par la torture de Shidane Arone, un ressortissant somalien pris en train de commettre un vol dans l'enceinte du Régiment, a marqué plus que toute autre chose l'opération du RAC en Afrique. Le tollé général et les critiques formulées contre le ministère de la Défense nationale (MDN) par suite de la tentative de camouflage au QGDN, ainsi que les vidéos diffusées ultérieurement qui montraient des séances d'initiation au sein du RAC, ont engendré une crise gigantesque, et les décideurs supérieurs tant politiques que militaires se sont désespérément mis en quête d'une solution rapide et facile à leurs ennuis. Ils n'ont pas tardé à en trouver une. Dans un communiqué officiel publié dans l'après-midi du 23 janvier 1995, David Collenette, alors ministre de la Défense nationale, a annoncé ce qui suit : « Nos officiers supérieurs militaires croient que le Régiment tel qu'il existe devrait continuer à exister, mais le gouvernement pense le contraire. Par conséquent, aujourd'hui, en vertu des pouvoirs que me confie la *Loi sur la défense nationale*, j'ai ordonné la dissolution du Régiment aéroporté du Canada¹⁰⁵. » [TRADUCTION]

MFAC



Programme de la Journée des événements de Menton, en 1994.

En définitive, le RAC a été la seule unité qui avait permis au Canada de mener des opérations spéciales de 1968 à 1993. Le brigadier-général (Bgén) Jim Cox a exprimé comme suit le sentiment général des anciens membres du Régiment : « Dans notre cœur, nous étions les égaux des membres du SAS et des US Special Forces¹⁰⁶. » [TRADUCTION] Somme toute, bien que le Régiment, surtout au cours des dernières années de son existence, n'eût pas toutes les caractéristiques d'une FOS à proprement parler, il possédait le mandat officiel (et l'assentiment implicite des chefs supérieurs des FAC en ce sens) le chargeant de mener des opérations spéciales, s'il le fallait. En outre, le RAC s'était exercé à remplir des missions nécessitant une action directe et à exécuter des reconnaissances spéciales. Par ailleurs, il s'entraînait régulièrement et il a opéré des échanges de petites unités avec des FOS américaines et britanniques. Il a donc joué un rôle important dans l'histoire des FOS au Canada.



Des soldats du RAC travaillant avec l'USSF pendant un exercice interallié.

CHAPITRE 4

LA MONTÉE DU TERRORISME : L'APRÈS-GUERRE FROIDE

La destruction du mur de Berlin, à la fin de novembre 1989, dont on dit qu'elle a symbolisé la fin de la guerre froide, a suscité dans les milieux politiques et chez la population en général la conviction que le monde était désormais un endroit plus sûr et plus stable. Après tout, la guerre froide, qui avait duré une quarantaine d'années, était terminée. Plus important encore, l'Occident l'avait emporté. Par conséquent, les gouvernements occidentaux et la population s'attendaient à récolter les dividendes de la paix. En effet, la menace soviétique ayant été supprimée, les Canadiens se sont mis à demander pourquoi il fallait conserver des forces militaires nombreuses. En outre, le gouvernement du Canada avait accumulé un déficit colossal qui entravait la croissance de l'économie nationale, dévaluait le dollar canadien et nuisait à l'investissement étranger. Le MDN, dont le budget discrétionnaire était inégalé dans l'appareil gouvernemental fédéral, est donc devenu la cible naturelle des partisans de la compression de ce budget.

Cependant, le nouvel ordre mondial a rapidement commencé à s'effriter. Les anciens États interposés qui avaient bénéficié d'un appui économique, politique et militaire extérieur se retrouvaient désormais abandonnés à eux-mêmes, sans les subventions économiques nécessaires pour survivre, ou sans l'infrastructure de sécurité voulue pour maintenir ensemble des groupes ethniques et culturels diversifiés et fragmentés. Il ne faut donc pas se surprendre que le chaos s'y soit installé. Le nombre d'États non viables et à risque a grandi. Dans le sillage de la guerre civile, les épurations ethniques et les génocides se sont multipliés. Au lieu de dividendes de la paix, la réalité a nécessité une injection massive de ressources pour arrêter la descente dans le chaos engendré par l'environnement de l'après-guerre froide. Le gouvernement canadien a alors dû chercher à se doter de la posture nécessaire au chapitre de la sécurité nationale pour protéger le pays en cette nouvelle ère tumultueuse.

Groupe spécial d'interventions d'urgence (GSIU)

Aspect important, même avant le chaos qui s'est installé après la fin de la guerre froide, les pays industrialisés de l'Occident avaient déjà fait face à une transformation fondamentale de la menace pour la sécurité internationale, à la fin des années 1960. La violence politique – ou, plus précisément, le terrorisme – a été reconnue comme étant une « nouvelle » menace importante. Les attentats à la bombe, les enlèvements, les meurtres et les détournements d'avions de ligne ont semblé abonder partout dans le monde. Non seulement au Moyen-Orient, mais aussi en Europe les pays ont été projetés dans une vague de violence tandis que des terroristes locaux et internationaux livraient une guerre incessante ne respectant aucune frontière ni limite. Le massacre d'athlètes israéliens aux Jeux olympiques de 1972 à Munich (Allemagne de l'Ouest) est devenu un des épisodes déterminants de la crise, tout comme l'attaque terroriste de 1975 contre le siège de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), à Vienne (Autriche)¹⁰⁷.

Cependant, le problème s'est répandu au-delà du conflit et des affrontements politiques au Moyen-Orient. En Allemagne, des entités telles que le groupe Baader-Meinhof (ou Faction de l'Armée rouge) ont semé la mort et la destruction. La Hollande a été assiégée par des terroristes moluquois, et la Grande-Bretagne s'est trouvée aux prises avec l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et le dossier de l'Irlande du Nord. Même en Amérique du Nord, le terrorisme a fait voir ses horreurs. Les Américains ont assisté à une multiplication des groupes radicaux tels que les Weathermen, le New World Liberation Front et le Black Panther Party, pour n'en nommer que quelques-uns. Comme on pouvait s'y attendre, ces crises ont incité la plupart des pays industrialisés du monde à adopter de nouvelles mesures, en particulier la mise sur pied d'unités militaires et paramilitaires spécialement choisies et entraînées pour lutter contre le terrorisme international.

Au Canada, la situation était semblable. Près de 500 incidents terroristes à caractère politique ont visé notre pays entre 1960 et 1985. Quatre-vingt-cinq pour cent d'entre eux étaient d'origine locale, et le reste a eu lieu à l'étranger¹⁰⁸. Les premiers attentats terroristes ont été perpétrés par les Fils de la liberté douk-hobors (le mouvement a atteint son apogée en 1961), puis par le groupe séparatiste et terroriste québécois appelé *Front de Libération du Québec* (FLQ), qui a suscité la crise d'octobre de 1970.

Fait intéressant, bien qu'étant au courant de la menace et de la présence de réseaux terroristes au Canada, le gouvernement ne savait pas au juste comment envisager l'avenir à cet égard. L'assaut fructueux qu'a exécuté le *Grenzschutzgruppe 9* (GSG 9) ouest-allemand pour libérer les otages retenus dans un avion détourné à Mogadiscio (Somalie), le 18 octobre 1977, a été pour lui une incitation importante à passer à l'action. Par conséquent, en novembre 1977, le Cabinet, donnant suite aux préoccupations du solliciteur général (SOLGEN), a examiné l'état de préparation du pays face à l'intensification du terrorisme international et il a ordonné la création d'un comité spécial qui comprendrait des représentants du MDN, du Bureau du Conseil privé (BCP), du ministère des Affaires extérieures, de Transports Canada et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le Cabinet a chargé ce comité de lui présenter une proposition sur le genre de capacité dont le Canada avait besoin pour lutter contre le terrorisme et remplir un rôle semblable à celui du GSG 9.

Le Comité a vite fait savoir qu'il n'y avait au Canada aucune unité de police ou militaire dotée des capacités viables pour faire face à des incidents perpétrés par des terroristes politiques déterminés et convaincus. En outre, après des visites faites au Royaume-Uni (R.-U.) et en Allemagne de l'Ouest, le Comité a conclu qu'il fallait une entité antiterroriste nationale résolue et dotée d'un équipement ultramoderne, ne serait-ce que pour décourager tout attentat éventuel.

Le Cabinet a donc confié au ministère du SOLGEN le soin de créer une telle entité. En 1978, dans la foulée de plusieurs incidents internationaux, le SOLGEN et le min DN ont présenté une autre proposition conjointe au Cabinet pour réclamer la mise sur pied d'un programme « Prise d'otages, Attaques et Sauvetages » (POAS). Le Cabinet a accepté la proposition en principe, mais elle a plus tard été rejetée par le Conseil du trésor pour des raisons financières.

Cependant, la menace demeurait pressante, et le SOLGEN s'inquiétait au sujet du Sommet du G7 qui devait avoir lieu à Ottawa, les 20 et 21 juillet 1981. Le MDN a rejeté la demande du SOLGEN qui proposait de constituer et d'entraîner une force spécialisée de 100 hommes. Le MDN a fait valoir qu'il faudrait au moins douze à dix-huit mois pour ce faire, et il a donc affirmé qu'il ne disposait pas d'assez de temps pour mettre l'unité nécessaire sur pied. Par la suite, le SOLGEN a ordonné à la GRC de trouver les meilleurs membres de ses équipes spéciales de tir et de

tactique dans l'ensemble du pays et de former avec eux une équipe POAS. Celle-ci s'est entraînée à la Base des Forces canadiennes (BFC) Petawawa avec l'aide du Special Air Service (SAS) britannique et le soutien du MDN et, à la fin de juin, un groupe de choc composé de 28 membres de la GRC a terminé son entraînement.

Une seconde mouture de la proposition concernant le programme POAS a été présentée ultérieurement. Cependant, le MDN, qui avait en fait été un partenaire hésitant dès le début, s'est alors fait tirer l'oreille pour appuyer le programme et il est même allé jusqu'à mettre en doute la nécessité réelle d'une force antiterroriste. Pour le SOLGEN, le besoin était on ne peut plus clair. Son point de vue a été confirmé par une série d'incidents terroristes survenus au Canada. En 1982, des attentats terroristes à la bombe perpétrés dans l'ouest et le centre du Canada par un groupe appelé « Direct Action » (Action directe) ont suscité des craintes sérieuses. En outre, le 12 avril 1982, trois membres de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) ont fait feu à plusieurs reprises sur le chargé d'affaires turc Kani Cungor dans le stationnement souterrain de son immeuble d'habitation dans l'est d'Ottawa. Plusieurs mois plus tard, le 28 août 1982, l'attaché militaire de la Turquie, le colonel Attila Altikat, a été abattu de neuf balles dans la tête tirées à bout portant pendant l'heure de pointe, à l'angle de la promenade de l'Ouest et de la promenade Island Park à Ottawa.

La situation a semblé empirer par la suite. Le 2 octobre 1982, cinq Canadiens, qui avaient peu avant été entraînés par l'organisation terroriste « Red Army Faction » (Faction de l'Armée rouge), ont fait exploser environ 121 kilogrammes de dynamite à l'extérieur de l'usine Litton Industries, à Toronto. L'organisation « Direct Action », une faction dissidente du groupe Baader-Meinhof, a revendiqué la responsabilité de l'attaque.

Plusieurs années plus tard, en 1984, la GRC a commencé à sonner l'alarme relativement à la menace grave que la violence sikhe risquait de représenter. De nouveaux groupes extrémistes, tels que l'International Sikh Youth Federation (ISYF) – un groupe de jeunes sikhs – et le Régiment Dashmesh, étaient en train, prétendument, de dresser une « liste de cibles ». D'autres menaces terroristes d'origine étrangère ont continué à se manifester. Le 12 mars 1985, trois Arméniens membres de l'Armée révolutionnaire arménienne, un groupe dissident de l'ASALA, ont attaqué l'ambassade de la Turquie à Ottawa et ont tué un gardien de sécurité de Pinkerton au cours de l'assaut initial. Ils ont tenu sept personnes en otage pendant environ trois

heures et demie. Par ailleurs, le 1^{er} avril 1985, le réseau de transport en commun de Toronto a été paralysé à toutes fins utiles après que l'Armée secrète arménienne pour la libération de la patrie eut envoyé un communiqué dans lequel elle menaçait de tuer des passagers du réseau. Cette menace a coûté à la ville deux millions de dollars et un nombre incalculable de temps supplémentaire accumulé par la police métropolitaine, la Police provinciale de l'Ontario et la GRC¹⁰⁹.

L'évolution continue du terrorisme international et intérieur a donné lieu à une autre tentative de faire progresser le programme antiterroriste national. Le 28 mai 1985, le solliciteur général a déposé une autre proposition devant le Cabinet. Toutefois, son plus grand problème consistait à décider quel ministère ou organisme serait responsable de la nouvelle capacité. Ni la GRC ni le MDN ne voulait en être chargé. La GRC a fait valoir que la lutte contre le terrorisme et le sauvetage d'otages étaient contraires à la culture de la police, étant donné que ces rôles supposaient le recours délibéré à la force et, parfois, à une force exceptionnelle qui entraînerait probablement des pertes de vie. Cette déclaration était en contradiction avec le fait que l'action policière repose sur le principe de la contrainte, surtout dans les affrontements armés, vu que l'objectif primordial est de sauver des vies humaines. Le commissaire de la GRC a alors soutenu que la GRC ne possédait pas les ressources humaines au sein desquelles il faudrait puiser le personnel nécessaire.

Les militaires répugnaient à assumer la tâche, et cela est devenu clair lors d'une réunion entre le SOLGEN, le commissaire de la GRC et le CEMD. Le CEMD de l'époque estimait que le type de soldats qui seraient produits dans une telle organisation était tel qu'une fois qu'ils auraient terminé leur période de service, ils quitteraient l'unité et deviendraient invariablement des gangsters ou des mercenaires, désormais hautement entraînés. Par conséquent, le CEMD ne voulait pas avoir à gérer ce genre de problème ou de retombées et il ne voulait donc pas d'unité de genre dans ses Forces armées canadiennes¹¹⁰.

Le SOLGEN était dans une position difficile, car ni le chef de la GRC ni celui des FAC n'étaient disposés à assumer la responsabilité d'une unité antiterroriste. Toute hésitation qui empêchait encore la prise d'une décision sur la question de savoir s'il fallait ou non doter le Canada d'une unité antiterroriste a disparu quelques mois après que le SOLGEN eut présenté sa toute dernière proposition. En effet, le 23 juin 1985, pendant que les bagagistes transféraient des bagages du vol 003 des lignes Canadian Pacific en provenance de Vancouver à bord d'un vol d'Air India à

l'aéroport Narita, au Japon, une valise a explosé : la détonation a tué deux personnes et en a blessé quatre autres. Une heure plus tard, le vol 182 d'Air India qui se rendait de Montréal à Londres a explosé au-dessus des côtes irlandaises. Les explosions ont fait 331 morts et, à ce moment-là, elles ont représenté les pires attaques terroristes de l'histoire moderne¹¹¹.

Cette dernière attaque a eu l'effet d'une onde de choc sur le Cabinet, qui a ordonné à la GRC de mettre sur pied un groupe spécial d'interventions d'urgence (GSIU), lequel a été créé le 22 janvier 1986. Perrin Beatty, qui était alors SOLGEN, a fait l'annonce suivante : « Dans les rares situations où tous les efforts pour régler pacifiquement la prise d'otages sont épuisés et où les otages sont en danger de mort immédiat, les autorités n'ont pas d'autre choix que l'assaut¹¹². » Le ministre Beatty a dit de l'unité antiterroriste d'élite que c'était une arme de dernier recours à laquelle le pays ferait appel au tout dernier moment, quand tous les autres moyens auraient échoué¹¹³. [TRADUCTION]

Le GSIU comprenait deux unités d'assaut spécialisées de 23 membres, des spécialistes, une petite cellule de commandement et un personnel administratif. L'effectif total comptait environ 75 personnes. Le plan original approuvé par le Cabinet précisait qu'une des deux unités d'« assaut » serait normalement dispersée pour exécuter des fonctions de police régulières, mais ce mode de fonctionnement s'est vite avéré peu pratique. Aspect important, le GSIU de la GRC était une force à haut niveau de disponibilité opérationnelle qui n'était pas censée agir comme une « force de réaction rapide ». Son rôle consistait plutôt à intervenir sur l'ordre du premier ministre seulement dans une impasse, une fois que toutes les tentatives de négociation auraient échoué et que le règlement du problème par la force dépasserait les capacités des ressources municipales et provinciales ou des autres moyens fédéraux déployés. Par conséquent, le GSIU avait le mandat très précis de porter secours aux otages en exécutant une attaque et en recourant à la force létale¹¹⁴.

En 1987, des principes clairs de commandement et de contrôle (C2) ont été adoptés. Le SOLGEN a confirmé le rôle et la mission du GSIU :

Il s'agit d'une formation hautement spécialisée et à rôle unique qui emploie le choc et des tirs meurtriers précis à distance rapprochée pour neutraliser les preneurs d'otages avant qu'ils aient pu exécuter ces derniers. Il ne faut donc recourir à l'équipe qu'une fois que tous les autres

moyens n'ont abouti à rien et seulement au stade où il est clair qu'aucune autre mesure ne garantira raisonnablement le sauvetage des otages¹¹⁵.

[TRADUCTION]

Fait important, les principes de C2 approuvés par le Cabinet ont permis au SOLGEN d'autoriser le déploiement et l'engagement du GSIU après avoir consulté le premier ministre et les autres ministres concernés. Les principes de C2 prévoyaient aussi le « déploiement préventif » du GSIU, une fois consultés le premier ministre et les autres ministres concernés, dans le cadre d'un événement national ou international important. Par exemple, une des deux sous-unités du GSIU a été déployée par mesure de précaution en 1987, lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Vancouver, et en 1988, lors des Jeux olympiques de Calgary et du Sommet économique de Toronto.

Le MDN ne s'est pas soustrait à sa responsabilité d'appuyer le GSIU. En août 1987, les FAC et la GRC ont conclu un protocole d'entente (PE) qui décrivait des services précis de transport aérien (par aéronefs à voilure tournante ou fixe) que les FAC fourniraient au GSIU aux fins de ses opérations et de son entraînement.

Tout au long de cette période, la nécessité d'ajouter une troisième sous-unité aux deux autres escouades d'assaut du GSIU comptant vingt-trois hommes chacune est demeurée un souci constant. Ce qui s'était passé ailleurs dans le monde avait montré que la taille du GSIU n'aurait alors pas suffi pour exécuter la mission éventuellement critique qui aurait consisté à prendre d'assaut un avion gros porteur. En février 1992, le SOLGEN a finalement ordonné à la GRC de recruter le personnel nécessaire pour constituer une troisième unité d'assaut. Cependant, cet ordre allait s'avérer superflu : le visage de la lutte antiterroriste était sur le point de changer.

Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2)

Comme nous l'avons mentionné plus haut, au début des années 1990, les efforts que le gouvernement fédéral déployait sans arrêt pour combattre son énorme déficit ont entraîné des réductions budgétaires marquées dans tous les ministères et organismes de l'État¹¹⁶, et la GRC n'a pas été épargnée. Dans ce contexte, les autorités ont été obligées d'opérer un changement. En effet, il fallait verser une prime pour temps supplémentaire aux membres du GSIU et le Groupe devait constamment recourir au transport aérien militaire et à d'autres appuis. De plus, bien qu'il existât

depuis des années, il n'était jamais parti en mission. Par ailleurs, dans l'après-guerre froide, les forces armées étaient prêtes à assumer de nouveaux rôles¹¹⁷. Bob Fowler, alors sous-ministre, a aidé à convaincre le MDN de prendre le relais du GSIU. Par conséquent, en février 1992, des hauts fonctionnaires du gouvernement, de la GRC et du MDN décidèrent de céder les rôles de libération des otages et de lutte contre le terrorisme (LO/CT) à une entité militaire... et c'est ainsi que fut née la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2).

Le transfert des responsabilités s'est fait en deux étapes distinctes. Au cours de la première, qui s'est étalée du 1^{er} mars 1992 à juin 1993, le MDN et les FAC ont accompli les tâches suivantes :

- a. définir les changements qu'il faudrait apporter à la politique;
- b. concevoir et établir l'organisation de la FOI 2 et en confirmer la mission;
- c. définir la composition de l'élément de commandement et du cadre des instructeurs (Période active des affectations de 1992);
- d. choisir et acquérir le matériel d'entraînement et l'équipement opérationnel;
- e. choisir et acquérir l'équipement administratif (p. ex. véhicules, fournitures de bureau, ordinateurs);
- f. formuler les critères de sélection des membres de la Force et opérer la sélection;
- g. définir les besoins relatifs aux installations administratives et au centre d'entraînement à Dwyer Hill et à Petawawa.

La deuxième étape a compris l'affectation concrète des membres des équipes d'assaut à la nouvelle organisation de la FOI 2; l'instruction individuelle et collective; la transmission des responsabilités opérationnelles de la GRC aux FAC, le 1^{er} avril 1993.

En raison des compressions budgétaires, le Conseil du trésor (CT) a exigé que le transfert n'ait aucune incidence sur le budget fédéral. Au départ, le MDN ne souhaitait aucunement se charger du complexe de 210 acres de la GRC à Dwyer Hill. Il comptait plutôt établir la nouvelle unité à la BFC Petawawa. Cependant, après avoir mieux compris ce que les installations spéciales nécessitaient, avoir appris que la GRC songeait à fermer le centre de Dwyer Hill et avoir examiné l'infrastructure

dont l'unité avait besoin, comparativement aux installations existantes des FAC dans la région d'Ottawa, les planificateurs ont conclu que le Centre d'instruction de Dwyer Hill représentait la meilleure option.

Le gouvernement a confié le rôle officiel suivant à la FOI 2 : « [...] fournir une force capable de prêter une assistance armée pour régler un problème qui nuit ou peut nuire à l'intérêt national. L'unité a pour principal objet la lutte contre le terrorisme (CT), mais peut s'attendre à être employée à d'autres tâches de grande importance »¹¹⁸. L'unité faisait face à un défi immense. Elle devait choisir et entraîner son personnel, se constituer en tant que telle et parvenir au stade opérationnel avant le 1^{er} avril 1993. En raison de l'échéancier serré, le premier commandant, le lieutenant-colonel Ray Romses, n'a eu d'autre choix que d'utiliser le modèle du GSIU de la GRC pour la présélection, la sélection et les normes de qualification. La GRC avait deux entités distinctes. Le Centre d'entraînement de Dwyer Hill était dirigé par un inspecteur de la GRC qui s'occupait de l'infrastructure et de l'entraînement. Le commandement et le contrôle du GSIU même étaient confiés à un autre officier de la GRC. Romses allait cependant se charger à la fois des fonctions opérationnelles et de l'entraînement.

La GRC et sept membres des FAC qui avaient été choisis par les gestionnaires de carrières pour constituer le cadre des instructeurs ont donné des cours de sélection spéciaux jusqu'en août 1992. Par la suite, soit de septembre à décembre 1992, la GRC et le cadre des instructeurs des FAC ont dirigé deux cours pour troupes d'assaut à l'intention des candidats retenus¹¹⁹. Ces cours ont été suivis, de janvier à mars 1993, d'un entraînement opérationnel final et d'un cours pour tireurs d'élite. En outre, un autre cours pour troupes d'assaut a eu lieu de janvier à mars. Les membres du GSIU de la GRC ont assumé de moins en moins la responsabilité de l'entraînement du personnel de la FOI 2. En définitive, à la date du 1^{er} avril 1993, deux troupes d'assaut et un détachement de francs-tireurs de la FOI 2 avaient atteint le stade opérationnel.

Malgré un échéancier serré, la FOI 2 était fin prête à la date fixée, soit le 1^{er} avril. Une cérémonie de passation de commandement et un dîner régimentaire ont eu lieu à Dwyer Hill, le 31 mars 1992, pour souligner la cession du rôle relatif à la LO / Lutte CT à la FOI 2 par le GSIU de la GRC. Le lendemain, l'unité entreprenait déjà des tâches opérationnelles.

Un autre défi que la nouvelle unité naissante de lutte contre le terrorisme (CT) a dû relever résidait dans le contexte de l'époque : le scandale créé en Somalie, plus précisément la torture et le meurtre de Shidane Arone par des membres du Régiment aéroporté du Canada au cours d'un déploiement dans le cadre de l'opération *Deliverance* en Somalie, puis la tempête politique ultérieure ont placé la nouvelle unité dans une position très difficile. Le lieutenant-général Mike Day, le premier capitaine-adjutant de l'unité, a fait l'observation suivante :

Les FAC se trouvaient bel et bien dans un contexte transformé par l'affaire somalienne. La décision n'avait pas encore été prise, à ce moment-là, de dissoudre le Régiment (aéroporté du Canada), mais toutes les conséquences internes pour la culture et le leadership des FAC commençaient déjà à se faire sentir dans toute la force. Bien que souscrivant à l'initiative du sous-ministre Bob Fowler voulant confier la lutte antiterroriste aux forces armées, les chefs supérieurs des FAC étaient bien loin d'en être d'ardents défenseurs. Déjà effrayés et marqués par le dossier somalien, qui était déjà en train de ternir l'image des Forces canadiennes, ils ne voulaient absolument pas d'une autre entité qui s'apparenterait au Régiment aéroporté. De toute évidence, une force de combat d'élite ressemblait trop à ce dernier aux yeux de bon nombre d'entre eux et, bien que leur ignorance au sujet de ce que l'unité devait être et serait en fin de compte ait contribué à définir leurs opinions, ce fut, à n'en pas douter, la tendance à éviter les risques qui a finalement été le critère déterminant¹²⁰. [TRADUCTION]

COMFOSCAN



Au début – Des membres de la FOI 2 exécutent des drills de pénétration.

De même, un officier supérieur des affaires publiques a déclaré : « Les premiers jours de la FOI 2 ont constitué une ère différente. Le premier plan de la FOI 2 en matière de relations avec les médias se résumait fondamentalement à ceci : “ Ne montrez rien, ne dites rien, n’admettez rien. ” » [TRADUCTION] Il a reconnu que l’environnement en était un « où vous pouviez faire partie d’une organisation saine à un moment donné, puis en crise la minute suivante. Les réputations risquaient d’être détruites en quelques minutes. » Aspect important, pour la FOI 2, le message a

d'emblée été le suivant : « [votre] réputation ne tient qu'à un fil¹²¹. » [TRADUCTION]. Comme un agent l'a déclaré : « Nous comprenions que nous formions une nouvelle entité et nous savions donc qu'il suffisait d'une seule décision pour la dissoudre¹²². » [TRADUCTION]

Essentiellement, une haute direction très méfiante craignait que la nouvelle unité, composée en grande partie d'anciens membres du Régiment aéroporté du Canada en activité de service, ne reprenne quelque vestige manifeste d'élitisme. Elle a bien précisé que le lexique de la FOI 2 ne devait pas comprendre des mots tels qu'« élite », « spécial », « forces spéciales », « forces d'opérations spéciales », ou tout autre mot ou symbole qui perpétuerait l'image ou le concept d'une élite militaire, ou qui établirait un lien avec eux. Comme un ancien commandant l'a révélé : « Il était même interdit d'employer l'acronyme FOS – nous devons dire « Forces d'emploi spécial », qui figurait dans le lexique du QGDN¹²³. » [TRADUCTION]

Mises à part les difficultés déjà mentionnées et le climat « politique » étouffant, dès le départ, le commandant a compris que l'unité était appelée à évoluer. Le GSIU de la GRC s'était contenté de demeurer une organisation policière se limitant strictement aux opérations de LO et de contre-terrorisme (CT). En raison des délais serrés, la FOI 2 a dû accepter ce paradigme et la culture policière connexe. Cependant, le rôle « noir » s'accompagnait de la question de l'utilité. Combien de fois l'unité serait-elle utilisée? Romses savait que cela risquerait de nuire à la conservation des effectifs. En outre, pour que la FOI 2 soit utile à l'ensemble des FAC, il allait falloir lui trouver un rôle « vert » (FOS).

Un agent supérieur de la FOI 2 s'est rappelé ceci : « Nous nous sommes mis à glisser vers un rôle vert. Cela éloignait notre unité de sa nature, car la majorité des gars était issue du Régiment aéroporté. » Il a ajouté : « Pour les Jeux du Commonwealth, nous avons dû suivre un cours de base sur les patrouilles. En outre, les déploiements dans l'ancienne Yougoslavie et en Afrique pour constituer des équipes d'aide à la planification d'urgence (EAPU) et des équipes consultatives du commandant du contingent (EC3), pour assurer la protection individuelle rapprochée (PIR) et pour libérer des otages nous ont aussi amenés aux rôles verts¹²⁴. » [TRADUCTION]

COMFOSCAN



Des membres de la FOI 2 exécutent une libération d'otages (LO).

L'unité a donc commencé à évoluer du milieu à la fin des années 1990 pour s'orienter davantage vers un rôle militaire propre aux FOS; cependant, la libération d'otages (LO) et la lutte CT sont demeurées ses principales préoccupations. En 1994, le CEMD a approuvé la croissance de la FOI 2 et une transition qui l'amenait à délaissier un rôle purement axé sur la lutte contre le CT en faveur d'autres missions typiques des opérations spéciales. Par conséquent, l'unité s'est chargée, un peu partout dans le monde (p. ex. en Afrique, dans les Balkans et en Haïti), de missions qui ont procuré à ses membres une expérience des lieux étrangers et des occasions de côtoyer des décideurs supérieurs militaires et civils.

COMFOSCAN



PIR assurée par la FOI 2 en Haïti.

À ce moment-là, la culture de l'unité reposait sur l'innovation, le dévouement et le professionnalisme. Il n'y avait ni antécédent ni expérience antérieure pouvant nous servir de repère. La plupart du temps, l'unité y allait par tâtonnement. Un des tout premiers agents se rappelle :

Nous tendions vers l'excellence. Nous nous préoccupions beaucoup moins de notre vie personnelle ou familiale – la mission, d'abord et avant tout et accomplir la tâche! L'innovation était capitale. Dans les mines d'Elliot, nous nous sommes exercés à utiliser des explosifs et souvent, des pièces s'effondraient sur nous. C'est par tâtonnement et en commettant des erreurs que nous avons acquis les compétences que nous possédons aujourd'hui. Il n'y avait pas de scientifiques de RDDC (Recherche et développement pour la défense Canada). Pour la lutte contre le terrorisme en milieu maritime (CTM), nous étions au milieu de l'océan Atlantique sans combinaison étanche et sans radio. Seuls avec nos propres connaissances. Six à neuf mois au sein de l'escadron d'II (Intervention immédiate). Il y avait un rappel au moins une fois par mois. Une semaine par mois consacrée à l'entraînement de nuit. Nous fonctionnions dans notre bulle. Notre défi : établir notre crédibilité et gagner la confiance du gouvernement¹²⁵. [TRADUCTION]

Incontestablement, la culture organisationnelle de l'unité était solide¹²⁶. Elle reposait sur le partage des épreuves et de l'expérience et sur une détermination commune à réussir. Aspect important, la petite unité regroupait des hommes qui s'identifiaient comme possédant les traits de caractère suivants dans une mesure anormalement grande :

- a. un sens élevé de la mission;
- b. un sens des responsabilités et de la responsabilisation individuelles;
- c. un sens de l'engagement nettement supérieur à celui que l'on attend d'autres unités;
- d. une motivation personnelle et un sens de l'initiative hors du commun;
- e. une condition physique et une résilience mentale exceptionnelles;
- f. une polyvalence et un sens de l'adaptation dans l'emploi des compétences et des techniques propres à la lutte CT;

- g. la capacité de travailler au sein d'une équipe ou en autonomie sans supervision, et pouvoir aussi travailler de concert avec des organisations non militaires et des unités étrangères;
- h. la maturité et le bon sens.

L'unité prenait alors de l'ampleur pour se doter d'un élément vert, comme nous l'avons déjà dit, mais elle continuait de mettre l'accent presque exclusivement sur les compétences dites « noires ». Néanmoins, en 1995, elle a créé une « étape verte » pour les nouveaux membres pendant le cours initial, étape qui correspondait essentiellement à une introduction aux techniques de campagne à l'intention des volontaires n'appartenant pas aux armes de combat.

Cependant, la lente expansion vers les « compétences vertes » ne s'est pas faite sans conséquence. Dans l'unité, une tension grandissante s'est manifestée entre ceux qui souhaitaient conserver le rôle « noir » exclusif de libération des otages et la « culture policière », d'une part, et, d'autre part, ceux voulaient faire de la FOI 2 une entité ressemblant davantage à une organisation militaire telle que les SAS britanniques et la Force Delta américaine. Un ancien sergent-major régimentaire (SMR) de la FOI 2 a déclaré ceci : « Au cours des années 1990, nous avons commencé à glisser vers les techniques et le travail de campagne en tant que FOS de niveau 1. Ce fut un choc pour certains. Ils s'étaient habitués à la vie facile (qui faisait partie de la culture policière dite « noire », axée sur la libération d'otages et le contre-terrorisme¹²⁷. » [TRADUCTION] De même, un officier subalterne de l'époque a fait observer ce qui suit :

Il y eu des points de friction éventuels quand nous avons opéré la transition à un rôle « vert » en vue des missions en Afghanistan. L'unité était issue du Groupe spécial d'interventions d'urgence (GSIU) de la GRC, et les « effets » de la culture tactique de la police ont inévitablement imprégné nos escadrons. Les membres de l'unité s'étaient habitués au domaine des opérations antiterroristes, aux VUS Suburban noirs, aux hôtels et au service temporaire (ST) rémunéré allant de pair avec ces opérations. Désormais, il leur fallait porter de lourds sacs à dos, consommer des rations et patrouiller dans des terrains extrêmement accidentés. Cela a suscité des problèmes et quelques conflits chez les chefs¹²⁸. [TRADUCTION]

Le virage – ou plus exactement l'élargissement du point de mire et ses conséquences corollaires – a été évoqué dans un rapport publié en 1999 par le Chef – Service d'examen. Ce document a bien résumé un certain nombre de questions qui se posaient à la FOI 2 à ce moment-là. On y lisait ce qui suit :

La FOI 2 est parfaitement capable de remplir les missions qui lui sont assignées [...] La nature modeste et les compétences de ses membres lui ont valu le respect et l'admiration des organismes d'application de la loi au Canada. Hommage encore plus digne de mention, la FOI 2 a acquis la reconnaissance bien méritée de bon nombre des forces d'opérations spéciales de nos alliés [...] L'évolution de l'unité au cours des deux dernières années a été remarquable. Bien que le caractère et les méthodes de fonctionnement hérités du Groupe spécial d'interventions d'urgence (GSIU) de la GRC aient bien servi les fins la FOI 2, quand elle était de la taille d'un escadron à ses tout débuts, la croissance due à l'acceptation de tâches militaires particulières l'ont obligée à progresser au-delà de l'étape initiale. L'ampleur de ce changement a comporté d'importants défis pour les dirigeants [...] L'unité risque véritablement de stagner si elle ne s'entraîne que pour se préparer au cas où surviendrait un incident terroriste¹²⁹. [TRADUCTION]

En fin de compte, le débat interne s'est finalement éteint quand des événements extérieurs ont été le catalyseur d'un changement dramatique. Le matin du 11 septembre 2001, des millions de personnes, le regard rivé à leur écran de télévision, ont assisté à ce qui se passait à New York. Tôt en matinée, un avion de ligne à réaction s'était engouffré dans les étages supérieurs d'une des tours du World Trade Center (WTC) dans le quartier financier de la ville. Pendant que, fascinés, les auditoires du monde entier fixaient leur téléviseur du regard et essayaient de comprendre ce qui venait d'arriver, un deuxième avion de ligne gros porteur est apparu dans le ciel et a percuté de plein fouet la seconde tour du WTC. Peu de temps après, les deux tours se sont effondrées, tuant du coup tous ceux et celles qui étaient à l'intérieur. Un troisième avion s'est écrasé dans le Pentagone, tuant et blessant ainsi des centaines d'autres personnes; un quatrième avion de ligne qui avait été détourné par des pirates et se dirigeait vers Washington (D.C.) s'est écrasé au sol en Pennsylvanie, loin de son objectif, grâce à la bravoure de ses passagers. En tout, ces attaques ont coûté la vie à près de 3 000 personnes.

En quelques jours, il est devenu clair que les États-Unis prendraient des mesures militaires pour frapper les terroristes qui avaient planifié et dirigé l'attaque et ceux qui les soutenaient et les encourageaient. Oussama ben Laden et son organisation terroriste al-Qaïda (AQ), protégés en Afghanistan par le mollah Omar et son gouvernement taliban, est vite devenu le centre d'attention. Il ne faut pas s'étonner que les Américains, par l'intermédiaire des forces paramilitaires de la Central Intelligence Agency (CIA) et de leurs FOS et agissant de concert avec l'Alliance du Nord, un mouvement de résistance antitaliban, aient rapidement déclenché une offensive pour évincer les talibans du pouvoir et capturé ben Laden et ses acolytes.

Pour le colonel (Col) Clyde Russell, commandant de la FOI 2 à l'époque, la crise a catalysé le changement. « J'ai compris qu'il nous fallait un point de mire opérationnel, sinon nous allions décevoir la population canadienne », a-t-il déclaré. « Les attentats du 11 septembre et la guerre nous ont fait passer au prochain niveau et au-delà, a-t-il révélé. Instinctivement, j'ai su qu'une occasion s'offrait à nous et qu'il fallait nous préparer à l'exploiter¹³⁰. » [TRADUCTION]

Le Canada s'est vite porté à l'aide de son allié américain. Les FAC se sont mobilisées pour envoyer des navires, des aéronefs et des forces terrestres appuyer la mission américaine baptisée « Opération *Enduring Freedom* » (OEF). Dans la foulée de leur contribution, les FAC ont créé une force opérationnelle d'opérations spéciales (FOOS) qui s'est déployée dans le contexte de l'OEF, sous le contrôle opérationnel du commandant américain du CJFSOCC (commandement de la composante des opérations spéciales de la force interarmées multinationale). Les Américains ont divisé le théâtre afghan en deux zones distinctes de responsabilité opérationnelle : celui de la force interarmées multinationale d'opérations spéciales (Nord) [CJSOTF (N)] / Force opérationnelle Dagger et celui de la force interarmées multinationale d'opérations spéciales (Sud) [CJSOTF (S)] / Force opérationnelle K-Bar, que les Américains ont appelée « force opérationnelle des FOS de la Coalition »¹³¹. Leurs tâches comprenaient l'action directe, les missions de reconnaissance spéciale et l'exploitation des emplacements délicats¹³².



Poste d'observation en montagne – Afghanistan, 2002.

Selon un commandant des forces au sol, les opérations menées par les FOOS « équivalaient à brandir une masse : Partout où nous la brandissions, l'ennemi se dispersait et ripostait rarement. La puissance de feu et les ressources réunies pour accomplir notre mission commune étaient stupéfiantes. » [TRADUCTION] Ces ressources comprenaient normalement au moins un et parfois deux avions de combat AC-130, des hélicoptères MH-47 et MH-60 du 160th Special Operations Aviation Regiment (SOAR) et des avions P3 Orion de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. Le commandant de la force terrestre a admis ce qui suit : « Nous étions gâtés, car nous avions un accès incontesté à des éléments de combat habilitants, et les missions étaient de courte durée ¹³³. » [TRADUCTION] Aspect important, exception faite des équipages des appareils AC-130, toutes les forces étaient logées au même endroit, ce qui a grandement facilité la planification des missions.

La FOOS issue de la FOI 2 s'est déployée dans le théâtre de décembre 2001 à novembre 2002. À ce moment-là, la FOI 2 était une entité peu connue, et son rôle dans le théâtre a été marginalisé au début. « Ils se posaient des questions parce qu'ils (les Américains) ne nous connaissaient pas vraiment », a concédé un membre de la Force opérationnelle. Au début, ils disaient : Bordel! C'est qui, la FOI 2¹³⁴? » [TRADUCTION]

En fin de compte, il a suffi d'une mission à la FOI 2 pour démontrer sa gamme de compétences, et elle est très rapidement devenue une force de prédilection. À la fin de la période de service, la FOOS de la FOI 2 avait, selon les autorités

militaires américaines, exécuté 42 missions de reconnaissance et de surveillance et 23 missions d'action directe¹³⁵. Les tâches avaient compris l'enlèvement de chefs talibans supérieurs, la dotation en personnel de postes d'observation en haute altitude et le nettoyage de réseaux de cavernes en montagne¹³⁶. Le rendement de la FOOS lui a valu la confiance et le respect des commandants américains dans le théâtre, et elle a été chargée de tâches spéciales avec des sous-unités américaines affectées auprès d'elle et relevant de son contrôle tactique (normalement, des membres du 75th Ranger Regiment ou des parachutistes de la 82nd Airborne Division et des ressources de l'aviation). Soit dit en passant, la FOOS de la FOI 2 a accompli plus de missions que n'importe quelle autre FOS de la coalition affectée auprès de la CJSOTF (S)/Force opérationnelle K-Bar.

COMFOSCAN



Extraction à la fin d'une opération.

En vérité, le commander Kerry Metz (Marine des É.-U.), directeur des opérations de la CJSOTF-S, a déclaré au Congrès : « Nous avons la chance d'avoir les meilleures forces d'opérations spéciales [...] et nous en avons mis les membres au défi d'exécuter des missions dans certains des environnements les plus hostiles jamais vus. »

[TRADUCTION] Il a ajouté : « [n]ous avions des équipes de reconnaissance spéciales à l'œuvre dans les montagnes de l'Afghanistan à plus de 10 000 pieds d'altitude, pendant des périodes prolongées et sans réapprovisionnement¹³⁷ » [TRADUCTION]. Le commandant de la CJSOTF-S, le contre-amiral Bob Harward, a tout simplement déclaré que « l'équipe de la FOI-2 était toujours son premier choix quand il fallait accomplir une mission d'« action directe »¹³⁸. » [TRADUCTION].

Incontestablement, la participation de la FOI 2 à l'OEUF a été un point tournant dans son évolution et dans l'histoire des FOSCAN. Le vice-amiral Greg Maddison¹³⁹, sous-chef d'état-major de la Défense (SCEMD) à l'époque a fait l'évaluation suivante :

« Quelles options pouvons-nous offrir? » Telle était la question immédiate qui se posait. Les Britanniques avaient littéralement envoyé à Tampa (quartier général du CENTCOM) en quelques heures entre 30 et 40 personnes. Nous avons dû attendre que le gouvernement annonce que le Canada apporterait son aide et ferait partie de la coalition des pays disposés à intervenir. Ensuite, nous avons tenu des discussions avec les Américains. Diverses questions étaient posées : « De quoi avez-vous besoin? » « À quoi pensez-vous? » [TRADUCTION] Et, de notre côté, « Lesquelles de nos forces sont-elles prêtes? » Nous avons essayé de nous entendre sur ce qu'ils étaient disposés à accepter. Les Américains voulaient à coup sûr une contribution maximale de notre part. Nous avons présenté plusieurs options au chef d'état-major, en particulier, une intervention non conventionnelle, à savoir un contingent de la FOI 2. Le SCMD a convenu qu'il s'agissait d'une option réaliste. Toutefois, nous ne pensions pas que le gouvernement du Canada (GC) l'accepterait, mais sa réponse a été rapide : Oui! Nous avons été surpris que le GC dise oui. Nous avons expliqué en détail en quoi consistaient les capacités de la FOI 2. Le premier ministre et le Cabinet ont déclaré que l'option leur paraissait logique. Pour ce qui était du commandement et du contrôle, étant donné qu'il fallait une réponse rapide aux fins du ciblage, la responsabilité en a été confiée à un lieutenant-général au QGDN, nommément le SCMD. En temps opportun, le commandant des FOS est passé par la chaîne de commandement normale et conventionnelle dans un théâtre d'opérations. Cependant, au début, nous avons été assujettis à la supervision des autorités supérieures. C'était la première

fois que la FOI 2 était envoyée dans un théâtre de guerre. Nous n'avions aucunement le loisir d'échouer. C'était bien simple : le GC n'appuierait pas un autre déploiement. À cause de l'affaire somalienne, l'échec était interdit aussi bien aux FOS qu'aux forces conventionnelles. L'échec aurait mis fin à l'appui du public ou du gouvernement. Nous devons bien veiller à ne commettre aucune erreur tactique qui aurait eu des répercussions stratégiques et qui nous aurait empêchés d'aller de l'avant. La perfection, et rien de moins, s'imposait à tous les égards¹⁴⁰. [TRADUCTION]

En outre, Maddison a exposé les avantages que le déploiement des FOS avait entraînés :

1. Conséquences tactiques – les FOS ont exécuté des opérations qui ont sauvé des vies;
2. Au niveau opérationnel et stratégique, les FOS ont prouvé qu'elles constituaient un outil utile;
3. La FOOS s'est acquise une telle crédibilité et une telle confiance à l'échelle internationale qu'au cours des années ultérieures, elle a dû refuser des offres d'aller travailler ici, là et un peu partout;
4. Le premier déploiement de la FOI 2 lui a procuré le panache qu'il lui fallait pour tenir des discussions et engendrer un soutien, de manière que, plus tard, le général Hillier milite avec succès en faveur de la création d'un commandement des FOS;
5. Les membres de la FOI 2 ont effectivement constaté qu'ils pouvaient accomplir les missions pour lesquelles ils s'étaient entraînés : les fondements étaient désormais solides, ce qui a contribué grandement à renforcer la confiance à l'égard des opérations¹⁴¹.

L'utilité de la FOI 2 ou, aspect plus important, l'effet qu'elle a eu dans le théâtre, a renforcé la crédibilité des Forces armées canadiennes. « Nous avons dû faire des pieds et des mains pour entrer dans la collectivité internationale des FOS aux côtés des membres du SAS britannique et de la Force Delta des États-Unis », a expliqué le colonel Clyde Russell, « mais une fois que nous avons réussi à nous y tailler une place, nous avons su nous faire valoir¹⁴². » [TRADUCTION]

La participation à l'OEF a aussi mis fin au débat de Dwyer Hill, à Ottawa. Un commandant de détachement de la FOI 2 a expliqué que « les attentats du 11 septembre 2001 nous ont propulsés à pleins gaz dans la guerre et nous ont permis de franchir de nombreux obstacles que nous aurions mis des années à surmonter en temps de paix. » [TRADUCTION] Le lieutenant-général (Lgén) Michael Day, un des commandants de la FOOS à l'époque et, plus tard, commandant du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, a déclaré : « Au cours de la première année [passée en Afghanistan], la maturité de l'unité a fait des bonds de géant. » Il a ajouté : « Les attentats du 11 septembre et la campagne afghane ont permis au COMFOSCAN de grandir et de devenir une force combattante accomplie. Notre premier déploiement demeurera le stade qui aura défini notre identité¹⁴³. » [TRADUCTION]

Bref, le déploiement de la FOOS de la FOI 2 a amorcé la croissance des FOSCAN et leur cheminement vers la maturité. « Elle nous a permis de passer à un mode cinétique, a affirmé le général Day. Elle a fait voir le lien qui existait entre, d'une part, le contre-terrorisme et la libération d'otages et, d'autre part, les forces expéditionnaires¹⁴⁴. » [TRADUCTION]

COMFOSCAN



Extraction à la suite d'une opération.

Le Col Russell a ajouté : « Notre entrée sur la scène mondiale a marqué notre première grande intervention. D'un point de vue stratégique, l'opération a fait voir aux autorités supérieures comment les FOS pouvaient servir de marqueur

stratégique, d'une certaine façon, pendant une crise. [...] Nous ne prenions pas beaucoup de place, mais nous exercions un effet de taille. Le pays en a tiré beaucoup de crédit. En fin de compte, non seulement le déploiement a revitalisé l'unité, mais il a aussi mis au jour une capacité internationale très puissante¹⁴⁵. » [TRADUCTION]

Les Américains ont confirmé plus tard cette auto-évaluation de la contribution des FOSCAN à l'opération *Enduring Freedom*. Le 7 décembre 2004, le secrétaire de la Marine a présenté, au nom du président des États-Unis, George W. Bush, la citation présidentielle d'unité aux membres de la FOI 2 affectés à la Force opérationnelle K-BAR de la CJSOTF-S. Des dignitaires américains ont envoyé la demande au Canada pour la faire approuver, avant que la citation ne soit officiellement décernée aux membres des FAC. Le MDN a publié un communiqué le lendemain pour annoncer la présentation. La gouverneure générale du Canada a félicité la FOI 2, le 10 décembre 2004, en diffusant un avis aux médias. Voici le texte de la citation :

Pour avoir manifesté un héroïsme extraordinaire et fourni un rendement remarquable au combat face à l'ennemi, en Afghanistan, du 17 octobre 2001 au 30 mars 2002. Pendant cette période, la Force opérationnelle K-BAR de la Force interarmées multinationale pour les opérations spéciales – SUD, travaillant depuis Oman, d'abord, et ensuite depuis des emplacements avancés disséminés dans les régions méridionales et orientales de l'Afghanistan, a accompli sa mission première qui était de mener des opérations spéciales à l'appui des États-Unis, conformément aux ordres donnés au commandant de l'US CENTCOM par l'intermédiaire du Commandement de la composante des opérations spéciales de la force interarmées multinationale (JFSOCC), pour détruire, affaiblir et neutraliser les chefs et les forces armées des talibans et d'al-Qaïda (AQ). Pendant son existence de six mois, la FO K-BAR a été l'élément moteur dans le cadre de multiples missions de combat exécutées dans la zone des opérations interarmées multinationales en Afghanistan. Parmi ces missions qui ont établi des précédents et qui comportaient des risques très élevés figuraient les suivantes : missions de recherches et de sauvetage; opérations de récupération menées par des plongeurs; arraisonnement de navires dignes d'intérêt pour non-conformité; missions de reconnaissance spéciale et de reconnaissance hydrographique; ESS [exploitation de sites sensibles]; missions d'action directe; arrestation de détenus militaires et politiques; destruction de multiples réseaux de

grottes et de tunnels; repérage et destruction de plusieurs camps d'enlèvement connus d'AQ; destruction de milliers de livres de munitions ennemies et coordination réussie d'opérations de guerre non conventionnelle pour l'Afghanistan. Les marins, soldats, aviateurs, marines et partenaires coalisés de la FO K-BAR de la CJSOTF-S ont obtenu un taux de réussite sans précédent de 100 p. 100 dans toute la vaste gamme des opérations spéciales qu'ils ont menées, malgré des conditions extrêmement difficiles et toujours dangereuses. Ils ont établi des normes repères de professionnalisme, de ténacité, de courage, de brio tactique et d'excellence opérationnelle, tout en manifestant un superbe esprit de corps et en atteignant un niveau maximum de préparation au combat¹⁴⁶.
[TRADUCTION]

Après l'attribution de la citation, les dirigeants ont profité de l'occasion pour louer encore plus les guerriers de l'ombre. « Cette citation décernée par les États-Unis, a déclaré le min DN, Bill Graham, souligne la capacité exceptionnelle que les Forces canadiennes ont acquise en matière de lutte contre le terrorisme et d'opérations spéciales. » Il a ajouté : « La FOI 2 a joué un rôle essentiel au chapitre de la contribution canadienne à la guerre contre le terrorisme et elle demeurera un élément important de notre dispositif de sécurité nationale¹⁴⁷. »

De façon semblable, le Gén Ray Hénault, alors CEMD, a confirmé que la présentation de la citation présidentielle d'unité à des membres de la FOI 2 constitue une importante marque de reconnaissance à l'égard d'un groupe de militaires canadiens extraordinaires dont les exploits ne peuvent normalement pas être soulignés publiquement pour des raisons de sécurité nationale. Il a conclu son propos en disant que « les Canadiens ont tout lieu d'être fiers de cette unité militaire canadienne spécialisée¹⁴⁸ ».

La décision que le gouvernement a prise d'accroître la capacité et de doubler la taille de la FOI 2 a elle aussi montré que la mission était importante et que l'on reconnaissait la valeur de la contribution des FOSCAN. Le min DN a vite compris tout l'effet stratégique qu'une FOS, même petite, pouvait produire à un coût relativement faible et il a donc milité en faveur de son expansion¹⁴⁹.

Dans son discours prononcé à la Chambre des communes, le 10 décembre 2001, pour publier le budget fédéral de 2001, qui s'intitulait *Améliorer la sécurité des*

Canadiens, le ministre libéral des Finances, l'honorable Paul Martin, a déclaré : « Compte tenu des obligations internationales pouvant lui incomber en raison de l'engagement du Canada aux côtés de ses alliés dans la guerre contre le terrorisme, le présent budget prévoit l'injection de 119 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour doubler la capacité de l'unité, ce qui l'aidera à intervenir en cas d'incident, au pays comme à l'étranger¹⁵⁰ ».

COMFOSCAN



**Patrouille des FOSCAN avec appui aérien rapproché
fourni par un hélicoptère AH-64 Apache.**

Malgré l'effort considérable déployé et les résultats incroyables obtenus, le déploiement initial de la FOI 2 en Afghanistan a pris fin assez rapidement. À la fin de 2002, les talibans ayant été chassés en grande majorité et le pays entrant dans ce qui semblait être une période de calme relatif, le Canada a retiré toutes ses forces de l'Afghanistan. Pour la FOI 2, le rapatriement était nécessaire. Le niveau des activités de l'unité relativement petite ne pouvait pas être maintenu. Le Col Russel a admis ce qui suit :

À titre de commandant, je jonglais avec beaucoup d'éléments. Le gouvernement voulait accroître sans tarder l'effectif de la FOI 2. Je lui résistais afin de maintenir les normes. Nous devions aussi défendre le territoire national. Parallèlement, il nous fallait nous préoccuper beaucoup de faire la guerre et constituer une force opérationnelle crédible. Après les attentats du 11 septembre, nous sommes passés à un environnement axé sur le commandement de mission, ce qui nécessitait l'acceptation de nombreux risques. Nous devions fournir aux FOS la liberté d'action dont elles avaient besoin pour accomplir ce qu'elles étaient capables de faire. En 2005, nous avons acquis beaucoup de crédibilité. Les missions réussies suscitent des attentes. L'échec nous a toujours été interdit. J'ai insisté là-dessus auprès de tous mes commandants subalternes. Jusqu'au moment du déploiement dans le cadre de l'OEF, la FOI 2 n'était qu'une force intérieure se consacrant à la LO. Nous avons pris part à quelques opérations internationales, mais non à des opérations de combat. Nous devions nous rééquiper. Nous avons refondu tous nos cours, revu notre mode de sélection, repensé nos opérations et mis à niveau l'instruction donnée à nos chefs. Nous savions que la guerre serait longue. Nous ne savions pas au juste combien de coups nous encaisserions. Une FOS doit demeurer utile. Sinon, les autorités et la population remettent leur investissement en question. Quelques mois après le 11 septembre 2001, les FOS sont devenues parties à un projet de 125 M\$. Doubler la capacité – attention aux mots ici – et non doubler le personnel, car nous avons fait le vœu de maintenir nos normes. Donc, doubler la capacité. Si nous laissions quelqu'un franchir les étapes de notre processus de sélection et d'instruction, en appliquant des normes moindres, nous risquions de compromettre l'unité. C'était là un risque que nous ne pouvions pas accepter. Maintenir l'équilibre entre l'expansion, les besoins intérieurs (p. ex. le G7) et le déploiement dans le cadre de l'OEF, voilà une tâche qui m'occupait à temps plein¹⁵¹! [TRADUCTION]

Le défi du commandant était évident dans sa déclaration d'intention adressée à l'unité. Le colonel Russel y disait ceci :

L'unité doit accomplir simultanément trois grandes tâches au cours de l'année financière (AF) 2002-2003. Notre première priorité consiste à conserver au Canada une solide capacité antiterroriste pour assurer la

défense territoriale. En deuxième lieu, nous devons continuer à respecter notre engagement opérationnel pris dans le contexte de la campagne contre le terrorisme mondial en Afghanistan. C'est là ma plus haute priorité, une fois la défense territoriale assurée. Enfin, l'unité doit accroître sa taille et ses capacités, conformément aux directives du gouvernement, afin de faire échec efficacement aux futures menaces terroristes, au Canada et à l'étranger. Vu l'état d'insécurité actuel existant dans le monde, il est impératif que l'unité s'équipe et s'entraîne le plus vite possible pour faire face à toute une gamme de menaces asymétriques éventuelles au Canada et à l'étranger¹⁵². [TRADUCTION]

Mis à part le déploiement de la FOI 2 au lendemain du 11 septembre, le gouvernement a ordonné au MDN d'entreprendre un autre projet qui allait plus tard recouper le mandat des FOSCAN : il s'agissait de créer la Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées (DNBCI). Une des questions qui se sont posées après les attentats du 11 septembre concernait le recours, par des terroristes, à des armes biologiques et chimiques, en particulier la ricine et l'agent causant la fièvre charbonneuse. Par conséquent, le gouvernement a ordonné au MDN de créer une unité qui pourrait affronter de telles menaces au Canada et, dans une moindre mesure, à l'étranger (dans les deux cas, dans un environnement hostile – pollué et contaminé – et face à un ennemi) avec, cependant, la protection d'une organisation qui fournirait un appui-feu direct¹⁵³.

La FOI 2 a fait savoir qu'elle était incapable d'accomplir la tâche. Le SCEMD a accepté cette conclusion, car il craignait que l'ajout de cette capacité au mandat de l'unité ne donne aux responsabilités de cette dernière une étendue qui serait tout simplement trop vaste. Le SCEMD a donc décidé de constituer une compagnie distincte, de manière à y concentrer l'expertise nécessaire. Cette unité spécialisée a été mise sur pied le 22 avril 2002; elle a été placée sous le contrôle du SCEMD et s'est installée à la BFC Trenton¹⁵⁴. La Cie de DNBCI a été formée d'un cadre d'instructeurs de l'École de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes, à la BFC Borden, pour faire complément à l'unité d'intervention nationale de la GRC. Plus précisément, elle devait créer une équipe d'intervention (EI) autonome CBRN qui allait former la contribution des FAC à l'EI CBRN nationale aux côtés de la GRC et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

En décembre 2003, l'EI CBRN nationale a été déclarée opérationnelle. L'année suivante, la Cie de DNBCI a commencé à appuyer la FOI 2 et elle a été intégrée dans la Force opérationnelle de réaction immédiate (FORI) peu après. Malheureusement, comme d'était une unité contrôlée par le QGDN et n'étant rattachée à aucune armée, elle en a subi les conséquences quant aux priorités au chapitre des ressources et de la dotation en personnel.

Entre-temps, le retrait des FAC de l'Afghanistan en 2002 n'a pas duré longtemps. Ces dernières y sont retournées l'année suivante pour contribuer à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), à Kaboul. Dans le cadre de ce nouveau déploiement, la FOI 2 a elle aussi conservé une présence sur le terrain sous la forme de l'Équipe de liaison interarmées en Afghanistan (ELI-A), de 2003 à 2005. L'Équipe s'est installée dans le complexe des FAC au Camp Julien, et elle a relevé du contrôle opérationnel (CONOP) du commandant de la Force opérationnelle dans le cadre de l'opération *Athena*.

Après les attentats du 11 septembre, la FOI 2 a été engagée dans un rôle de combat hors zone. Cela a signifié qu'elle devait dès lors pouvoir mener des opérations prolongées hors zone dont la gamme allait de missions spécialisées exécutées par de petites équipes jusqu'aux tâches de combat au niveau de l'escadron qui étaient appuyées par un élément de commandement et de contrôle des opérations spéciales (ECCOS). L'ECCOS comprend toutes les composantes nécessaires (personnel spécialisé, communications stratégiques, renseignement et géomatique) pour soutenir des opérations spéciales de déploiement et fournir l'interface avec le QGDN, la coalition et les forces interarmées multinationales d'opérations spéciales.

La FOI 2 et tout le concept des FOS étaient relativement inconnus avant le 11 septembre 2001, et la majorité des membres des milieux militaires ne s'en préoccupait guère, mais après les attentats, on a soudainement assisté à une multiplication phénoménale du nombre de partisans des FOS. Pour reprendre ici les mots des stratèges et des analystes, ces dernières sont devenues les « forces de prédilection ». Le *Rapport du comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants*, paru en 2002 sous le titre *Faire face à nos responsabilités : L'état de préparation des forces canadiennes*, contenait la vigoureuse recommandation suivante : « Que le ministère de la Défense nationale exécute une étude sur l'avenir de la FOI 2 afin d'en définir les besoins à long terme sur le plan des ressources et de cerner les répercussions des déploiements à l'étranger de certains des membres de cette force

ainsi que les avantages et les désavantages qu'il y aurait à constituer une force spéciale canadienne analogue à celles des États-Unis et du Royaume-Uni actuellement à l'œuvre en Afghanistan¹⁵⁵. »

Cette même année, l'Armée de terre, par l'intermédiaire de son Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre (SDIFT), a entrepris une étude sur la création d'une capacité d'opérations spéciales (COS). Le groupe de travail a reconnu qu'il y avait une sorte de dichotomie de type « FOS / COS » entre ce qu'il considérait comme étant le « rôle noir » (FOI 2), d'une part, et les bataillons d'infanterie légère (BIL) conventionnels, d'autre part. Il a mis l'accent sur quatre tâches précises :

1. les opérations de protection;
2. l'action directe;
3. la reconnaissance spéciale;
4. l'assistance militaire.

Dans sa vision, l'Armée de terre visait fondamentalement à transformer le rôle des bataillons d'infanterie légère pour en faire un rôle typique des FOS. Cette idée n'a jamais porté fruit, parce qu'aux niveaux supérieurs, des courants sous-jacents ont eu tôt fait de torpiller toute tentative de l'Armée de terre de se doter de sa propre FOS.

Comme il en est fait mention plus haut, l'expérience des FOS en Afghanistan a fait mûrir chez les FAC leur mode de pensée relativement à leurs FOS et en particulier à leurs lacunes. Dans un document de 2003, rédigé sur la FOI 2 par des commandants de la FOOS qui appuyaient l'OEF, ces derniers ont cerné des lacunes clés dans les capacités en se fondant sur l'expérience qu'ils avaient acquise dans le théâtre. Ils ont dit qu'il fallait une force de bouclage intégrante et un soutien intégrant de l'aviation. Aspect important, ils ont fait valoir la nécessité de renforcer les capacités de la FOI 2 en dotant les FOSCAN des éléments habilitants nécessaires pour procurer à la FOI 2 le soutien qu'il lui fallait afin de mener des opérations indépendantes.

L'idée d'accroître les capacités des FOS du Canada faisait aussi son chemin dans certains milieux du QGDN. L'expression « Groupe des opérations spéciales, ou GOS » a commencé à être employée dès le 26 novembre 2003. Le concept était abordé dans une note d'information proposant la création d'un « Centre des

opérations du GOS ». L'idée était de créer un centre de commandement compartimenté au sein du GOS, centre qui dirigerait les opérations des FOS.

En 2004, le concept avait pris racine. En septembre de cette année-là, le vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD), le vice-amiral Ron Buck, a présidé le Groupe de travail sur la sécurité dans l'avenir. Il a choisi Mike Day, alors lieutenant-colonel, d'être le principal rédacteur de la description des capacités des FOS. Le Lcol Day a passé les trois mois suivants à étoffer l'idée du GOS, qui était axée sur la FOI 2. Le facteur limitatif résidait dans le fait qu'à l'échelle nationale, personne ne souhaitait rendre officielle la constitution spéciale d'unités ou d'une capacité de soutien. La contrainte a persisté : tout élément particulier (p. ex. Cie de DNBCI, renseignement, aviation) nécessaire à des opérations internationales serait ajouté au cas par cas.

Le mouvement en faveur de FOSCAN plus nombreuses a pris de l'ampleur l'année suivante. Toutefois, avant cela, les événements internationaux ont propulsé l'utilité stratégique de la FOI 2 à un niveau encore plus élevé. Le 24 décembre 2004, les Américains ont demandé au Canada de déployer une autre FOOS dès que possible. Ils ont alors affirmé que la contribution apportée par les FOS canadiennes à l'OEF en Afghanistan, en 2001 et 2002, « avait été grandement appréciée par les É.-U. ». En outre, ils confirmaient « que les forces d'opérations spéciales qui produisent un effet opérationnel disproportionnellement grand sont relativement peu nombreuses¹⁵⁶ ». [TRADUCTION]

Cette nouvelle n'a surpris personne, car le rendement de la FOI 2 en Afghanistan lui avait valu les éloges de l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, qui a déclaré : « La FOI 2 de niveau I du Canada est aussi capable que n'importe quelle autre force spéciale du même niveau dans le monde [et elle] apporte une énorme contribution, chaque fois qu'elle se déploie¹⁵⁷. » [TRADUCTION]

Le CEMD, le Gén Rick Hillier, et le sous-ministre, D. M. Elcock, étaient fortement en faveur du déploiement d'une autre FOOS canadienne. Ils estimaient que le déploiement de FOS canadiennes en Afghanistan rendrait évidente la volonté soutenue du Canada de participer activement à la campagne contre le terrorisme et qu'il montrerait aussi que le pays était prêt à porter directement le fardeau avec ses plus proches alliés, les Américains. Le déploiement allait aussi dans le sens des objectifs stratégiques permanents des FAC dans la guerre mondiale contre

le terrorisme (GMCT). En outre, il aiderait le gouvernement de l'Afghanistan à procurer sécurité et stabilité au pays et à travailler à la reconstruction. De plus, il contribuerait à l'élimination d'al-Qaïda, des talibans et d'autres militants anti-coalition, autant d'entités terroristes qui continuaient de menacer la paix et la sécurité internationales. Enfin, il soutiendrait les efforts déployés pour répondre aux besoins humanitaires des Afghans.

COMFOSCAN



Fouille dans un village (Province de Zabol).

En résumé, les motifs justifiant le déploiement étaient solides. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que les autorités supérieures accordent leur appui. Après tout, les décideurs supérieurs connaissaient bien la force de l'unité. « Une des premières unités auxquelles j'ai rendu visite, a déclaré le Gén Hillier, a été la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2), notre unité des forces spéciales basée près d'Ottawa; c'était une unité qui était loin de m'être inconnue, après les nombreuses opérations qu'elle avait menées. » [TRADUCTION] Il a ajouté ce qui suit : « Les membres de la FOI 2 sont les olympiens des forces armées, notre version des médaillés d'or : ils se chargent des missions les plus difficiles et ils les remplissent avec une compétence et un professionnalisme qui leur ont valu le respect des forces

spéciales du monde entier. Tout comme la Force Delta des États-Unis ou les Special Air Services (SAS) britanniques, les soldats de la FOI reçoivent les missions les plus dangereuses et exigeantes, qu'il s'agisse de libérer des otages ou de servir de gardes du corps à des dignitaires (tels que moi!), ou encore de fonctionner pendant de longues périodes en territoire ennemi, sans aucune aide¹⁵⁸. » [TRADUCTION]

COMFOSCAN



Des membres des FOSCAN assurent la PIR du premier ministre Chrétien et du président Hamid Karzai.

Après de tels éloges, il ne faut pas se surprendre que, le 1^{er} juin 2005, le gouvernement du Canada ait autorisé le déploiement d'une FOOS de la FOI 2 en Afghanistan pour appuyer l'OEF. Sa mission consistait à mener des opérations de combat dans le théâtre d'opérations afghan (TOA), pour soutenir pendant un an l'opération *Enduring Freedom* (OEF) dirigée par les États-Unis¹⁵⁹. Les FOSCAN sont ainsi retournées à la guerre.

CHAPITRE 5

LE COMMANDEMENT DES FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES DU CANADA (COMFOSCAN)

Pendant que la FOOS de la FOI 2 exécutait des missions dans les provinces de Kandahar et d'Helmand, une évolution des choses qui allait avoir des répercussions saisissantes sur les FOSCAN était en train de se produire à Ottawa. Comme nous l'avons déjà dit, la campagne afghane a marqué un grand tournant pour les FOSCAN. Très rapidement, la cadence des opérations et l'exécution par la FOOS d'une multitude de missions ont clairement mis en lumière des défauts structureaux qui empêchaient la FOI 2 de parvenir à son plein potentiel. Comme il en a déjà été fait mention, l'état-major des FOSCAN a examiné, dans une étude de 2003, les leçons retenues à l'issue de la mission de 2001-2002 en Afghanistan. L'étude cernait le besoin de créer au Canada une FOS de niveau II qui soutiendrait les opérations de la FOI 2. Cette demande de ressources supplémentaires n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd.

En février 2005, le Gén Hillier, qui venait d'être nommé CEMD, a fait la déclaration suivante à ses officiers généraux, lors d'un colloque spécial organisé à leur intention à Cornwall (Ontario) : « Nous avons besoin de Forces canadiennes intégrées composées d'unités maritimes, aériennes, terrestres et spéciales agissant ensemble pour former un appareil militaire plus efficace¹⁶⁰. » [TRADUCTION] C'était la première fois qu'un CEMD parlait des FOS canadiennes comme étant un quatrième élément au sein des FAC. Plus tard cette année-là, soit le 19 avril 2005, le général Hillier a annoncé qu'il comptait « réunir au sein d'une organisation ayant à sa tête un seul commandant la FOI 2 et tous les éléments dynamisants dont elle aurait besoin pour mener des opérations avec succès¹⁶¹. » [TRADUCTION] Cela allait marquer le franchissement d'une grande étape pour les FOSCAN.

Le Gén Hillier a exposé en 2005 son programme de transformation dans l'Énoncé de la politique de défense (EPD). Dans ce document, il a décrit ses premières

initiatives qui mettaient l'accent sur la restructuration des unités et sur l'expansion des capacités expéditionnaires des FAC. L'essentiel de la transformation résidait dans la création d'unités capables de mener des opérations intégrées et de soutenir expressément la capacité de l'institution d'exécuter des opérations interarmées. Aux yeux du Gén Hillier du moins, les FOS constituaient un élément de cette équation. Par conséquent, en vertu de l'EPD, plusieurs unités interarmées allaient être formées. Elles comprenaient un Groupe des opérations spéciales (GOS), une force opérationnelle permanente de contingence et une force opérationnelle adaptée à la mission.

Afin de réaliser sa vision de la transformation, le Gén Hillier a créé un certain nombre d'équipes d'action du CEMD (EAC) au cours de l'été de 2005. Dans l'EAC – Capacités opérationnelles, une équipe spéciale composée de Mike Day (alors lieutenant-colonel) et de Mike Rouleau et Kevin Morton (tous deux majors à l'époque) a mis l'accent sur la composante des FOS. Plus précisément, ils ont établi les fondements conceptuels du COMFOSCAN (et, par extension, de ses unités) relatifs au commandement et au contrôle ainsi qu'à la mise sur pied et à l'emploi des forces. L'équipe a rédigé une série de quatre ou cinq notes d'information d'une page sur les dimensions clés des FOS, notes qu'ils ont remises directement au CEMD et qui sont devenues les véritables piliers du concept du COMFOSCAN. À la fin du processus, selon les membres de l'EAC se concentrant sur les FOS, « le CEMD était convaincu que le coût de renonciation que les FAC devaient subir pour créer le COMFOSCAN était justifiable en vertu du principe que, par ses effets, de l'intégration des FOS pouvait porter fruit. » [TRADUCTION] Le lieutenant-général Day a déclaré ce qui suit :

Le Gén Hillier savait exactement quels devaient être les composantes des FOSCAN. Nous avons fourni la rigueur voulue pour appuyer ce qu'il voulait. Sa vision était très claire. L'idée, l'orientation et la capacité fondamentales étaient le fruit des réflexions de Rick Hillier qui, en cela, était fortement inspiré par la capacité américaine correspondante. Les EAC constituaient les instruments qu'il utilisait pour expliquer sa vision aux FAC. Elles l'ont aidé à prouver certains de ses intérêts liés au commandement, au contrôle et aux diverses armes¹⁶². [TRADUCTION]

En dépit de sa vision et par suite de la résistance interne, des contraintes au chapitre des ressources et d'une évolution de la pensée, le Gén Hillier a élaboré un

deuxième jeu de politiques sur la transformation qui avaient clairement pour objet de réorganiser la structure de commandement des FAC. Très semblables en grande partie aux changements structurels qu'il avait antérieurement proposés d'apporter aux FAC, ses toutes dernières initiatives ont visé à faire de ces dernières une entité militaire plus interarmées et plus capable sur le plan opérationnel. Par conséquent, il a démantelé le bureau du SCEMD et créé quatre nouveaux commandements : le Commandement Canada a été chargé de toutes les opérations des FAC au Canada et en Amérique du Nord; le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), de toutes les opérations en dehors de l'Amérique du Nord, exception faite des opérations spéciales qui ont été confiées au COMFOSCAN; le Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN), dont ont relevé toutes les opérations de soutien logistique au combat.

Le Gén Hillier a exposé sa vision définitive dans son « Guide de planification du CEMD – Transformation des FC ». Il a décrit ainsi son « état final » : « Des FC qui sont utiles sur le plan stratégique, qui savent s'adapter sur le plan opérationnel et agir de façon décisive sur le plan tactique, et qui sont appuyées par une institution efficace, efficiente et adaptable de la défense. Des FC capables d'opérer dans un environnement de sécurité dynamique et en évolution. » [TRADUCTION] Son intention était tout aussi claire :

Les FC deviendront plus efficaces, pertinentes et aptes à réagir en fonction des circonstances; leur profil sera accentué et leur capacité de montrer la voie à suivre, au Canada et à l'étranger, grandira. Les FC accroîtront leur efficacité en intégrant mieux leurs unités maritimes, terrestres et aériennes et leurs forces d'opérations spéciales. Leur pertinence grandira au Canada et à l'étranger, car elles adapteront leurs capacités et leur structure pour faire face aux menaces engendrées par l'instabilité internationale, surtout dans les États fragiles. Elles réagiront mieux aux circonstances en renforçant leur capacité d'intervenir rapidement en cas de crises, que ce soit au Canada ou ailleurs dans le monde¹⁶³. [TRADUCTION]

La priorité du Gén Hillier consistait à créer les nouveaux commandements. En juillet 2005, le CEMD a ordonné la création du GOS. En octobre, il a approuvé l'adoption du nouveau titre « Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) » pour désigner le GOS¹⁶⁴. Le 1^{er} décembre 2005, l'honorable Bill Graham, min DN, a signé l'arrêté ministériel d'organisation 2005078 qui autorise

officiellement la constitution du COMFOSCAN » et il a ordonné que ce dernier soit incorporé à la Force régulière¹⁶⁵.

En 2005, la FOI 2 avait aussi suscité beaucoup d'attention et établi sa réputation. Sa crédibilité au pays auprès des organismes d'application de la loi et ses opérations menées en Haïti, dans les Balkans, en Afrique et en Afghanistan l'avaient en partie fait sortir de l'ombre et en avaient fait une unité dotée de solides compétences éprouvées. Dans un rapport, le Sénat l'a décrite comme étant « la fine pointe [des] Forces militaires [du Canada]¹⁶⁶ ». De même, dans une autre publication du gouvernement du Canada intitulée Énoncé de politique internationale du Canada : fierté et influence, notre rôle dans le monde – DÉFENSE, la FOI 2 est mentionnée au moins quarante fois. On y lit les propos élogieux suivants :

On établira un Groupe d'opérations spéciales permettant de réagir aux actes terroristes et aux menaces qui toucheront la population et les intérêts du Canada à l'échelle mondiale. Ce groupe réunira la FOI 2 (notre unité d'opérations spéciales et de lutte contre le terrorisme) de même qu'une capacité aérienne d'opérations spéciales recourant principalement à des hélicoptères et des forces terrestres et maritimes d'appui. Le GOS fonctionnera en autonomie ou s'alliera à d'autres forces interarmées. Cette intégration des forces spéciales en augmentera l'impact en milieu opérationnel et permettra d'élargir la gamme des choix qui s'offrent au gouvernement quant au déploiement des Forces canadiennes¹⁶⁷.



Écusson du COMFOSCAN

Conscient de la résistance interne, des courants négatifs sous-jacents allant à l'encontre de sa vision de la transformation et de la nécessité d'imprimer un élan à la mise en œuvre de ses plans, le Gén Hillier a ordonné que les nouveaux commandements soient officiellement au travail le 1^{er} février 2006. Par conséquent, le COMFOSCAN a été constitué au QGDN le jour dit, avec un effectif minimum de 48 personnes. Sa création découlait en fait de l'embryonnaire cellule des Opérations spéciales de contre-terroristes (OSCT), constituée d'un colonel et d'une dizaine d'officiers d'état-major. La cellule en question jouait le rôle d'interface stratégique entre la FOI 2 et le QGDN et elle a été absorbée par le quartier général, une fois le Commandement constitué.

La raison d'être du COMFOSCAN a été bien articulée comme suit : développer, mettre sur pied et, au besoin, employer et maintenir en puissance des forces opérationnelles spéciales capables de produire les effets tactiques, opérationnels et stratégiques exigés par le gouvernement du Canada¹⁶⁸. Le Commandement avait pour mission de « procurer au CEMD et aux commandants opérationnels des forces d'opérations spéciales agiles, parvenues à un haut niveau de préparation opérationnelle et capables d'exécuter des opérations spéciales dans toute la gamme des conflits au Canada et à l'étranger¹⁶⁹ » [TRADUCTION].

Le Commandement était constitué d'un petit quartier général, de la FOI 2, de la Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées (DNBCI) (laquelle a pris officiellement le nom d'Unité interarmées d'intervention du Canada – Incidents CBRN (UIIC – ICBRN) en septembre 2007), du 427^e Escadron des opérations spéciales d'aviation (427 Esc OSA) et d'une nouvelle unité de combat « de niveau II » appelée « Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC) ». La mise sur pied du Commandement a fait l'objet de certaines critiques. L'Armée de terre et la Force aérienne avaient perdu d'importantes ressources matérielles et humaines au cours de la transformation. La création du Commandement ne les enchantait pas outre mesure, et cela se comprend.

Malgré cette résistance, le Gén Hillier croyait en l'utilité du COMFOSCAN. Après tout, il s'agissait d'une organisation très fiable qui produisait des FOS à haut niveau de préparation opérationnelle, aptes à intervenir et capables de fournir des solutions nationales stratégiques en matière de sécurité. Le COMFOSCAN offrait des forces agiles pouvant engendrer des effets de précision, tant directs qu'indirects; il répondait ainsi aux besoins des FAC et remplissait le mandat qui lui avait été confié

le CEMD, en créant des résultats d'une haute valeur stratégique, en temps opportun et à coût modeste. En outre, le COMFSOCAN contribuait à la défense nationale et à la sécurité en fournissant trois capacités stratégiques :

1. lutter efficacement contre le terrorisme au Canada et à l'étranger;
2. accéder à des environnements opérationnels, les comprendre et influencer sur eux;
3. projeter sans tarder des FOS aptes à intervenir et à se déployer rapidement, pour faire échec à des menaces en devenir ou immédiates pesant sur le pays.

Plus précisément, le COMFOSCAN peut se charger des tâches suivantes :

- a. Contre-terrorisme :
 - i. opérations maritimes spéciales;
 - ii. lutte contre le terrorisme en milieu maritime;
 - iii. arraisonnement dans des conditions hostiles.
- b. Action directe;
- c. Opérations de récupération spéciales :
 - i. opérations de récupération de personnel;
 - ii. opérations de libération d'otages;
 - iii. opérations d'évacuation de non-combattants;
 - iv. opérations de récupération de matériel;
- d. Lutte contre des armes de destruction massive :
 - i. contre-prolifération;
 - ii. non-prolifération;
 - iii. élimination d'armes de destruction massive;
- e. Opérations de protection spéciales :
 - i. protection individuelle rapprochée;
 - ii. protection de forces spéciales;
- f. Exploitation d'endroits sensibles;
- g. Missions de reconnaissance spéciales;

- h. Guerre irrégulière :
 - i. Assistance militaire;
 - ii. Activités de stabilisation;
 - iii. Contre-insurrection;
- i. Guerre aérospatiale spéciale :
 - i. Opérations spéciales d'intégration air-terre;
 - ii. Reconnaissance et surveillance aériennes;
 - iii. Appui-feu aérien.



Écusson de la FOI 2

Depuis son intégration au Commandement, la FOI 2 a perdu une partie de son indépendance à bien des égards. Elle faisait partie d'une organisation plus grande qui imposait un niveau de supervision et de gestion supplémentaire. Néanmoins, elle constituait l'unité la plus ancienne du COMFOSCAN et une des deux unités de la Force des missions nationales dans le Commandement. Le libellé de sa mission a lui aussi changé au fil du temps. L'énoncé initial était le suivant : « La FOI 2 a pour mission de fournir une force capable de prêter une assistance armée pour régler un problème qui nuit ou peut nuire à l'intérêt national. L'unité a pour principal objet l'antiterrorisme (AT), mais elle peut s'attendre à être employée à d'autres tâches de grande importance. » Plus tard, il a été simplifié et est devenu : « Protéger les intérêts nationaux canadiens et lutter contre le terrorisme et les menaces envers les Canadiens et les Canadiennes au pays et à l'étranger¹⁷⁰ ».

Quand le COMFOSCAN a été créé, la Cie de DNBCI a été retirée au SCEMD et intégrée au COMFOSCAN. En juillet 2007, un cadre de militaires a été formé à même cette compagnie pour constituer l'UIIC-ICBRN rebaptisée et augmentée; il s'agit d'une unité de DCBRN au sein des FOS et la deuxième des deux unités de la Force des missions nationales dans le COMFOSCAN. La mission de l'UIIC-ICBRN est de fournir au gouvernement du Canada un soutien rapide, agile et spécialisé en cas d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) pour prévenir, contrôler et réduire ce type de menace pour le Canada, la population du pays et les intérêts de ce dernier. L'Unité est un membre clé de l'Équipe d'intervention en cas d'incidents CBRN et elle est aussi chargée de la lutte contre le terrorisme (CT), des missions de reconnaissance spéciales et de la contre-prolifération (CP).



Écusson de l'UIIC-ICBRN

L'UIIC-ICBRN a trois mandats clés :

- a. Intervenir en cas d'incidents CBRN à titre d'élément de l'Équipe nationale d'intervention CBRNE;
- b. Constituer un élément intégrant agile de la Force opérationnelle de réaction immédiate (FORI) du COMFOSCAN;
- c. Fournir un soutien spécialisé aux opérations expéditionnaires des FAC.

Le troisième ajout au Commandement a été le 427^e Escadron (Esc) : c'est une unité d'aviation de la Force aérienne qui a été rebaptisée « 427^e Escadron d'opérations

spéciales d'aviation (Esc OSA) » et intégrée dans le COMFOSCAN. Sa mission consiste à fournir des effets spéciaux dans le cadre des opérations spéciales d'aviation et en tant qu'élément constituant des forces opérationnelles d'opérations spéciales (FOOS) à haut niveau de préparation, dans le contexte des opérations nationales et internationales. L'Esc OSA assume aussi un rôle secondaire : fournir une aviation tactique et utilitaire (administrative) dans les situations d'urgence au Canada, y compris le soutien des efforts secondaires de recherche et de sauvetage.



Écusson du 427 Esc OSA

Même si l'intégration du COMFOSCAN date de peu, le 427 Esc OSA et ses escadrons d'aviation affiliés se sont déjà distingués à l'appui d'opérations spéciales au Canada. Pendant l'été 1990, une sous-unité du 450 Esc appelée « Escadrille d'hélicoptères d'assaut du GSIU (Ele HA GSIU) » a été formée pour fournir un soutien exclusif au GSIU de la GRC. Quand le GSIU a cédé ses responsabilités à la FOI 2 en avril 1993, l'Ele HA GSIU a pris de l'ampleur et est devenue un escadron complet d'hélicoptères d'assaut. Cependant, le déménagement du 450 Esc d'Ottawa à Montréal pendant l'été 1994 et la transition entre les hélicoptères CH135 Huey bimoteur et CH146 Griffon ont commencé à créer des limites opérationnelles. Par conséquent, le rôle de soutien assuré à la FOI 2 a été cédé au 427 Esc basé à la BFC Petawawa au cours de l'été 1996, et l'Escadrille des opérations spéciales d'aviation (Ele OSA), appelée Escadrille « B », a ainsi été créée.

En 1997, un premier groupe du 427 Esc OSA a commencé à opérer sa transition au Griffon. La moitié de l'Escadrille « B » a assuré la permanence avec les appareils Huey. L'Escadron a terminé sa transition vers la fin de l'année. Pendant toute cette période, l'Escadrille « B » a accru ses capacités pour suivre l'évolution de la FOI 2. Elle s'est donc investie davantage dans les opérations urbaines et s'est mise à mettre à l'essai une première capacité de lutte contre le terrorisme en milieu maritime (CTM). En octobre 2003, l'Escadrille « B » a pris part à son premier exercice de lutte CTM au niveau national.

La quatrième unité du COMFOSCAN était tout à fait nouvelle. À l'origine, pendant l'étape de la conception et de la planification, elle était appelée « Unité de service spécial (USS) » et désignée comme étant une entité de « rangers de niveau 2 » destinée à soutenir la FOI 2. Cette idée avait ses racines dans la première expérience vécue par la FOI 2 en Afghanistan. L'explication suivante est donnée dans les documents de planification : « Les FC doivent se doter d'une FOS de deuxième niveau pour faire le pont entre la FOI 2 et leurs forces conventionnelles. Il est proposé de mettre sur pied une seule unité de service spécial pour appuyer les opérations de la FOI 2 et pour exécuter des tâches spécialisées de réaction rapide à l'appui des objectifs du gouvernement¹⁷¹. » [TRADUCTION]

Les planificateurs prévoyaient que l'USS remplirait des missions telles que les suivantes :

- a. se déployer en tant que première contribution du Canada à des opérations nouvelles, pendant 90 jours au maximum;
- b. exécuter des raids et des missions d'action directe là où des tireurs d'élite ne sont pas nécessaires;
- c. évacuer des non-combattants (NEO);
- d. assurer un soutien rapproché aux éléments de la FOI 2 chargés de libérer des otages ou d'exécuter des missions de haute précision, en exécutant des opérations de bouclage de sécurité extérieur, en fournissant un appui-feu lourd, des forces de réaction rapide ou des forces d'interception, et en dominant des objectifs plus considérables.

Pour que l'USS soit efficace, il fallait qu'elle fasse complément à la FOI 2 en reflétant les capacités spécialisées de celle-ci sur les plans suivants : l'insertion, le haut niveau

de préparation, la compartimentation de l'information et le maintien de la sécurité opérationnelle et les tactiques, techniques et procédures opérationnelles¹⁷² ». Il fallait de surcroît qu'il existe un partage de l'équipement (matériel de communication, dispositifs de vision nocturne, etc.).

Les planificateurs estimaient que l'USS allait se constituer à peu près 750 militaires choisis, selon la suivante organisation : un quartier général d'unité, trois groupes commandos (chacun étant capable de mener des opérations en autonomie ou de s'intégrer à une force de la FOI 2), une compagnie de forces spéciales pouvant mener des opérations de reconnaissance, d'entraînement, de stabilisation ou d'influence, en appuyant les populations et les chefs locaux après les conflits ou en voyant à l'aide humanitaire, et un élément de soutien logistique et administratif. L'USS, qui a ultérieurement pris le nom de « Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC) », résultait directement du constat selon lequel pour être pertinent, apte à s'adapter aux circonstances et efficace le COMFOSCAN devait doter les FOS d'une unité agile et robuste qui pourrait en appuyer d'autres ou exécuter en autonomie toute une gamme de missions spéciales au Canada et à l'étranger¹⁷³. Le Gén Hillier a expliqué ce qui suit : « Il nous fallait une équipe d'opérations spéciales complète dont les membres seraient très unis et à même de travailler harmonieusement ensemble et avec d'autres, pour éviter ainsi de devoir constituer une telle unité au cas par cas [...] C'est exactement ce que le ROSC fera : fournir les ressources manquantes dans notre équipe d'opérations spéciales et des capacités que nous n'avions tout simplement pas auparavant¹⁷⁴. » [TRADUCTION]



Écusson du ROSC

Au début, l'effectif du ROSC a été puisé dans une compagnie du 3^e Bataillon, The Royal Canadian Regiment (3 RCR). L'unité a officiellement été créée le 13 août 2006 avec la remise des diplômes aux premiers militaires qui avaient suivi le Cours de qualification élémentaire (Opérations spéciales) (QEOS)¹⁷⁵. Le ROSC est une unité des forces spéciales dotée des moyens et de l'adaptabilité voulus pour fonctionner dans des environnements austères et hostiles dans tout le spectre des conflits. Il est structuré de façon optimale pour constituer une force cinétique ayant l'agilité voulue pour exécuter et appuyer toute une gamme de missions dans le cadre des opérations spéciales. Le Régiment repose sur l'agent des forces spéciales, un généraliste des FOS qui vise à maîtriser diverses compétences : guerre spéciale, reconnaissance spéciale et action directe. Aspect important, le ROSC procure au gouvernement du Canada une force expéditionnaire robuste et souple à haut niveau de préparation, qui peut être déployée à l'étranger et assurer la défense du Canada. En tant qu'unité qui grandit et évolue, le Régiment, avec sa capacité de s'adapter rapidement à un environnement de sécurité dynamique, a fourni au COMFOSCAN une force polyvalente, capable de remplir de multiples missions et de produire les effets tactiques et stratégiques propres aux FOS.

Au début, la FOI 2 constituait le cœur du COMFOSCAN, mais celui-ci a évolué par la suite. Comme l'a expliqué le commandant du COMFOSCAN, le Bgén Mike Day : « Nous ne disons pas que nous déployons des unités; nous disons que nous déployons des forces d'opérations spéciales qui sont, en fin de compte, des amalgames de toutes les parties du commandement¹⁷⁶. » [TRADUCTION] À titre d'exemple, citons le cas de la FOOS « Arrowhead », dont la mise sur pied a fait l'objet d'une annonce publique. Cette force opérationnelle n'a pas été créée pour une mission de longue durée, mais plutôt pour permettre aux Forces canadiennes de s'installer dans une zone en crise¹⁷⁷. « La FO Arrowhead préparera le terrain pour la venue d'une force opérationnelle spéciale de plus grande envergure, s'il le faut, a expliqué le Bgén Day¹⁷⁸. » [TRADUCTION] Il a déclaré qu'il incomberait au ROSC de constituer l'équipe de commandement nécessaire pour coordonner l'intervention dans le contexte d'une crise ou d'une mission internationale. Cependant, la FO pourrait puiser des soldats dans diverses unités du COMFOSCAN, selon ses besoins, et l'effectif affecté à la FO Arrowhead se devrait de toujours être en état d'alerte¹⁷⁹.

Le statut du COMFOSCAN à titre de « quatrième arme » des FAC a également été consacré quand, le 4 février 2008, le CEMD a accordé à la FOI 2 et au ROSC le privilège de porter des honneurs de guerre. Ce privilège est « accordé aux unités

de combat qui ont pour mission d'engager les forces ennemies, de les défaire, de les neutraliser ou de les détruire comme force de combat effective. Seules les unités de combat ont le droit d'être reconnues publiquement, pour avoir participé activement à un combat contre un ennemi formé, par l'octroi d'honneurs de bataille et de distinctions honorifiques¹⁸⁰. » De surcroît, le CEMD a aussi autorisé le ROSC à perpétuer l'histoire du 1^{er} Bataillon de service spécial du Canada m (mieux connu comme étant la composante canadienne de la PFSS). Cela signifiait que le ROSC porterait les honneurs de guerre que la PFSS avait mérités au cours de la Seconde Guerre mondiale¹⁸¹.

Entre-temps, tandis que le COMFOSCAN était occupé à sa constitution et à vivre les premières difficultés attribuables à sa croissance, la FOOS de la FOI 2 revenait en Afghanistan pour appuyer l'OEF. Bien que l'engagement initial fût d'un an, le mandat avait été prolongé à maintes reprises jusqu'à la fin des opérations de combat (2011). Sa mission est toutefois demeurée essentiellement la même. Le Gén Hillier a affirmé que les FOS canadiennes avaient établi une présence sur les champs de bataille de l'Afghanistan et qu'elles réussissaient à perturber les plans des dirigeants talibans¹⁸². Il a déclaré ce qui suit : « Nous cherchons à prendre à partie les commandants [talibans] qui orchestrent, facilitent et planifient les attaques et qui paient et dirigent les gens en les incitant à nous attaquer et à attaquer les Afghans ou encore les innocents. » [TRADUCTION] Et il a ajouté : « Nos forces spéciales se préoccupent grandement de cela [...] Dans un discours récent, j'ai dit que nous avons éliminé du champ de bataille six commandants ennemis qui étaient responsables de la mort de 21 soldats canadiens. » [TRADUCTION] Le Gén Hillier a poursuivi : « Eh bien, les choses ont changé : nous en avons éliminé sept qui étaient responsables de la mort de 27 soldats¹⁸³. » [TRADUCTION]



« Attaque de précision exécutée par les FOS »

Les érudits canadiens ont corroboré les révélations du Gén Hillier. Une équipe qui étudiait les opérations menées dans la province de Kandahar a souligné que les opérations des insurgés en 2007 se caractérisaient de plus en plus par un manque de coordination et une piètre planification, ce que l'on pouvait attribuer à l'efficacité grandissante des Forces d'opérations spéciales de la FIAS. Les érudits avaient l'explication suivante. Les unités des FOS de tous les pays fournissant des troupes à la FIAS dans le Sud ont été mises à contribution pour appréhender les chefs connus de cellules fabriquant des bombes et les caïds de la drogue et pour monter un dossier d'accusation contre eux en vue de leur arrestation. Les soldats des FOS canadiennes (et d'autres pays de la FIAS) étaient envoyés en déploiement pour appréhender les suspects. La plupart du temps, s'il s'agissait d'un chef taliban de niveau I, il essayait de s'enfuir en faisant feu de toutes ses armes, et les résultats étaient prévisibles. Par conséquent, la capacité talibane de commandement et de contrôle dans le Sud en 2007 a diminué par rapport à celle de l'automne précédent¹⁸⁴.

En outre, les commandants de forces conventionnelles ont aussi parlé de l'influence exercée par les FOSCAN dans le théâtre. Le commandant d'un groupement tactique canadien a décrit l'effet impressionnant que les FOS avaient dans sa zone

d'opérations, à Kandahar. « Les attaques des FOS refroidissaient les ardeurs des talibans. Au cours de l'une d'elles, les FOS ont tué un chef important et 16 de ses combattants. Les dirigeants talibans à Kandahar ont senti l'énorme pression exercée par les FOS. Ils se déplaçaient tous les jours, de sorte que nous avons observé une réduction de leurs activités. Leurs plans étaient perturbés, et ils devaient changer de place et fuir¹⁸⁵. » [TRADUCTION]

Illustration : Katherine Taylor



« Créer une capacité »

Or, c'était exactement là l'effet que le CEMD s'attendait à voir sa FOS des FOSCAN produire. « Sans les opérations proactives nécessaires pour poursuivre précisément [les chefs talibans], pour les repérer et pour les attaquer, soulignait le Gén Hillier, ils seraient encore en train d'essayer de nous tuer avec leurs forces¹⁸⁶. » [TRADUCTION] Par conséquent, à mesure que la campagne dans le théâtre d'opérations canadien évoluait entre 2005 et 2011, les missions particulières des FOSCAN ont aussi changé, tout comme leurs tactiques, techniques et procédures (TTP), pour que la FOOS permanente des FOSCAN en Afghanistan produise les effets voulus afin de soutenir les efforts continus de la contre-insurrection. Plus tard, soit en 2011, les efforts des FOSCAN en Afghanistan leur ont valu la Médaille de l'excellence opérationnelle décernée par le ministre de la Défense nationale.

La campagne d'Afghanistan a catalysé la croissance de plusieurs unités du COMFOSCAN, qui ont mûri au cours de cette période. Par exemple, quand le 427 Esc a pris le nom de 427 Esc OSA en février 2006, l'Escadrille B » est devenue l'organisation spécialisée chargée d'appuyer la FOI 2 pour ce qui était de la lutte contre le terrorisme au Canada, tandis que l'Ele « A » fournissait l'aviation de soutien général au Commandement. À ce moment-là, le 427 Esc OSA ne remplissait qu'un rôle national pour les FAC et le Commandement. Toutefois, les besoins opérationnels dans le théâtre d'opérations afghan ont fini par nécessiter un changement de paradigme. En recourant à l'innovation et à son adaptabilité, le 427 Esc OSA a construit une capacité expéditionnaire. Dès 2009, les pilotes et les équipages du 427 Esc OSA étaient aux commandes d'hélicoptères Mi-17 HiP affectés au soutien direct de la FOOS du COMFOSCAN dans le théâtre, et ils ont continué de jouer ce rôle jusqu'à la fin des opérations de combat canadiennes en Afghanistan en 2011. Cette période de service opérationnel n'a été que la première de ce qui allait devenir une capacité expéditionnaire qui a servi ensuite aux États-Unis, en Jamaïque, en Iraq et dans de multiples pays du Nord-Ouest africain.

COMFOSCAN



Le 427 Esc OSA a utilisé des hélicoptères Mi-17 HiP en Afghanistan.

De même, l'Afghanistan a été le creuset du ROSC, unité récemment créée au sein des FOS. Au départ, le Régiment a appuyé les missions du COMFOSCAN pour mettre au point et parfaire ses habiletés individuelles et collectives. Il a dirigé sa première FOOS autonome dans le théâtre, en 2008. Il s'est ensuite chargé de

patrouilles mobiles et s'est taillé un rôle dans la guerre spéciale en travaillant « aux côtés et par l'intermédiaire » des forces afghanes locales et avec elles. Pendant la guerre, le ROSC s'est mis à entraîner et à encadrer les Forces nationales afghanes de sécurité. Plus précisément, il a encadré les commandos des Forces spéciales afghanes, les « Toofan » (troupes de choc) de l'Armée nationale afghane et l'Équipe d'intervention provinciale de la Police nationale afghane à Kandahar. Toutes ces entités se sont ensuite distinguées au combat contre des groupes d'insurgés armés. En outre, les membres du ROSC ont exécuté des opérations de stabilisation dans les villages (OSV).

À son retour au Canada, le ROSC a maintenu ce rôle l'identifiant aux forces spéciales : en effet, il a travaillé avec la Force de défense de la Jamaïque, avec des forces militaires en Malaisie et au Belize et avec des forces armées de pays africains tels que le Mali, le Niger et le Tchad. L'accent mis sur l'assistance et l'entraînement militaires d'autres forces armées a confirmé son identité d'unité des forces spéciales.

COMFOSCAN



Des agents des FOSCAN forment des membres de commandos afghans.



Un agent des FOSCAN dirige l'entraînement d'éléments partenaires appartenant aux Forces armées de la Mauritanie.

Les activités du Commandement n'ont certes pas ralenti après la cessation des opérations de combat du Canada en Afghanistan en 2011. Vu l'évolution interne continue et la cadence élevée des exercices, des opérations et des tâches au Canada et à l'étranger, le Commandement n'a pas chômé.

En 2010, la complexité toujours grandissante des compétences et la nécessité d'une administration efficace des agents de l'UIIC-ICBRN ont incité celle-ci, qui était en évolution constante en raison de l'environnement de sécurité contemporain dynamique, à doter les FAC d'un groupe professionnel militaire spécialiste des menaces CBRN. L'Unité a conservé un calendrier très chargé et elle s'est déployée au Canada et à l'étranger, en prenant même la tête d'une FOOS en Jordanie en 2012. Grâce à son évolution continue, elle s'est taillé une place de chef de file dans son domaine et elle est devenue une ressource précieuse pour ses partenaires interorganisationnels et ses alliés internationaux.



Des agents de l'UIIC exécutent une exploitation de site.

En 2010, la création du Centre de perfectionnement professionnel du COMFOSCAN [qui a plus tard été rebaptisé Centre d'éducation et de recherche (CER)] a marqué un autre grand point d'inflexion. La mise sur pied du CER, dont la mission est « de soutenir le cadre de perfectionnement professionnel dans le Commandement afin de parfaire et de renforcer constamment les connaissances de son personnel » [TRADUCTION], a montré que le Commandement était conscient du fait que, pour continuer à garantir son succès opérationnel dans les environnements de sécurité contemporains et futurs complexes, ambigus et dynamiques, il devait investir dans le développement cognitif de ses membres¹⁸⁷. Après tout, le fondement des capacités opérationnelles des FOS est l'être humain et il est enrichi par la force intellectuelle qui permet au soldat de réfléchir de façon critique, d'innover, de s'adapter et de résoudre des problèmes dans le contexte d'un vaste spectre de conflits. Cette éducation et cet entraînement permettent aux membres des FOS d'acquérir et d'employer des compétences particulières pendant l'exécution de leurs missions, de situer en contexte les effets opérationnels et stratégiques produits par leurs missions et d'élaborer et de mettre en œuvre rapidement de nouveaux équipements et de nouvelles technologies.



Écusson du CEOSC

Deux ans plus tard, en 2012, le Commandement a poursuivi sa croissance en mettant sur pied le Centre d'entraînement des opérations spéciales du Canada (CEOSC), dont la mission consiste à former, entraîner et perfectionner les membres du COMFOSCAN pour favoriser la concrétisation des résultats opérationnels de ce dernier. Fait significatif, son évolution continue l'a doté de nombreux atouts propres à un véritable centre de guerre axé sur les FOSCAN. L'idée d'un centre d'entraînement spécialisé a été intégrée en 2006 dans le concept d'opération original du Commandement, mais le centre n'a pas été créé alors à cause des opérations de combat qui se poursuivaient en Afghanistan.

Créé à l'origine avec un petit cadre de membres expérimentés du COMFOSCAN, le CEOSC a mis l'accent sur quelques cours conçus pour procurer un même point d'entrée au personnel de soutien du Commandement, et sur certaines compétences techniques particulières. Cependant, le CEOSC a continué d'élargir progressivement sa gamme de didacticiels, tout en acceptant des responsabilités institutionnelles supplémentaires en ce qui concernait, par exemple, le recrutement, les leçons à retenir, les performances humaines et les autorisations en matière d'instruction individuelle. Par conséquent, le Centre intègre dans ses didacticiels les leçons retenues à l'échelle du Commandement, la simulation, les compétences exigées et les valeurs culturelles, afin de maximiser l'efficacité opérationnelle.

En fait, le CEOSC administre maintenant toute l'instruction individuelle – y compris la sécurité de l'instruction – qui a lieu dans tout le Commandement. Par conséquent, il incombe au Centre de superviser et de contrôler toute l'instruction

individuelle dans tout le COMFOSCAN, tout en offrant l'instruction individuelle commune propre au Commandement. Le CEOSC assume ses responsabilités institutionnelles grâce à une gamme unique d'agents et de spécialistes expérimentés du COMFOSCAN, des membres des FAC y remplissant des rôles clés. En 2016, le CER a été logé au sein du CEOSC pour doter ce dernier d'un volet capable d'offrir une éducation, des capacités de recherche et des publications de niveau universitaire.

Tout au long de la croissance du COMFOSCAN, la cadence de ses opérations n'a jamais ralenti. Ainsi, il a aidé à évacuer le personnel canadien non combattant de la Libye pendant la révolution de février 2011 et lors de l'intervention de l'OTAN dans le cadre de l'opération *Odyssey Dawn* (en vertu de la RCSNU 1973), à l'appui du mouvement anti-Kadhafi et du retour du chef de mission du Canada (CDM) en août.

Le Commandement a aussi poursuivi ses missions d'assistance et d'instruction militaires tout au long de cette période dans divers endroits du monde tels que les Antilles, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, divers pays de la région trans-sahélienne et de l'Afrique du Nord et la Malaisie. Aspect important, le Commandement a aussi participé à l'effort de la coalition contre l'État islamique (EI) – Daech – en Iraq.

La montée de *Daech* en 2013, une des nombreuses conséquences de la guerre civile syrienne qui avait commencé deux ans plus tôt, a rapidement eu des répercussions dans tout le Moyen-Orient et le monde. À la fin de juillet 2014, Daech contrôlait effectivement une vaste bande de territoires qui s'étirait de l'extrémité orientale d'Aleppo, en Syrie, jusqu'à Falloujah, en Iraq occidentale, y compris Mossoul dans le nord. En outre, Daech a aussi déclenché une agressive campagne de bombardement et d'assassinats dans Bagdad même. Ses succès et ses gains territoriaux ont amené al-Baghdadi, le chef de Daech, à proclamer la création du califat le 29 juin 2014 à Mossoul, ce qui équivalait tout simplement à une déclaration faisant de lui le chef spirituel de tout l'islam. Or, cette revendication a été rejetée par la majeure partie du monde musulman et de l'Occident.

En date de septembre 2014, les analystes avaient estimé qu'environ huit millions de personnes vivaient sous la domination de Daech et que l'organisation terroriste s'était rendue maîtresse d'un territoire de 40 000 à 90 000 kilomètres carrés (soit la taille de la Belgique et de la Jordanie, respectivement) chevauchant la Syrie et l'Iraq¹⁸⁸. Bien que Daech eût publié explicitement ses tactiques terroristes et

son mépris pour l'humanité, peu de dirigeants politiques ou de leurs concitoyens favorisaient une intervention militaire qui aurait coûté à leurs pays respectifs des vies humaines et des trésors nationaux. La plupart se contentaient de laisser les troubles au Moyen-Orient s'envenimer en se limitant à une ingérence minimale. Cependant, le comportement toujours impitoyable, sauvage et extrêmement violent de Daech a finalement incité la collectivité internationale à agir. L'organisation terroriste a publiquement affirmé, dans des vidéos, des photos et des publications, le caractère brutal de ses actions en mettant en lumière les enlèvements, les viols, les tortures, les attaques à la bombe et les meurtres qu'elle avait commis aveuglément.

COMFOSCAN



Neutralisation de positions de Daech menaçant des forces irakiennes partenaires dans le nord de l'Iraq.

Quand Daech a décapité le journaliste James Foley, c'était la première fois que l'organisation s'en prenait à un citoyen américain depuis le début du conflit syrien en mars 2011. Ce meurtre a été la fameuse goutte qui a fait déborder le vase. Ironiquement, de nombreux experts ont dit croire que l'horrible vidéo a en fait accru la popularité de l'organisation extrémiste et qu'elle l'avait aidée à rallier d'autres combattants étrangers à sa cause¹⁸⁹. Deux autres personnes, soit un autre journaliste américain et un travailleur humanitaire britannique, ont été décapitées en décembre 2014. Ces meurtres, combinés à la conquête irrésistible et toujours

plus grande de territoires par Daech, ont finalement poussé l'Occident au-delà de ses limites, au point qu'il a décidé d'intervenir.

Le 24 septembre 2014, le président Barak Obama a déclaré devant l'Assemblée générale des Nations Unies que Daech était un réseau mortel qu'il fallait détruire¹⁹⁰. Il avait déclenché l'opération *Inherent Resolve* et constitué une coalition internationale de 22 pays. Le 11 août 2014, le gouvernement canadien a ordonné au CEMD d'organiser, dans la foulée de l'effort international, le transport aérien de ravitaillements humanitaires à destination de la région en crise, en Iraq. Le 4 septembre, le COMFOSCAN a déployé une petite équipe qui allait fournir au gouvernement canadien une évaluation de la situation une fois arrivée sur le terrain¹⁹¹. Au début d'octobre, le CEMD avait autorisé, dans le cadre de l'opération *Impact*, le déploiement d'une FOOS plus grande qui devait fournir conseils et aide et, après en avoir reçu l'ordre, accompagner les forces du pays hôte pour améliorer la sécurité en Iraq¹⁹². En outre, le gouvernement a autorisé l'envoi d'un certain nombre d'aéronefs, y compris six avions de chasse, un avion de ravitaillement en vol et deux avions de surveillance Aurora pour assister la coalition dans sa campagne de bombardement.

COMFOSCAN



Collaboration avec des forces partenaires dans le Nord de l'Iraq.

Il incombait à la FOOS des FOSCAN de conseiller et d'aider les Forces de sécurité iraqiennes (FSI) et les Forces de sécurité du Kurdistan (FSK) et d'entraîner ces dernières et les forces peshmergas. À la fin de novembre 2015, la FOOS était sur le terrain et soutenait les diverses forces locales. Les FOSCAN ont aidé les forces partenaires à atténuer les attaques de Daech dans l'Est de l'Iraq, à la fin de 2016, et à obliger ultérieurement Daech à se replier jusqu'à Mossoul, où les tireurs d'élite des FOSCAN ont établi un record mondial en tuant un insurgé de Daech qui se trouvait à l'étonnante distance de 3 540 mètres et qui était en train d'attaquer une position des FSI.

Par conséquent, après douze ans d'une existence caractérisée par une riche histoire d'opérations spéciales, le COMFOSCAN a fait ses preuves en tant que capacité nationale intégrante de notre appareil militaire. Il a exécuté des opérations au Canada et un peu partout dans le monde et il l'a toujours fait avec un haut niveau de professionnalisme et de compétence. Il a procuré au MDN et au gouvernement canadien une capacité sans pareille qui n'a pas son égale dans le reste des FAC ou dans n'importe quel autre ministère de l'État. « On peut dire à juste titre, je crois, que les Forces d'opérations spéciales du Canada ont prouvé leur valeur à la chaîne de commandement (les Forces canadiennes et le gouvernement du Canada), au point où la question qui se pose n'est pas " Survivront-elles? " ou " Quelle en est la structure? ", mais plutôt " Quelle ampleur voulons-nous qu'elles prennent? " »^{193?} » [TRADUCTION] Richard Fadden, conseiller canadien en matière de sécurité nationale se dit d'accord : « La croissance des FOS, a-t-il déclaré devant un vaste auditoire lors d'une conférence, est inévitable¹⁹⁴. » [TRADUCTION]

Ce n'était pas des paroles en l'air. D'autres y ont souscrit également. Le Gén Hillier a confirmé que « nos forces spéciales sont notre outil de prédilection. » [TRADUCTION] Il a déclaré : « Elles sont incroyablement demandées. Nos forces spéciales sont d'un calibre mondial¹⁹⁵. » [TRADUCTION] De même, le Lgén (à la retraite) Michael Gauthier, ancien commandant du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada, a affirmé : « Il n'y a aucune unité aussi agile du point de vue tactique dans le monde. Les FOSCAN sont aussi bonnes que n'importe quelle autre force du genre dans le monde. » [TRADUCTION] Il a ajouté : « Elles fonctionnent avec efficacité dans des environnements chaotiques et complexes¹⁹⁶. » [TRADUCTION] Un ancien CEMD, le vice-amiral Larry Murray, a pour sa part affirmé : « Je ne sais pas où nous en serions aujourd'hui si nous ne nous étions pas dotés des FOS dans les années 1990¹⁹⁷. » [TRADUCTION]

Un autre ancien CEMD abonde dans le même sens. Le Gén Walter Natynczyk a fait l'éloge des réalisations des FOS du Canada et déclaré : « Elles ont fait leurs preuves au cours des 17 dernières années dans des zones de guerre, depuis la Bosnie jusqu'à l'Afghanistan¹⁹⁸. » [TRADUCTION] Il a bien souligné que « les unités (FOS) demeureront essentielles dans l'avenir, [car] la guerre irrégulière, c'est-à-dire la contre-insurrection dont nous sommes témoins en Afghanistan, existe et pourrait exister dans d'autres parties du monde. » [TRADUCTION] Il a également ajouté : « L'atout primordial des forces spéciales, c'est qu'elles agissent avec une extrême précision. Il leur faut un haut niveau de [...] compétence¹⁹⁹. » [TRADUCTION] Un autre CEMD, le Gén Tom Lawson, a fait écho à ces accolades : « Les FOSCAN, a-t-il affirmé, constituent une des institutions du Canada auxquelles le pays fait le plus confiance. Elles se chargent de ce que personne d'autre ne peut accomplir²⁰⁰. » [TRADUCTION]

Comme il en est fait mention plus haut, le min DN a décerné une nouvelle décoration au COMFOSCAN, soit la Médaille de l'excellence opérationnelle du ministre de la Défense nationale, le 1^{er} septembre 2011. La Médaille soulignait le rendement exceptionnel, le professionnalisme et le formidable dévouement manifestés dans l'exécution d'opérations à l'appui de l'effort national déployé par le Canada en Afghanistan au cours de la décennie précédente. Peter MacKay, alors min DN, a plus tard déclaré : « Dans le monde instable où nous vivons, les Forces spéciales jouent un rôle extrêmement important dans l'arsenal de la Défense nationale et lorsqu'il s'agit pour les FAC d'apporter une contribution sur la scène internationale²⁰¹. » [TRADUCTION]



Descente en chute libre prolongée à haute altitude.

Les propos du min DN résonnent comme une vérité. Tout au long de l'histoire du Canada, les forces d'opérations spéciales nationales ont démontré leur estimable valeur pour le pays. Depuis l'époque des tout premiers Rangers jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre froide, puis jusqu'à la campagne actuelle contre le terrorisme, les FOS canadiennes ont montré qu'elles comptaient parmi les meilleures du monde. Le COMFOSCAN poursuit cette tradition au pays et au front en Iraq et dans d'autres points chauds du Globe. En outre, il continue d'évoluer et de s'adapter pour faire face aux menaces qui pèseront demain sur le Canada. En fin de compte, le Commandement agit conformément à sa devise : « *Viam Invenimus* » (Nous trouverons un moyen).



Exercice de lutte contre le terrorisme en milieu maritime.

L'AUTEUR

Le colonel (Col) (à la retraite) Bernd Horn, OMM, MSM, CD, Ph. D., est un ancien officier d'infanterie qui a occupé les postes de commandement et d'état-major clés suivants dans les Forces armées canadiennes : commandant adjoint du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN), commandant du 1^{er} Bataillon, The Royal Canadian Regiment, et commandant du 3^e Commando du Régiment aéroporté du Canada. Il est actuellement historien du COMFOSCAN, poste qu'il remplit à titre de civil. Le Col Horn, titulaire d'un doctorat, est professeur associé au Centre for Military and Strategic Studies, à l'Université de Calgary, et professeur associé d'histoire au Collège militaire royal du Canada.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

1 Dan Lamothe, « Retiring SOCOM Chief: “We are in the Golden Age of Special Operations”, *The Washington Post*, 29 août 2014, https://www.washingtonpost.com/news/checkpoint/%20wp/2014/08/29/retiring-top-navy-seal-we-are-in-the-golden-age-of-special-operations-2/?utm_term=.a8663dc140d9 : site consulté le 3 décembre 2016.

2 Le gouvernement conservateur de Steven Harper a redonné aux Forces canadiennes (FC) leur ancien nom, soit « Forces armées canadiennes (FAC) », en décembre 2012. Par conséquent, nous emploierons l'abréviation FAC dans tout le document, sauf dans les citations directes dans lesquelles l'abréviation FC est utilisée, ou dans des titres officiels qui n'ont pas été changés officiellement.

3 *Canada, Canadian Special Operations Command – 2008*, Ottawa, MDN, 2008; *Canada, CANSOFCOM Capstone Concept for Special Operations 2009*, Ottawa, MDN, 2009, p. 8.

4 Les Européens définissent ainsi « petite guerre » : « [Guerre] menée par un groupe léger, commandé par un partisan expert [...] séparé de l'armée; ce groupe est chargé de garantir la protection du campement ou d'une marche, d'aller en reconnaissance en territoire ennemi ou dans le pays; de s'emparer des postes, convois et escortes de l'ennemi; de dresser des embuscades et de recourir à tout stratagème qui lui permettra de surprendre ou de perturber l'ennemi. » [TRADUCTION] M. Pouchot, *Memoirs on the Late War in North America between France and England* (à l'origine, Yverdon, 1781 – réimpression par Youngstown (N.Y.) Old Fort Niagara Association, Inc., 1994), p. 242.

5 Voir Bernd Horn, « La Petite Guerre: A Strategy of Survival », dans B. Horn (sous la dir. de), *The Canadian Way of War. Serving the National Interest*, Toronto, Dundurn, 2006, p. 21-56; Bernd Horn, « Marin et Langis, éminents spécialistes de la “petite guerre” », dans Bernd Horn et Roch Legault (sous la dir. de), *Le leadership militaire canadien-français : continuité, efficacité et loyauté*, Kingston, Presse de l'Académie canadienne de la Défense, Toronto, Dundurn, 2007, p. 55- 90; Bernd Horn, « Only for the Strong of Heart: Ranging and the Practice of *La Petite Guerre* During the Struggle for North America », dans B. Horn (sous la dir. de), *Show No Fear: Daring Actions in Canadian Military History*, Toronto, Dundurn, 2008, p. 17-64; B. Horn, « Terror on the Frontier: The Role of the Indians in the Struggle for North America », dans B. Horn (sous la dir. de), *Forging a Nation: Perspectives on the Canadian Military Experience*, St. Catharines, Vanwell Publishing Ltd., 2002, p. 43-64.

6 Avec une population de tout juste 60 000 âmes, la Nouvelle-France risquait de se faire avaler par son voisin du Sud plus fort, à savoir les colonies anglaises qui comptaient environ 1 500 000 habitants. La menace était considérable. Pendant les guerres contre les Français et les Amérindiens (guerre de la Conquête), la population des colonies anglaises était près de 25 fois plus nombreuse que celle de la Nouvelle-France. George F.G. Stanley, *Nos soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1980, p. 103; W.J. Eccles, « Les forces armées françaises en Amérique du Nord pendant la guerre de Sept Ans », dans *Dictionnaire biographique du Canada [DBC], volume III, de 1741 à 1770*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. xxi; Robert Leckie, *A Few Acres of Snow - The Saga of the French and Indian Wars*, Toronto, John Wiley & Sons, 1999, p. 103; A. Doughty, *The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham, vol. I*, Québec, Dussault & Proulx, 1901, p. 158.

7 Impartial Hand, *The Contest in America Between Great Britain and France with Its Consequences and Importance*, Londres, Strand, 1757, p. 128. L'auteur souligne aussi que les Amérindiens et les Canadiens se déplacent sans bagages, subviennent à leurs besoins avec leurs provisions et les produits de la forêt et « font plus [...] que nos troupes qui sont de quatre à cinq fois plus nombreuses » [TRANSDUCTION]. *Ibid.*, p. 138. Voir aussi W.J. Eccles, *The French in North America 1500-1783*, Markham (Ontario), Fitzheny & Whiteside, 1998, p. 08; Edward P. Hamilton (sous la dir. de), *Adventures in the Wilderness. The American Journals of Louis Antoine de Bougainville, 1756-1760*, University of Oklahoma Press, 1990, p. 33; M. Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre, tome 1* (à l'origine, Yverdon, 1781 – réimpression par Youngstown (N.Y.) Old Fort Niagara Association, Inc., 1994), p. 78.

8 Walter O'Meara, *Guns at the Forks*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 1965, p. 85. Voir aussi Stephen Brumwell, *Redcoats. British Soldiers and War in the Americas, 1755-63*, Cambridge: University of Cambridge, 2002, et Ian K. Steele, *Guerillas and Grenadiers*, Toronto, Ryerson Press, 1969.

9 « Memoir on the Defense of the Fort of Carillon », *The Bulletin of the Fort Ticonderoga Museum*, vol. 13, n° 3, 1972, p. 200-201; Ian K. Steele, *Betrayals*, Fort William Henry & the Massacre, New York, Oxford University Press, 1990, p. 96; Fred Anderson, *Crucible of War*, New York, Vintage Books, 2001, p. 187.

10 Les attaques déclenchées en profondeur dans le territoire britannique pendant la guerre de Sept Ans ont constamment perturbé les plans de campagne des Britanniques et cantonné ceux-ci sur la défensive, de l'été 1755 jusqu'en 1758. En outre, elles ont ravagé les colonies les plus éloignées, les économies et le moral de la population. Les raids terrorisaient les colons et immobilisaient des troupes nombreuses, chargées de protéger l'arrière. Les dirigeants politiques ne pouvaient faire fi du désespoir des colons. Les incursions menées en Virginie ont à elles seules incité le gouverneur de l'État à mettre sur pied dix compagnies de miliciens, soit 1 000 hommes en tout, pour assurer la défense intérieure. De même, la Pennsylvanie a enrôlé 1 500 soldats provinciaux et construit une série de forts qui a laient du New Jersey au Maryland, l'objectif étant d'essayer de gêner les maraudeurs. Voir la lettre du Gén Shirley au major-général Abercromby, 27 juin 1756, Public Records Office (PRO), War Office (WO) 1/4, Correspondence, 1755-1763. Voir aussi Robert C. Alberts, *The Most Extraordinary Adventures of Major Robert Stobo*, Boston, Houghton Mifflin Company Boston, 1965, p. 152. Voir également Anderson, p. 637; Leckie, p. 101; Lettre de William Shirley (New ork) au Secrétaire principal de la guerre, 20 décembre 1755, PRO, WO 1/4, Correspondence, 1755-1763; H.R. Casgrain (sous la dir. e), *Lettres du Chevalier de Lévis concernant la Guerre du Canada 1756-1760*, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1889, p. 75; Steele, *Guerillas and Grenadiers*, p. 24; le comte Gabriel de Maurès de Malartic, *Journal des Campagnes au Canada de 1755 à 1760*, Paris, Librairie Plon, 1902, p. 52-53 et p. 232; O'Meara, p. 161.

11 *DBC*, vol. III, p. 279.

12 *Ibid.*, p. 280.

13 *DBC*, vol. IV, 1771-1800, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 332.

14 Rogers était un contrebandier avant la guerre. L'ouvrage par excellence sur Robert Rogers et ses Rangers est celui de Burt G. Loescher, *The History of Rogers Rangers*, volume I – *The Beginnings Jan 1755 – 6 April 1758*, Bowie (Maryland), Heritage Books, Inc., 1946, réimpression en 2001, et *Genesis Rogers Rangers*, volume II – *The First Green Berets, San Mateo (Californie)*, 1969 – Réimpression : Bowie (Maryland), Heritage Books, Inc., 2000. Voir aussi John R. Cuneo, *Robert Rogers of the Rangers*, New York, Oxford University Press, 1959; *DBC*, vol. IV, 1771- 1800, p. 735-740; Timothy J. Todish, *The Annotated and Illustrated Journals of Major Robert Rogers*, Fleischmanns (N.Y.), Purple Mountain Press, 2002; *Warfare on the Colonial American Frontier: The Journals of Major Robert Rogers*

[Rogers' Journal] & *An Historical Account of the Expedition Against the Ohio Indians in the year 1764, Under the Command of Henry Bouquet, Esq.* (Réimpression à partir d'une édition originale de 1769, Édition – Bangersville [IN], Dreslar Publishing, 2001.)

15 Cuneo, *Robert Rogers of the Rangers*, p. 33.

16 Voir *Rogers' Journal*, p. 13-14; Loescher, vol. 1, p. 63-64 et 87; Brumwell, p. 213; Cuneo, p. 32-33.

17 Cité dans René Chartrand, *Le Patrimoine militaire canadien, vol. II, 1000-1754*, Montréal, Art Global Inc., 1993, p. 49; Lettre de Thomas Gage à Amherst, Albany, 18 février 1759. National Archives (NA), WO 34/46A, Amherst Papers.

18 Voir *DBC*, vol. IV, p. 308, et Chartrand, *Le Patrimoine militaire canadien, vol. II*, p. 49.

19 Ironiquement, malgré l'utilité apparente et la réussite incontestée des Rangers et en dépit que l'on fit constamment appel à leurs services, les militaires dont les tâches et fonctions s'apparentaient aux leurs ne les ont jamais acceptés entièrement. Pendant la guerre, ils n'ont jamais fait officiellement partie de l'effectif de l'armée britannique. Qui plus est, leur discipline relâchée, leur allure négligée, pour ne pas dire désordonnée, ainsi que leur manière de faire la guerre étaient tout simplement inacceptables aux yeux de la plupart des officiers britanniques. « J'ai bien peur, disait Lord Loudoun en se plaignant, que l'on me blâme pour les compagnies de Rangers. » [TRADUCTION] Cité dans Burt Garfield Loescher, *The History of Rogers Rangers, volume I – The Beginnings Jan 1755 – April 1758*, Bowie, Maryland: HeritageBooks, Inc., 1946 – réimpression en 2001.

20 Les dernières troupes britanniques ont été évacuées des plages de Dunkerque le 2 juin 1940; 54 000 soldats français l'ont été les 3 et 4 juin. L'Amirauté britannique a estimé que 338 226 hommes ont été évacués entre le 26 mai et le 3 juin. Les Britanniques ont abandonné 2 000 canons, 60 000 camions, 76 000 tonnes de munitions et 600 000 tonnes de carburant et d'approvisionnements. Cesare Salmaggi et Alfredo Pallavisini, *La Seconde Guerre mondiale au jour le jour : 2 194 jours de guerre*, Paris, Presses de la Cité, 1988, 4 juin 1940; I.C.R. Dear (sous la dir. de), *The Oxford Companion to World War II*, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 312-313. Dans un autre ouvrage, on lit que les Britanniques ont perdu 475 chars, 38 000 véhicules, 12 000 motocyclettes, 8 000 téléphones, 1 855 télégraphes, 7 000 tonnes de munitions, 90 000 fusils, 1 000 canons lourds, 2 000 tracteurs, 8 000 mitrailleuses Bren et 400 canons antichars. Le 6 juin, le Cabinet de Guerre a appris qu'il y avait, dans l'ensemble du Royaume-Uni, moins de 600 000 fusils et seulement 12 000 mitrailleuses Bren. John Parker, *Commandos. The Inside Story of Britain's Most Elite Fighting Force*, Londres, Headline Book Publishing, 2000, p. 15. Selon une autre source, les pertes étaient les suivantes : les approvisionnements et l'équipement de 500 000 hommes, une centaine de chars, 2 000 autres véhicules, 600 canons et de grosses quantités de munitions. A.J. Barker, *Dunkirk: The Great Escape*, Londres, J.M. Dent & Sons Ltd., 1977, p. 224. Un des grands problèmes que comporte le calcul des quantités est attribuable à la catégorisation même des équipements.

21 Cecil Aspinall-Oglander, *Roger Keyes, Being the Biography of Admiral of the Fleet Lord Keyes of Zebrugge and Dover*, Londres, Hogarth Press, 1951, p. 380.

22 *Ibid.*, p. 380.

23 Cité dans John Terraine, *Lord Louis Mountbatten, Comte de Birmanie, Amiral de la Flotte sa vie et son époque*, Paris, Presses de la Cité, 1979, p. 118.

24 Hilary St. George Saunders, *The Green Beret, The Story of the Commandos*, Londres, Michael Joseph, 1956, p. 118.

25 Winston S. Churchill, *Mémoires sur la Deuxième Guerre mondiale, tome II, L'heure tragique*, Paris, Plon, p. 259. Voir aussi colonel J.W. Hackett, « The Employment of Special Forces », *Royal United*

Services Institute (RUSI), vol. 97, n° 585 (février 1952), p. 28. Churchill a plus tard envoyé au président Franklin D. Roosevelt une note qui révélait sa pensée : « L'essence de la défense, disait-il, est d'attaquer l'ennemi, de lui sauter à la gorge et de tenir jusqu'à ce que la vie l'abandonne. » Cité dans William Stevenson, *Nom de code : Intrepid*, Montréal, Nouvelles éditions de poche, 1979, p. 181.

26 William Mackenzie, *The Secret History of SOE*, Londres, St Ermin's Press, 2000, p. vii.

27 *Ibid.*, p. 754. Le SOE menait des opérations partout dans le monde, sauf en Union soviétique. Il comportait deux divisions : l'une fournissait les éléments nécessaires (p. ex., argent, vêtements, faux papiers, entraînement, armes, chiffres et transmissions), et l'autre exécutait les missions.

28 Pour lire une histoire détaillée du SOE et de sa contrepartie canadienne, voir Colonel (à la retraite) Bernd Horn, *A Most Ungentlemanly Way of War: The SOE and the Canadian Connection*, Toronto, Dundurn, 2017.

29 Denis Riggan, *SOE Syllabus, Lessons in Ungentlemanly Warfare*, WWII, Londres, Public Records Office, 2001, p. 1.

30 *Ibid.*, p. 11. Une fois les États-Unis entrés en guerre, le deuxième rôle est devenu le plus important. Le Camp X et son personnel ont aidé de nombreux Américains de l'Office of Strategic Services (OSS) et de l'Office of War Information à mettre sur pied leurs propres écoles et à former leur propre personnel. L'OSS a été créé en juin 1942. Ce fut la principale organisation américaine du renseignement dans tous les théâtres pendant le reste de la Seconde Guerre mondiale. C'était l'équivalent américain du service de renseignement britannique MI6 et du SOE. Voir aussi Lynn-Philip Hodgson, *Inside Camp X*, Port Perry (Ontario), Blake Book Distribution, 2000.

31 Roy MacLaren, *Derrière les lignes ennemies : les agents secrets canadiens durant la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, Lux, 2002, p. 184, 208, 240-241. Environ 3 226 personnes, y compris les employés civils et les agents de toutes les armes, étaient au service du SOE en 1942. Le 30 avril 1944, l'effectif total comptait 11 752 membres. Mackenzie, p. 717-719.

32 Cité dans Peter Wilkinson et Joan Bright Astley, *Gubbins & SOE*, Londres, Leo Cooper, 1997, p. i. Le SOE a été démantelé en janvier 1946.

33 « The Value of SOE Operations in the Supreme Commander's Sphere », p. 7. NA, AIR / 20/ 7958.

34 *Combined Operations, The Official Story of the Commandos*, New York, The Macmillan Company, 1943, p. 16; Aspinall-Oglander, p. 381.

35 « Hand-out to Press Party Visiting The Commando Depot Achnacarry, 9-12 January 1943 », p. 2. NA, DEFE 2/5, War Diary COC.

36 Brigadier T.B.L. Churchill, « The Value of Commandos », *RUSI*, vol. 65, n° 577, février 1950, p. 85.

37 Charles Messenger, *The Commandos 1940-1946*, Londres, William Kimber, 1985, p. 411. Afin de lire un récit détaillé sur la politique de maraudage des Britanniques et sur la création des commandos, voir Bernd Horn, « La faiblesse engendre la force : la création des commandos britanniques et le concept de raid », *Revue militaire canadienne*, vol. 6, n° 3, automne 2005, p. 59-68.

38 Lieutenant-général B.L. Montgomery, « Corps Commander's Personal Memoranda to Commanders », 1^{er} novembre 1941, Direction de l'histoire et du patrimoine (DHP) du MDN, dossier 145.3009 (D5), Org and admin correspondence, Jul 42/Dec 44. Montgomery a aussi ordonné ce qui suit : « Au début, l'ordre de priorité à suivre au cours de ces raids sera le suivant :

(a) Ramener des prisonniers allemands, en vie si possible.

- (b) Obtenir des renseignements concernant la nature des défenses côtières ennemies.
- (c) Infliger des pertes humaines et causer des dommages.

Memorandum, « Corps Commander's Personal Memoranda to Commanders », 1^{er} novembre 1941, DHP, dossier 145.3009 (D5), Org and admin correspondence, Jul 42/Dec 44.

39 George Kerr, « Viking Force. Canada's Unknown Commandos », *Canadian Military History*, vol. 9, n° 4, automne 2000, p. 28.

40 *Ibid.*, p. 28.

42 Memorandum, « Corps Commander's Personal Memoranda to Commanders », 1^{er} novembre 1941, DHP, dossier 145.3009 (D5) « Organization and Administrative Correspondence, Jul 42/Dec 44 ». En outre, Montgomery n'a pas estimé qu'il fallait attendre que les ressources navales soient disponibles. Il a jugé que l'entraînement pouvait être amorcé dans la division au moyen d'un « camion qui amènerait la patrouille en terrain non familier qu'elle aurait étudié au préalable sur la carte ou une photographie aérienne » [TRADUCTION]. *Ibid.*

42 Kerr, p. 29.

43 En décembre 1940, les commandos ont pris le nom d'« unités de service spécial ». Cependant, en février 1941, ces unités ont été divisées en unités indépendantes, et le nom « commandos » est réapparu. Cela résultait de la décision de déployer des commandos au Moyen-Orient. Malgré tout, les onze unités de commando existantes ont été groupées dans une brigade de service spécial (BSS) dont la mission première est restée la même : exécuter des raids. Toutefois, on leur a confié un rôle secondaire, soit celui d'agir comme brigade d'élite ou de choc afin de créer et de tenir une tête de pont pour couvrir un débarquement en force, et fournir des forces de couverture spécialement entraînées dans le cadre de n'importe quelle opération. « Organization and Training of British Commandos », *Intelligence Training Bulletin No. 3*, Quartier général de la 1^{re} Force de service spécial, 11 novembre 1942, Direction de l'histoire et du patrimoine (DHP) du ministère de la Défense nationale, dossier 145.3009 (D5), « Organization and Instructions for the 1st Canadian Special Service Battalion, July 1944-December 1944 ».

44 Le Bgén Ganong observe : « [...] sans déprécier les commandos, dont ils disaient que c'était un groupe de bons gars efficaces, nos soldats et, en particulier, nos officiers estimaient que les troupes canadiennes seraient nettement meilleures tout en étant loin d'avoir reçu un entraînement de même durée. » Brigadier-général H.N. Ganong, « Command Raid Night 21/22 April 1942 - Special Report as Requested by Army Commander », 23 avril 1942. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), RG 24, vol. 10759, dossier 222C1 (D21), Raids on French Coast 1941-42.

45 Kerr, p. 30.

46 *Ibid.*, p. 33.

47 À l'issue du fatidique raid de Dieppe, on a reproché aux autorités compétentes d'avoir fait preuve d'insensibilité, d'incompétence et de négligence et d'avoir violé les consignes de sécurité. Le raid, dont le nom de code était « Rutter » et qui devait avoir lieu à l'origine le 7 juillet 1942, avait été annulé en raison du mauvais temps. Mountbatten l'a plus tard réinscrit au programme, en vertu d'une autorisation douteuse, en lui donnant le nom de code « Jubilee » et en fixant la date au 19 août. En tout, 4 963 Canadiens, 1 075 Britanniques et 50 Rangers américains y ont pris part. En deux mots, l'insuffisance du soutien aérien et de l'appui-feu naval (il n'y avait aucun cuirassé), l'incapacité des blindés de se mettre à l'abri, les erreurs de communications, la grande étroitesse des approches empruntées par les forces d'assaut en terrain découvert et la solidité des fortifications allemandes ont entraîné un désastre total. Les Canadiens ont perdu 3 367 hommes (tués, blessés ou capturés) sur 4 963.

Les pertes britanniques se sont élevées à 275 hommes. Un destroyer et 33 péniches de débarquement de la Royal Navy ont été détruits ainsi que 106 avions de la RAF. Un rapport officiel faisait état de ceci : « Pendant l'opération *Jubilee*, les pertes réelles parmi ceux qui ont débarqué ont atteint 50 pour cent. Les équipes s'étant portées à l'assaut des plages ont encaissé des pertes de 85 pour cent. Tous les véhicules de combat blindés ont été neutralisés. » [TRADUCTION] Memorandum, « Operation *Jubilee* », 21 octobre 1942. BAC, RG 24, vol. 10759, dossier 222C1 (D21), Raids on French Coast 1941-42. Voir Brian Loring Villa, *Mountbatten and the Dieppe Raid*, Don Mills (Ontario), Oxford University Press, 1994; Brigadier- général Denis Whitaker et Shelagh Whitaker, *Dieppe – Tragedy to Triumph*, Toronto, McGraw- Hill Ryerson, 1992; Will Fowler, *The Commandos At Dieppe: Rehearsal for D-Day*, Londres, Harper-Collins, 2002.

48 E.G. Finley, *RCN Beach Commando « W »*, Ottawa, Gilmour Reproductions, 1994, p. 1.

49 *Ibid.*, p. 2. Les commandos de plage de la MRC étaient divisés en trois groupes, chacun étant dirigé par un chef de plage. Vu les conditions d'emploi difficiles, les volontaires devaient satisfaire à des exigences médicales spéciales (par rapport à celles imposées aux autres volontaires de la MRC) :

1. Avoir moins de 35 ans;
2. Posséder un bon équilibre mental et des antécédents familiaux exempts de maladies ou de troubles mentaux;
3. Ne pas souffrir de maladies chroniques (p. ex. bronchite, asthme, tuberculose, rhumatisme, arthrite, maladies du cœur ou des oreilles);
4. Vision et audition normales;
5. N'avoir aucune maladie vénérienne.

50 *Ibid.*, p viii, à 5.

51 Le modèle conceptuel de sélection était tel qu'un journaliste a écrit avec une pointe d'ironie : « Il faut presque être le commandant adjoint de Superman pour être choisi. » [TRADUCTION] « Canada's Jumping Jacks! », *Khaki, The Army Bulletin*, vol. 1, n° 22, 29 septembre 1943, p. 1. Pour lire un examen détaillé sur le 1^{er} Bon CA para, voir Bernd Horn et Michel Wyczynski, *Canadian Airborne Forces since 1942*, Londres, Osprey, 2006; B. Horn et M. Wyczynski, *Paras Versus the Reich. Canada's Paratroopers at War, 1942-1945*, Toronto, Dundurn Press, 2003; B. Horn et M. Wyczynski, *Tip of the Spear - An Intimate Portrait of the First Canadian Parachute Battalion, 1942-1945*, Toronto, Dundurn Press, 2002; B. Horn et M. Wyczynski, *In Search of Pegasus - The Canadian Airborne Experience, 1942-1999*, St. Catharines, Vanwell Publishing Ltd., 2000.

52 Robert Taylor, « Paratroop Van Eager to be Tip of Army 'Dagger' », *Toronto Daily Star*, 12 août 1942. Archives de l'Association du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes, Lockyer, Mark, dossier 10-3.

53 James C. Anderson, « Tough, Hard-As-Nails Paratroopers Arrive to Open Shilo School », 22 septembre 1942, Archives de l'Association du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes, Robert Firlotte, dossier 2-11; « Toughest in Canada's Army Back for Paratroop Course », *The Star*, 21 septembre 1942. Archives de l'Association du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes, Robert Firlotte, dossier 2-11; Ronald K. Keith, « Sky Troops », *Maclean's Magazine*, 1^{er} août 1943, p. 18-20 et 28. Ce n'est là qu'un échantillon représentatif. Presque tous les auteurs d'articles publiés dans les journaux de l'ensemble du pays employaient des adjectifs semblables pour décrire « la plus nouvelle unité d'élite du Canada ». Voir aussi « Assembling Paratroopers at Calgary », *Globe and Mail*, vol. XCIX, n° 28916, 18 août 1942, p. 13. BAC, microfilm N-20035; Robert Taylor, « Paratroop Van Eager to be Tip of Army 'Dagger' », *Toronto Daily Star*, 12 août 1942. Archives de l'Association du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes, Lockyer, Mark, dossier 10-3.

54 « Assembling Paratroopers at Calgary », *Globe and Mail*, vol. XCIX, n° 28916, 18 août 1942, p. 13. BAC, microfilm N-20035; Robert Taylor, « Paratroop Van Eager to be Tip of Army 'Dagger' », *Toronto Daily Star*, 12 août 1942. Archives de l'Association du 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes, Lockyer, Mark, dossier 10-3.

55 « Assembling Paratroopers at Calgary », *Globe and Mail*, vol. XCIX, n° 28916, 18 août 1942, p. 13. BAC, microfilm N-20035.

56 James C. Anderson, « Canada's Paratroopers Don't Have Stage Fright », *Saturday Night*, n° 11, 12 décembre 1942, p. 11. BAC, microfilm 56A.

57 Le 2 Bon CA para avait la priorité sur l'autre. Le Quartier général de la Défense nationale a ordonné au commandant du 1 Bon CA para de muter dans le 2 Bon CA para tous les soldats qui possédaient leur brevet de parachutiste et qui se porteraient volontaires. La rumeur voulant que l'unité jumelle du 1 Bon CA para irait au combat avant celui-ci a vite circulé dans les rangs de ce dernier. De nombreux parachutistes fougueux et excités à l'idée d'entrer en action sont donc passés au 2 Bon CA para, ce qui était à prévoir.

58 L'histoire définitive de la PFSS est signée par le colonel Bernd Horn et par Michel Wyczynski, *Of Courage and Determination. The First Special Service Force, The Devil's Brigade, 1942-1944*, Toronto, Dundurn, 2013. Voir aussi Lieutenant-colonel Robert D. Burhans, *The First Special Service Force. A War History of the North Americans 1942-1944*, Nashville, The Battery Press, 1996. Il était officier du renseignement (S2) dans la PFSS. Voir Major J.W. Ostiguy, Section historique de l'Armée de terre, « The First Special Service Force », 14 mars 1951, p. 1, MDN, DHP, dossier 145,3003 (D1); Joseph A. Springer, *The Black Devil Brigade. The True Story of the First Special Service Force in World War II*, Pacifica (Californie), Military History, 2001; Robert Todd Ross, *The Supercommandos. First Special Service Force - 1942-1944*, Atglen (Pennsylvanie), Schiffer Military History, 2000; Colonel George Walton, *The Devil's Brigade*, Philadelphie, Chilton Books, 1966; James A. Wood, *We Move Only Forward. Canada, the United States and the First Special Service Force 1942-1944*, St. Catharines (Ontario), Vanwell Publishing Ltd., 2006.

59 La Norvège était une importante source de minéraux rares, essentiels à l'effort de guerre. Par exemple, le molybdène norvégien était un alliage clé utilisé pour durcir l'acier et il représentait 70 pour cent de l'approvisionnement allemand, dont une part de 95 pour cent provenait des dépôts de la mine de Knaben, dans le sud de la Norvège. En outre, le nickel finlandais raffiné en Norvège représentait 70 p. 100 des quantités utilisées par l'Allemagne, et l'aluminium et le cuivre norvégiens, 8 pour 100 respectivement.

60 Les missions en Roumanie et en Italie ont rapidement été écartées. Dans le cas de la Roumanie, environ trois millions de tonnes de pétrole étaient fournies tous les ans aux puissances de l'Axe. Le pétrole provenait d'à peu près 5 000 puits regroupés dans divers champs situés dans un rayon de 50 milles de Ploesti. Vu l'envergure de l'objectif (il y avait des milliers de puits) et les effectifs nécessaires pour le neutraliser efficacement, compte tenu surtout des solides défenses aménagées dans la région, il aurait fallu autant de ressources que pour mener une campagne de bombardement stratégique. Par conséquent, à la lumière de ces facteurs et du fait qu'il n'existait aucun plan d'extraction raisonnable des commandos, on a renoncé à attaquer cet objectif. La mission italienne posait autant de problèmes. La capacité de production d'énergie hydroélectrique était concentrée dans seulement 12 centrales, mais celles-ci s'échelonnaient tout le long du bassin versant nord du fleuve Po, depuis la frontière française jusqu'aux diverses parties de l'Italie. Aspect plus important, l'effet réel d'un arrêt temporaire des centrales sur l'effort de guerre allemand aurait été minime.

61 Les 697 hommes se répartissaient comme suit : Colonel (cmdtA) - 1; lieutenants-colonels ou majors - 4; majors ou capitaines - 6; lieutenants - 36; militaires du rang - 650. Message de l'attaché

militaire du Canada au Defensor, à Washington, 16 juillet 1942. BAC, RG 24, dossier HQS 20-4-32, Mobilization and Organization, vol. 1, Projet Plough, 1 CSSBN, bobine de microfilm C-5436.

62 Lettre du lieutenant-colonel C.M. Drury, attaché militaire adjoint, Légation du Canada à Washington, à la Direction des opérations militaires et du renseignement du QGDN, Washington, 7 juillet 1942. BAC, RG 24, vol. 15301, 1st Canadian Special Service Battalion [ci-après appelé 1 CSSBN], War Diary, août 1942.

63 L'âge moyen des membres de la Force entre juillet 1942 et décembre 1943 était de 26 ans. C'était là une moyenne beaucoup plus élevée que celle observée dans d'autres unités de l'US Army. Le lieutenant-colonel Paul Adams, commandant adjoint de la Force, a plus tard signalé que cela était un facteur très important pour garantir la cohésion et la maturité de la Force. Major Scott R. McMichael, « The First Special Service Force », dans *A Historical Perspective on Light Infantry*, Fort Leavenworth (Kansas), Combat Studies Institute, Research Survey No. 6, U.S. Army Command and General Staff College, 1987, p. 172.

64 Ross Munro, « Albertan Second in Command of Allies' Super-Commandos », coupure de presse canadienne non identifiée, 6 août 1942, BAC, RG 24, vol. 15301, août 1942. 1st Canadian Special Service Battalion [ci-après appelé 1 CSSBN], War diary, dossier 1354, août 1942.

65 Memorandum, CCO to CCHQ, « Plough Scheme », 19 janvier 1943. PRO, DEFE 2/6, COC War diary.

66 Don Mason, « “ Air Commandos ” Will Strike Hard at Axis », coupure de presse, publication inconnue, Journal de guerre du 2^e Bataillon canadien de parachutistes, BAC, RG 24, vol. 15301, août 1942.

67 Cité dans Burhans, p. 35. Voir aussi Memorandum, McQueen to CGS, 8 octobre 1942. BAC, RG 24, HQS 20-4-32, « Mobilization Organization (1 Special Service Battalion) », bobine C-5436; Message, Canmilitary to Defensor (Stuart to Murchie), GSD 2088, 8 octobre 1942. BAC, RG 24, CMHQ, vol. 12, p. 305, dossier 3/Plough/1 « Organization and Operation of Proposed Plough Project ».

68 Memorandum, McQueen to CGS, 8 octobre 1942. BAC, RG 24, HQS 20-4-32, « Mobilization Organization (1 Special Service Battalion) », bobine C-5436. Voir aussi Message, Canmilitary to Defensor (Stuart to Murchie), GSD 2088, 8 octobre 1942. BAC, RG 24, CMHQ, vol. 12, p. 305, dossier 3/Plough/1 « Organization and Operation of Proposed Plough Project ». James Wood, « “ Matters Canadian ” and the Problem with Being Special ». Robert T. Frederick on the First Special Service Force, *Canadian Military History*, vol. 12, n° 4, automne 2003, p. 21.

69 Voir Message, Military Attaché to Defensor, Ottawa, MA1286 16/7, 12 juillet 1942. BAC, RG 24, HQS 20-4-32, « Mobilization Organization Plough Project (1st SS Bn) », bobine C-5436; « Minutes of Meeting Held at C.O.H.Q. on 4.1.43 to Discuss Long – and Short – Term Policy Regarding Norwegian Operations », par. 4, « Cobblestone Operations ». PRO, DEFE 2/6, COC War Diary; Peter Layton Cottingham, *Oce Upon A Wartime. A Canadian Who Survived the Devil's Brigade*, (impression privée), 1996, p. 49.

70 Lettre de Marshall à Pope, « Second Canadian Parachute Battalion », 17 octobre 1942. BAC, RG 24, HQS-2-32, Employment and Movement Operations, 1st Special Service Battalion, bobine C-5489.

71 Télégramme du DEFENSOR adressé à CANMILITRY, No. G.S.D. 2088, 8 octobre 1942. BAC, RG 24, HQS-2-32, Employment and Movement Operations, 1st Special Service Battalion.

72 *Ibid.* Fait qui ne surprend pas, le chef d'état-major général (CEMG) a recommandé à McNaughton d'établir si les Britanniques accueilleraient le 2^e Bataillon canadien de parachutistes dans leur Division aéroportée, ou s'il envisagerait de l'intégrer dans la 1^{re} Armée canadienne, de manière à formuler des solutions au cas où les Américains décideraient de ne plus faire appel aux Canadiens.

73 Lettre de Marshall à Pope, « Second Canadian Parachute Battalion », 17 octobre 1942. BAC, RG 24, HQS-2-32, Employment and Movement Operations, 1st Special Service Battalion, bobine C-5489.

74 Lettre de Pope au CEMG, « Second Canadian Parachute Battalion », 17 octobre 1942. BAC, RG 24, HQS-2-32, Employment and Movement Operations, 1st Special Service Battalion, bobine C-5489. Voir aussi Télégramme du DEFENSOR adressé à CANMILITRY, No. G.S.D. 2088, 8 octobre 1942. BAC, RG 24, HQS-2-32, Employment and Movement Operations, 1st Special Service Battalion.

75 *Délibérations du Comité de guerre du Cabinet*, 28 octobre 1942. BAC, RG, série A-5-B, Comité de guerre du Cabinet, Délibérations et documents du Comité de guerre du Cabinet, vol. 1, Réunion n° 201, 28 octobre 1942, bobine C-4874.

76 Le succès des divers raids des FOS, au début de la guerre, a provoqué une réaction extrême de la part d'Hitler. Le 18 octobre 1942, il a émis sa fameuse « Directive sur les commandos » dans laquelle il ordonnait ce qui suit : « Tous les hommes prenant part contre des troupes allemandes à des raids dits de commandos en Europe ou en Afrique doivent être exterminés jusqu'au dernier. » [TRADUCTION] Des condensés des services ennemis du renseignement précisaient froidement que « les hommes choisis par l'ennemi pour exécuter les missions de ce type (commandos) sont bien entraînés et équipés en fonction de leur tâche » [TRADUCTION]. Les attaques constantes des commandos ont mis le dictateur allemand dans une telle rage qu'il a ordonné de les tuer, « peu importe que ce soit des soldats en uniforme [...] au combat ou tentant de fuir [...] même si, ayant été découverts, ils expriment clairement leur intention de se rendre » [TRADUCTION]. Il soulignait que toute forme de pardon à leur égard était exclue. Voir Circulaire de la 10^e Division de panzers, « Sabotage and Commando Operations », 10 janvier 1943. PRO, DEFE 2/6, War Diary, COC; John Parker, *Commandos. The Inside Story of Britain's Most Elite Fighting Force*, Londres, Headline Book Publishing, 2000, p. 2-3; Julian Thompson, *War Behind Enemy Lines*, Washington (D.C.), Brassey's, 2001, p. 127.

77 Lettre du lieutenant-général McNaughton au major-général Crerar, 19 août 1941. BAC, RG 24, vol. 12260, dossier 1 Para Tps/1, Message (G.S. 1647).

78 L'école elle-même faisait face à un avenir précaire. Sa survie demeurait incertaine tant que ne serait pas prise une décision définitive sur la structure de l'armée de l'après-guerre.

- a. La mission de l'EELAI/du CCEAI était la suivante : mener des recherches sur l'aérotransportabilité du personnel et de l'équipement de l'Armée canadienne;
- b. demander aux utilisateurs de mettre l'équipement à l'essai, surtout par temps froid;
- c. mettre au point et évaluer, dans une mesure limitée, l'équipement aéroporté;
- d. entraîner les parachutistes volontaires; exécuter des exercices d'aérotransportabilité du personnel et de l'équipement; entraîner des spécialistes de la maintenance aviation; procurer aux pilotes de planeurs un entraînement avancé dans le cadre d'exercices avec les troupes; entraîner les troupes à utiliser des aéronefs légers dans certains contextes.

Voir « The Organization of an Army Air Centre In Canada », 29 novembre et 27 décembre 1945, DHP 168,009 (D45).

80 Pour lire une histoire détaillée de la Compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées, voir Bernd Horn, « A Military Enigma: The Canadian Special Air Service Company, 1948-49 », *Canadian Military History*, vol. 10, n° 1, hiver 2001, p. 21-30.

- 81 « SAS Company - JAS (Army) », 13 juin 1947. BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 82 « SAS Company », 30 octobre 1947, p. 4, et « Requested Amendment to Interim Plan – SAR », 11 septembre 1947. BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 83 « SAS Company – JAS (Army) », 13 juin 1947, annexe A. BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 84 « Special Air Service Company - Implementation Policy », 12 septembre 1947. BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 85 « SAS Company », 30 octobre 1947 (Air S94), BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 86 « SAS Terms of Reference », 16 avril 1948; « Duties of the SAS Coy », 29 janvier 1948; SAS Coy - Air Training Directive », décembre 1948. BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 87 « SAS Company », 27 octobre 1948. BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 88 Luc Charron, « Loss of a Canadian Hero », *Le béret marron*, vol. 4, n° 2, août 1999, p. 28.
- 89 Entrevues accordées à l'auteur par d'anciens membres de la CCOSA.
- 90 « Training the Active Force - Airborne and Airtransported Aspects », 7 septembre 1948. BAC, RG 24, bobine C-8255, dossier HQS 88-60-2.
- 91 Bernd Horn, *Bastard Sons: A Critical Examination of the Canadian Airborne Experience, 1942-1995*, St. Catharines, Vanwell Publishers, 2001; George Kitching, *Mud and Green Fields. The Memoirs of Major-General George Kitching*, St. Catherines (Ontario), Vanwell Publishing Ltd., 1986, p. 248; « Command, Mobile Striking Force », 21 octobre 1948. DHP 112.3M2 (D369); Sean Maloney, « The Mobile Striking Force and Continental Defence 1948-1955 », *Canadian Military History*, vol. 2, n° 2, août 1993, p. 78.
- 92 « Special Parachute Force is Planned », *The Gazette*, 7 décembre 1966, p. 1.
- 93 *Comité permanent de la Défense nationale, Procès-verbaux et témoignages*, 21 juin 1966, p. 298-299.
- 94 Colonel D.H. Rochester, « Création d'un régiment », *Le Béret marron*, numéro soulignant le 20^e anniversaire, 1988, p. 39.
- 95 Pour lire une histoire complète du Régiment aéroporté du Canada, voir Bernd Horn, *Bastard Sons: A Critical Examination of the Canadian Airborne Experience, 1942-1995*, St. Catharines, Vanwell Publishing Ltd., 2001.
- 96 « Formation of the Canadian Airborne Regiment - Activation and Terms of Reference », 15 mai 1967, p. 3.
- 97 *Ibid.*, p. 3.
- 98 *Ibid.*, p. 2.
- 99 *Sentinelles*, revue officielle des FAC, a annoncé la création du RAC en soulignant le mandat spécial : « Plusieurs seront entraînés aux missions de pénétration avancée en territoire ennemi. D'autres, appartenant à toutes les armes, recevront en plus une formation de plongeur. Le Régiment possédera des spécialistes du saut à haute altitude avec ouverture retardée du parachute, spécialistes à qui l'on confiera les missions d'éclaireurs ou les patrouilles d'infiltration. [...] Disséminés dans tout

le Régiment se trouveront des soldats pouvant parler une autre langue. ». Major K.G. Roberts, « Nos PARAS », *Sentinelles* (Juin 1968), p. 2-3.

100 « Canadian Airborne Regiment - Operational Concept, Annex C », rédigé par l'état-major de planification du RAC, et *PFC 310 (1) - Forces aéroportées, volume 1, Le Régiment aéroporté du Canada*, 1968, chapitre 1, section 2, « Rôle, capacités et emploi ».

101 Cependant, le déménagement et la réorganisation ont marqué un tournant déterminant pour le RAC. Il n'a annoncé rien de moins que la fin éventuelle de l'unité. La perte du statut de formation indépendante a revêtu une importance primordiale et a contribué au déclin ultérieur du Régiment. Ce n'était plus maintenant qu'un élément intégré dans la FOS nouvellement créée. Le RAC n'était désormais plus qu'une unité d'infanterie ordinaire, mais aéroportée. Il a perdu son exemption spéciale au chapitre des missions et a dès lors reçu ses affectations de la même manière que les autres unités de la FOS. Toutefois, il y avait une autre conséquence plus grave. Quand le Régiment a été défini et perçu comme une unité d'infanterie ordinaire, il a cessé d'avoir un accès privilégié aux officiers et aux soldats aguerris. Tragiquement, il a perdu son effectif trié sur le volet. Il ne bénéficiait plus de la position enviable lui permettant de ne choisir que les chefs et les soldats expérimentés et mûrs. Avant la réorganisation, tous les fusiliers des commandos devaient posséder les qualifications propres aux caporaux. Cela signifiait bien sûr que ces soldats étaient en général plus sérieux et expérimentés. Cependant, après le déménagement à la BFC Petawawa, cette condition à remplir a disparu. L'arrivée consécutive de soldats jeunes et manquant d'ancienneté et de maturité a fini par miner le caractère et la réputation du Régiment. Voir Horn, *Bastard Sons*, p. 143-184.

102 La FOS était auparavant le 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada (GBMC). Elle a repris ce dernier nom en 1995.

103 Les incidents comprenaient : le mauvais traitement de prisonniers, à plusieurs reprises; avoir censément tiré sans raison sur un intrus, qui est mort de ses blessures; la mise à mort par torture d'un voleur appréhendé. Ces méfaits ont en fin de compte défini la conduite du Régiment aéroporté dans la conscience des gens. Afin d'en savoir plus, voir Horn, *Bastard Sons*, p. 185-248.

104 Voir Horn, *Bastard Sons*, p. 185-209.

105 *Ibid.*, p. 217-248.

106 Brigadier-général Jim Cox, entrevue avec l'auteur, 27 avril 2010.

107 Voir Peter Harclerode, *Secret Soldiers. Special Forces in the War Against Terrorism*, Londres, Cassell & Co, 2000; Paul de B. Taillon, *The Evolution of Special Forces in Counter-Terrorism*, Westport, Praeger, 2001; Benjamin Netanyahu, *Combattre le terrorisme*, Paris, L'Archipel, 2002; Christopher Dobson et Ronald Payne, *The Terrorists*, New York, Facts on File, 1995; Brian MacDonald (sous la dir. de), *Terror*, Toronto, The Canadian Institute of Strategic Studies, 1986.

108 Jeffrey Ian Ross, « Attributes of Domestic Political Terrorism in Canada, 1960-1985 », *Terrorism: An International Journal*, vol. 11, n° 3, automne 1988, p. 213-233.

109 Macdonald, *Terror*, p. 48-49; Stewart Bell, *Cold Terror. How Canada Nurtures and Exports Terrorism Around the World*, Mississauga (Ontario), John Wiley & Sons Ltd., 2005, p. 22-25 et 28.

110 Entretien, le 21 juin 2006, entre l'auteur et un ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario, qui faisait partie du gouvernement fédéral à l'époque et qui était dans la salle pendant les discussions.

111 Bell, *Cold Terror*, 31.

112 « Antiterrorisme : le rôle de la G.R.C. », *La Gazette de la GRC*, vol. 48, n°3, 1986, p. 3.

113 Hilary Mackenzie, « A Team Against Terror », *Maclean's*, 26 mai 1986, p. 20.

114 Note de service adressée par le DG Sécur au DGPMO, 29 novembre 1988.

115 *Ibid.*

116 Entre 1994 et 1999, l'effectif des FAC est passé d'à peu près 90 000 membres à environ 60 000; le personnel civil du MDN a été réduit de presque la moitié, et le budget militaire annuel a été tronqué de presque 2,7 milliards de dollars, soit une réduction de 23 p. 100. Parallèlement, entre 1989 et 2001, les FAC ont déployé des unités dans le cadre d'environ 67 missions, comparativement à 25 entre 1948 et 1989. Canada, *L'officier canadien au XXI^e siècle : analyse détaillée et stratégique de lancement de la mise en œuvre (L'officier en 2020)*, Ottawa, MDN, mars 2001, p. I-1; Jack Granatstein, *Canada's Army*, Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 2002, p. 382.

117 Le brigadier-général Ray Romses, premier commandant de la FOI 2, a déclaré que le transfert de responsabilités s'expliquait en partie par l'accent que le gouvernement mettait sur l'économie de moyens. Maintenant que la guerre froide était terminée et que le MDN cherchait de nouveaux rôles, les sous-ministres des divers organes de l'État ont donc conclu que les 75 membres de la GRC qui composaient le GSIU et qui ne faisaient que s'entraîner se rendraient plus utiles en remplissant des fonctions de police concrètes, tandis que le MDN, qui était un expert de l'entraînement et cherchait un nouveau rôle à jouer, pourrait s'occuper de la libération d'otages et de la lutte contre le terrorisme. Entrevue avec l'auteur, le 21 juin 2008.

118 *CANSOFCOM Capstone Concept for Special Operations 2009*, p. 13.

119 Seulement 50 des 1 000 candidats s'étant présentés ont été choisis. Le taux d'échec prévu était de 80 p. 100.

120 D. Michael Day, « Canadian Special Operations Forces: In the Beginning », document non publié, 2008.

121 Colonel (à la retraite) Mark Rouleau, présentation à l'Atelier du COMFOSCAN sur les communications stratégiques, 27 août 2014.

122 Agent des FOS, entrevue avec l'auteur, 9 septembre 2014.

123 Colonel (à la retraite) Clyde Russell, entrevue avec l'auteur, 21 février 2014.

124 Agent des FOS, entrevue avec l'auteur, 15 novembre 2016.

125 Agent des FOS, entrevue avec l'auteur, 9 septembre 2014.

126 La culture organisationnelle se définit comme étant les hypothèses tacites et partagées, inconscientes mais apprises sur lesquelles la personne fonde son comportement quotidien. E.H. Schein, *The Corporate Culture Survival Guide*, San Francisco (Californie), Jossey-Bass Publishers, 1999, p. 22.

127 Adjudant-chef Dan Legault, 27 septembre 2016.

128 Officier des FOS, entrevue avec l'auteur, 7 mai 2013.

129 *CRS Operational Capability Review Joint Task Force 2 (JTF 2)*, 23 juillet 1999.

130 Col (à la retraite) Clyde Russell, entrevue avec l'auteur, 21 février 2014.

131 La création des deux CJSOTF a eu lieu à la fin de 2001. La ligne de démarcation entre les deux forces était la route qui allait d'est en ouest entre Hérat et Kaboul.

132 Communiqué du MDN NR-04.098, daté du 8 décembre 2004, « Des membres de la Deuxième Force opérationnelle interarmées reçoivent l'U.S. *Presidential Unit Citation* ». Par « action directe », on entend des attaques de courte durée et d'autres manœuvres offensives précises de petite envergure que les Forces d'opérations spéciales exécutent pour saisir, détruire, capturer, exploiter, récupérer ou endommager des objectifs désignés. L'action directe se distingue des attaques offensives conventionnelles quant au niveau de risque physique et politique, aux techniques opérationnelles et au degré de la force sélective et précise employée pour atteindre des objectifs bien définis. L'expression « reconnaissance spéciale » désigne des missions menées pour recueillir ou valider des renseignements revêtant une importance stratégique ou opérationnelle. Celles-ci font complément et ajoutent à d'autres méthodes de collecte, mais elles ont normalement lieu dans des zones d'intérêt extrêmement importantes. L'exploitation de sites sensibles (ESS) fait partie des opérations d'action directe comportant la collecte de renseignement et/ou d'éléments de preuve dans un secteur ou un endroit bien particulier. Elle peut avoir lieu dans un territoire ami, ennemi, interdit ou sensible du point de vue politique. Les missions de ce type peuvent comprendre la destruction d'armes, de munitions ou de matériel s'il n'est pas possible de récupérer ces ressources. Si l'on ne s'attend vraiment pas à se heurter à des forces ennemies ou hostiles, on ne fait pas appel aux FOS.

133 Officier des FOS, entrevue avec l'auteur, 7 mai 2013.

134 Allan Woods, « Canada's elite commandos and the invasion of Afghanistan », *The Star.Com*, <http://www.thestar.com/news/canada/afghanmission/article/800296--forged-in-the-fire-of-afghanistan>. Site consulté le 25 avril 2010.

135 « Ottawa : Canadian Commandos Were on Afghan Frontlines », http://circ.jmellon.com/docs/html/jtf2_canada_super_commandos.html. Site consulté le 12 mars 2004.

136 *Ibid.*

137 Martin O'Malley, « JTF 2: Canada's Super-Secret Commandos », CBC News, http://circ.jmellon.com/docs/html/jtf2_canada_super_commandos.html. Site consulté le 12 mars 2004.

138 Cité dans Allan Woods, « Canada's elite commandos and the invasion of Afghanistan », *The Star.Com*, <http://www.thestar.com/news/canada/afghanmission/article/800296--forged-in-the-fire-of-afghanistan>. Site consulté le 25 avril 2010.

139 Maddison est plus tard devenu le premier colonel honoraire du COMFOSCAN.

140 Vice-amiral (à la retraite) Greg Maddison, entrevue avec l'auteur, Bruxelles, 29 mai 2013.

141 *Ibid.*

142 Colonel (à la retraite) Clyde Russell, entrevue avec l'auteur, 21 février 2014.

143 Major-général Mike Day, entrevue avec le colonel Bernd Horn, 19 décembre 2012.

144 *Ibid.*

145 Colonel (à la retraite) Clyde Russell, entrevue avec l'auteur, 21 février 2014.

146 La citation s'accompagnait aussi d'un bref historique de la FO K-BAR du CJSOTF :

En octobre 2001, dans la foulée des attentats terroristes du 11 septembre, le commandant de l'US Central Command (CENTCOM) a ordonné la mise sur pied d'une force interarmées multinationale pour les opérations spéciales (CJSOTF) qui exécuterait des missions spéciales dans le sud de l'Afghanistan pour y détruire, affaiblir et neutraliser les talibans et les forces d'al-Qaïda (AQ). Le Captain (Navy) Robert Harward de la Marine américaine, commandant du Groupe spécial 1 de guerre

navale et commandant de la FO K-BAR, a commencé à mener des opérations d'interception maritime dans la mer d'Oman. Les opérations de combat terrestres ont débuté le 22 novembre 2001, quand des unités rattachées ont exécuté une reconnaissance spéciale clandestine de 96 heures en prévision d'un assaut par le United States Marine Corps (USMC) dans la Z atter Rhino, dans le Sud de l'Afghanistan, tandis que d'autres unités exécutaient des opérations préliminaires et menaient des missions de reconnaissance et d'évaluation dans des zones de débarquement de rechange. Le 24 novembre, sa force opérationnelle navale spéciale de combat a fourni les derniers paramètres directionnels à l'USMC pour son assaut dans la Z atter Rhino. Une fois celle-ci prise, le Captain Harward a mis sur pied le CJSOTF-S, le 26 novembre, et ses forces ont exécuté une série de missions de reconnaissance spéciale, d'action directe et d'ESS pour repérer, prendre à partie et détruire des éléments talibans et des forces d'AQ. La FO a exécuté des missions de reconnaissance spéciale essentielles à l'appui de forces conventionnelles pendant l'opération *Anaconda*, en mars 2002. D'octobre 2001 à mars 2002, le CJSOTF-SUD a rempli 42 missions de reconnaissance spéciale et 23 missions d'action directe et d'ESS, il a dirigé 147 missions d'appui aérien rapproché, intercepté et fouillé 12 navires, appréhendé 112 détenus et infligé plus de 115 pertes humaines à l'ennemi; quant à lui, le Groupe a perdu trois soldats (un tué et deux blessés).

147 Communiqué du MDN, NR-04.098 daté du 8 décembre 2004, « Des membres de la deuxième force opérationnelle interarmées reçoivent la U.S. Presidential Unit Citation ».

148 Communiqué du MDN, NR-04.098 daté du 8 décembre 2004, « Des membres de la deuxième force opérationnelle interarmées reçoivent la U.S. Presidential Unit Citation ».

149 Canadian Alliance, « Expansion of JTF 2 Dangerous », 7 février 2002, http://circ.jmellon.com/docs/txt/joint_task_force_2_expansion_dangerous.txt. Site consulté le 12 mars 2004.

150 Canada, *Le Budget de 2001 Améliorer la sécurité des Canadiens*, Ottawa, ministère des Finances, 2001, p. 18. Dans le document présentant le budget, le gouvernement soulignait expressément la nécessité « de doubler la capacité de la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2), l'unité d'élite anti-terroriste des Forces canadiennes » et « de soutenir la participation des Forces canadiennes à la guerre internationale contre le terrorisme », *Ibid.*, p. 6.

151 Colonel (à la retraite) Clyde Russell, entrevue avec l'auteur, 25 mai 2015.

152 *Ibid.*

153 Le MDN avait commencé à construire des véhicules blindés de transport de troupes Bison modifiés de DNBC, et RDDC Suffield était en train de construire des robots qui allaient aussi se charger de certaines tâches.

154 La Cie de DNBCI était issue d'une longue lignée d'unités de défense contre les armes CBRN, qui remontait à la première manifestation d'envergure de la guerre chimique, le 22 avril 1915. Depuis lors, le Canada est un chef de file dans le domaine de la défense CBRN. L'Armée canadienne et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) s'intéressent à la défense CBRN depuis la Première Guerre mondiale, mais la 1^{re} Unité de détection des radiations (1 UDR) a été la première unité spécialisée de défense contre les agents nucléaires, biologiques et chimiques (DNBC). Elle a été formée en mars 1950 et elle a amorcé la mise au point de nombreuses capacités de défense CBRN contemporaines avec les alliés du Canada. Pendant une dizaine d'années, la 1 UDR a exécuté des interventions dans des endroits tels que Chalk River et participé à des essais d'armes atomiques aux États-Unis et au Royaume-Uni. En 1960, la 1 UDR a perdu son effectif complet, et son personnel a été muté à l'École interarmées de guerre atomique, biologique et chimique (EIGABC), qui avait été mise sur pied à Borden (Ontario), en 1949. En 1966, l'École a pris le nom d'École de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes (EDNBCFC), et son cadre d'instructeurs regroupait

les seuls spécialistes de la guerre NBC au Canada. En 1976, l'EDNBCFC a établi une relation avec la GRC, quand elle a affecté un petit groupe d'instructeurs de la DNBC auprès de la section de neutralisation des explosifs et munitions (NEM) de la GRC, dans le cadre d'une équipe d'intervention intégrée en prévision des Jeux olympiques de Montréal. Cette relation s'est poursuivie après les Jeux. Pendant toutes les années 1990, la Section de l'enlèvement et de la technologie des explosifs (SETE) de la GRC a assumé la responsabilité nationale de la défense CBRN, et un Programme d'entraînement des premiers intervenants a été créé par la GRC, l'EDNBCFC et les scientifiques de RDDC.

155 Chambre des communes, *Faire face à nos responsabilités : L'état de préparation des Forces canadiennes, Rapport du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants*, mai 2002, p. 47.

156 Ambassadeur Paul Cellucci, Conférence des associations de la défense du Canada, Ottawa, 7 mars 2005.

157 *Ibid.*

158 Général Rick Hillier, *A Soldier First: Bullets, Bureaucrats and the Politics of War*, Toronto, HarperCollins Publishers Ltd., 2009, p. 368.

159 Colonel Bernd Horn, *No Ordinary Men. SOF Missions in Afghanistan*, Toronto, Dundurn, 2016, p. 68.

160 « Talking Points, CF Transformation Initiative », Colloque du CEMD à l'intention des officiers généraux, Cornwall, février 2005, p. 3.

161 *Canadian Special Operations Command – 2008 et CANSOFCOM Capstone Concept for Special Operations 2009*, p. 8.

162 Lieutenant-général Mike Day, entrevue avec le colonel Bernd Horn, 19 décembre 2012.

163 Le désir du Gén Hillier de transformer les FC reposait sur son idée que les FC devaient accroître leur pertinence et leur capacité de s'adapter aux circonstances. Il déclarait ceci : « Nous devons transformer complètement les Forces canadiennes : au lieu d'être une organisation bureaucratique, animée par la mentalité de la guerre froide et axée sur des processus, elles doivent devenir une entité moderne et capable de combattre dont les trois éléments – la Marine, l'Armée de terre et la Force aérienne, dynamisées par les forces spéciales – travailleront ensemble comme une seule équipe pour protéger le Canada, en exécutant efficacement des opérations tant au pays qu'à l'étranger. J'envisage un appareil militaire souple, agile et capable de penser rapidement, qui pourra doter ses forces les caractéristiques voulues pour accomplir la mission, qu'il s'agisse d'intervenir en cas de catastrophe naturelle, comme un tsunami ou une tempête de verglas, ou encore de mener une guerre de contre-insurrection dans le sud de l'Afghanistan. » [TRADUCTION] Hillier, *A Soldier First*, p. 323.

164 Hillier avait ordonné de remplacer l'abréviation GOS par COMFOSCAN. En effet, cette abréviation, qui correspondait en français au sigle anglais SOG, se prononce « gosses » en argot québécois, ce qui signifie « couilles ou testicules ».

165 Arrêté ministériel d'organisation 2005078.

166 Canada. *Canada diminué : les effets de la négligence sur les Forces armées canadiennes : l'effritement de nos moyens de défense sur le territoire national et à l'étranger : un rapport provisoire du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense*, septembre 2005, p. 86.

167 Canada, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde : défense : Énoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, MDN, 2005, p. 1-32.

168 Canada, *Canadian Special Operations Command – 2008*, Ottawa, MDN, 2008 et Canada, *CANSOFCOM Capstone Concept for Special Operations 2009*, Ottawa, MDN, 2009, p. 8.

169 *Ibid.*, p. 8.

170 Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2). Voir le site <https://www.canada.ca/fr/commandement-forces-operations-speciales/organisation/structure-organisationnelle/deuxieme-force-operationnelle-interarmees.html>. Site consulté le 10 juillet 2018.

171 Dossiers du COMFOSCAN, « CTSO/DCDS and Background Information ». Non daté.

172 *Ibid.*

173 Notes pour une allocution du Gén Rick Hillier, CEMD – Cérémonie marquant la mise sur pied du Régiment d'opérations spéciales du Canada, 13 août 2006, Petawawa (Ontario).

174 *Ibid.*

175 Le cours a plus tard été rebaptisé « Cours des forces spéciales » (CFS).

176 David Pugliese, « Canadian Forces Make Mark in Afghanistan », *Defence News*, 19 mai 2008, p. 18.

177 David Publiese, « Military Forms New Quick Reaction Task Force », *The Ottawa Citizen*, <http://www.ottawacitizen.com/news/Military+forms+quick+reaction+task+force/3290244/story.html>. Site consulté le 18 juillet 2010.

178 *Ibid.*

179 *Ibid.*

180 CANFORGEN 030/08 CDS 003/08, 041846Z Feb 08.

181 CANFORGEN 029/08 CDS 002/08, 041846Z Feb 08.

182 David Pugliese, « Canadian Forces Make Mark in Afghanistan », *Defence News*, 19 mai 2008, p. 18.

183 Paul Robinson, « We can't just take them out; It's tempting to simply fire a missile or sniper bullet and be done with suspected terrorist leaders – but it's a lot more complicated than that », *The Ottawa Citizen*, le 27 mai 2008.

184 Lee Winsor, David Charters et Brent Wilson, *Kandahar Tour: The Turning Point in Canada's Afghan Mission*, Mississauga, John Wiley & Sons Canada, Ltd., 2008, p. 167. L'expression « talibans de niveau I » désigne les insurgés endurcis qui combattent pour des raisons idéologiques, politiques et/ou religieuses, tandis que les insurgés de niveau II sont considérés comme étant des soldats à gages, des jeunes gens qui combattent principalement pour des motifs monétaires, ou parce qu'ils y sont forcés.

185 Lieutenant-colonel Rob Walker, entrevue avec l'auteur, 5 octobre 2008.

186 David Pugliese, « Canadian Forces Make Mark in Afghanistan », *Defence News*, 19 mai 2008, p. 18.

187 Major-général Mike Rouleau, « Preparing SOF Leaders for the Future », dans Emily Spencer, Ph.D. (sous la dir. de), *In Pursuit of Excellence: SOF Leadership in the Contemporary Operating Environment*, Kingston, ERC Press, 2016, p. 215.

- 188 *BBC News*, « What is Islamic State? », 3 septembre 2014. Site consulté le 4 septembre 2014 : <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-29052144>.
- 189 Mark Gollom, « James Foley Killing: Why ISIS beheaded the U.S. Journalist », *CBC News*, 21 août 2014. Site consulté le 2 septembre 2014 : <http://www.cbc.ca/news/world/james-foley-killing-why-isis-beheaded-the-u-s-journalist-1.2741939>.
- 190 Erin Mclam, « Obama's U.N. Rallying Cry: World Must Dismantle ISIS 'Network of Death' », *NBC News*, 24 septembre. Site consulté le 24 septembre 2014 : <http://www.nbcnews.com/storyline/isis-terror/obamas-u-n-rallying-cryworld-must-dismantle-isis-network-n210346>.
- 191 « ISIS in Iraq: Canada to send special ops soldiers as advisers », *CBC News*, 4 septembre 2014. Site consulté le 6 septembre 2014 : <http://www.cbc.ca/news/politics/isis-in-iraq-canada-to-send-special-ops-soldiers-as-advisers-1.2755841>.
- 192 *Ibid.*
- 193 David Pugliese, « Getting the drop on Special Ops », *The Ottawa Citizen*, 17 juillet 2010.
- 194 Richard Fadden, conseiller en sécurité nationale, conférencier principal, « The Strategy Bridge Conference », Ottawa, 12 mai 2015.
- 195 Mike Blanchfield, « JTF 2 scopes trained on Taliban: Elite commandos 'in demand' says General Hillier after speech », *The Ottawa Citizen*, 26 mars 2007, p. A1.
- 196 Ian Elliot, « Special forces different from video game portrayal », *The Whig-Standard*, <http://www.thewhig.com/ArticleDisplay.aspx?e=2880204>. Site consulté le 26 janvier 2011.
- 197 Vice-amiral Larry Murray, entrevue avec le colonel Bernd Horn et M. Bill Bentley, Ph.D., 6 octobre 2010.
- 198 Cité dans David Pugliese, « Getting the drop on Special Ops », *The Ottawa Citizen*, 17 juillet 2010.
- 199 Cité dans *Ibid.*
- 200 Cérémonie de passation de commandement du COMFOSCAN, Ottawa, 6 février 2014.
- 201 Bruce Champion-Smith, « Fresh tactics for a leaner military; MacKay describes shift as Forces' budget falls, Afghan role winds down », *Toronto Star*, 2 janvier 2013, p. A6.

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES

1 Bon CA para	1 ^{er} Bataillon canadien de parachutistes
2 Bon CA para	2 ^e Bataillon canadien de parachutistes
AD	Action directe
AQ	al-Qaïda
ANC	Archives nationales du Canada
ARC	Aviation royale canadienne
ASALA	Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie
ASPC	Agence de la santé publique du Canada
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BCP	Bureau du Conseil privé
BFC	Base des Forces canadiennes
BGS	Brigadier d'état-major général
BIL	Bataillon d'infanterie légère
C2	Commandement et contrôle
CBRN	Chimique, biologique, radiologique et nucléaire
CCOSA	Compagnie canadienne des opérations spéciales aéroportées
CDM	Chef de mission
CDS	Chef d'état-major de la Défense
CEAIC	Centre d'entraînement aérien interarmées du Canada
CEMG	Chef d'état-major général
CENTCOM	Commandement du Centre
CEOSC	Centre d'entraînement des opérations spéciales du Canada
CER	Centre d'éducation et de recherche
CFS	Cours des forces spéciales

CIA	Central Intelligence Agency
Cie de DNBCI	Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées
CJSOTF	Force interarmées multinationale pour les opérations spéciales
Cmdt	Commandant
COMFEC	Commandement de la Force expéditionnaire du Canada
COMFOSCAN	Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada
COMSOCAN	Commandement du soutien opérationnel du Canada
CONOP	Contrôle opérationnel
CP	Contre-prolifération
CT	Conseil du trésor
CT	Contre-terrorisme
CTM	Lutte contre le terrorisme en milieu maritime
DHP	Direction – Histoire et patrimoine
É.-U.	États-Unis
EAC	Équipes d'action du CEMD
EAPU	Équipe d'aide à la planification d'urgence
EC3	Équipe consultative du commandant du contingent
ECCOS	Élément de commandement et de contrôle des opérations spéciales
EEAI	École d'entraînement aérien interarmées
EES	École d'entraînement spécial
EI	État islamique
Ele HA GSIU	Escadrille d'hélicoptères d'assaut du GSIU
Ele OSA	Escadrille des opérations spéciales d'aviation
ELI-A	Équipe de liaison interarmées – Afghanistan
EPD	Énoncé de la politique de défense
Esc	Escadron
Esc OSA	Escadron des opérations spéciales d'aviation
FAC	Forces armées canadiennes
FC	Forces canadiennes
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité

FLQ	Front de libération du Québec
FMC	Commandement de la Force mobile
FOI 2	Force d'opérations interarmées 2
FOOS	Force opérationnelle d'opérations spéciales
FORI	Force opérationnelle de réaction immédiate
FOS	Forces d'opérations spéciales
FOSCAN	Forces d'opérations spéciales du Canada
FSI	Forces de sécurité iraqiennes
FSS	Force de service spécial
GC	Gouvernement du Canada
GI	Groupe d'intervention
GMCT	Guerre mondiale contre le terrorisme
GOS	Groupe d'opérations spéciales
GRC	Gendarmerie royale du Canada
GSG 9	<i>Grenzschutzgruppe 9</i>
GSIU	Groupe spécial d'intervention d'urgence
HALO	Saut en parachute en chute libre prolongée
IRA	Armée républicaine irlandaise
ISYF	International Sikh Youth Federation
JEC	Jury d'évaluation des candidats
JFSOCC	Commandement de la composante des opérations spéciales de la force interarmées multinationale
LO	Libération d'otages
MDN	Ministère de la Défense nationale
Min DN	Ministre de la Défense nationale
MRC	Marine royale du Canada
NEO	Opération d'évacuation de non-combattants

OEF	Opération <i>Enduring Freedom</i>
ONU	(Organisation des) Nations Unies
OOFC	Ordonnance d'organisation des Forces canadiennes
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OSCT	Opérations spéciales de contre-terroristes
OSV	Opérations de stabilisation dans les villages
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAA	Période active des affectations
PE	Protocole d'entente
PFSS	Première Force de service spécial
PIR	Protection individuelle rapprochée
POAS	Prise d'otages, attaques et sauvetages
PPCLI	Princess Patricia's Canadian Light Infantry
PSB	Plan de sécurité de base
QEOS	Qualification élémentaire (Opérations spéciales)
QGDN	Quartier général de la Défense nationale
R22 ^e R	Royal 22 ^e Régiment
R.-U.	Royaume-Uni
RAC	Régiment aéroporté du Canada
RAF	Royal Air Force
RCR	Royal Canadian Regiment
RDDC	Recherche et développement pour la défense Canada
RN	Royal Navy
ROSC	Régiment d'opérations spéciales du Canada
RS	Reconnaissance spéciale
RSR	Renseignement, surveillance, reconnaissance
S/off	Sous-officier
SAS	Special Air Service

SCEMD	Sous-chef d'état-major de la Défense
SDIFT	Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre
SHAEF	Commandement suprême du corps expéditionnaire allié
SMR	Sergent-major régimentaire
SOAR	Special Operations Aviation Regiment
SOE	Special Operations Executive
SOLGEN	Solliciteur général
ST	Service temporaire
TOA	Théâtre des opérations d'Afghanistan
UIIC	Unité d'intervention interarmées du Canada
USS	Unité de service spécial
USSOCOM	United States Special Operations Command
VCEMD	Vice-chef d'état-major de la Défense
WTC	World Trade Center

INDEX

- 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes 23, 25-27, 32, 40, 49
- 1^{er} Bataillon canadien de service spécial 27, 103, **126 notes**, **127 notes**
- 2^e Bataillon canadien de parachutistes 27, **128 notes**, **129 notes**
- 11 septembre 2001 i, iii, 1, 75, 80, 84-86, **133 notes**
- 75th Ranger Regiment 77
- 82nd Airborne Division 77
- 427^e Escadron des opérations spéciales d'aviation (427 Esc OSA) 95, 98-100, 106
- 427^e Escadron (427 Esc) 98, 99, 106
- Afghanistan i, iii, 1, 73, 75, 76, 78, 80-83, 85-91, 94, 100, 103, 105, 106, 108, 110, 115, **133 notes**, **135 notes**, **136 notes**
- Afrique 31, 39, 56, 70, 71, 94, 111, **129 notes**
- Agence de la santé publique du Canada (ASPC) 85
- al-Qaïda (AQ) 75, 81, 82, 89, **133 notes**, **134 notes**
- Allard, Lieutenant-général Jean Victor 49, 50
- Ambassade de la Turquie 62
- Anderson, Lieutenant-général W.A.B. 51
- Annapolis 4
- Anzio 34, 35
- Arisaig 12
- Armée canadienne 24, 28, 40-42, 44, 45, 48-51, **129 notes**, **134 notes**
- Armée républicaine irlandaise (IRA) 60
- Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) 62
- Arrowhead 102
- Aviation royale canadienne (ARC) v, 41, 42, 44
- Balkans 11, 71, 94
- Beach Commando "W" **126 notes**
- Beatty, Perrin 64
- Bourne, Lieutenant-général Alan 15
- Buck, Vice-amiral Ron 88
- Bureau du Conseil privé (BCP) 61
- Bush, président George 81
- Cabinet 9, 25, 27, 32, 61, 63-65, 78, **123 notes**, **129 notes**
- Camp X (voir aussi École d'entraînement spécial (EES) 12, 13, **124 notes**
- Canadiens français 2, 11, 12
- Cellucci, Paul 88, **135 notes**
- Central Intelligence Agency (CIA) 75
- Centre canadien d'entraînement aérien interarmées (CCEAI) 44, **129 notes**
- Centre d'entraînement des opérations spéciales du Canada (CEOSC) 110, 111
- Chef d'état-major de la Défense (CEMD) iv, 50, 63, 71, 78, 82, 88, 91-93, 95, 96, 102, 103, 105, 113-115, **135 notes**, **136 notes**
- Chef d'état-major général (CEMG) 31, 43, 48, 49, **129 notes**
- Centre d'éducation et de recherche (CER) i, 109, 111
- Centre d'entraînement Dwyer Hill 66, 67
- Chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) 85, 86, 95, 108, **134 notes**, **135 notes**

- Churchill, Winston 9, 10, 15, 27, 28, **123 notes**, **124 notes**
- Chypre 54
- Comité de guerre du Cabinet canadien 25, 27, 32, **129 notes**
- Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) i, iv, 80, 91-103, 106, 110, 111, 113-116, 119, **132 notes**, **133 notes**, **135-137 notes**
- Commandement de la composante des opérations spéciales de la force interarmées multinationale (JFSOCC) 81
- Commandement de la Force mobile (FMC) 49
- Commandement des opérations interalliées 15
- Commandement suprême du corps expéditionnaire allié (SHAEF) 13
- Commandos iii, 2, 10, 12, 15, 16, 18-23, 29, 30, 37, 44, 47, 49, 50, 53, 101, 107, **123-129 notes**, **131 notes**, **133 notes**, **137 notes**
- Compagnie canadienne d'opérations spéciales aéroportées (CCOSA) 40, 42-49, **129 notes**, **130 notes**
- Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées (DNBCI) 85, 86, 88, 95, 98, **134 notes**
- Conseil du trésor (CT) 61, 66, 67, 71
- Corps canadien 16, 19, 21
- Coureurs des bois 2
- Crerar, Major-général Harry 16, 18, 21, **129 notes**
- Crise d'octobre (voir aussi FLQ) 54, 60
- Culture 11, 13, 39, 59, 63, 68, 70, 72, 73, 110, **132 notes**
- D'Artois, Capitaine Guy 46, 47
- Daech (voir aussi État islamique) 111-114
- Day, Lieutenant-général Mike 68, 80, 88, 92, 102, **132 notes**, **133 notes**, **135 notes**
- Démons noirs 34-36
- Dill, général Sir John 15
- Dunkerque 9, 10, **123 notes**
- École d'entraînement aérien interarmées (EEAI) 41, 42, 47, **129 notes**
- École d'entraînement spécial 12
- Eisenhower, Général Dwight 13
- Elcock, D.M. 88
- Énoncé de la politique de défense (EPD) 91, 92
- Énoncé de politique internationale du Canada : fierté et influence, notre rôle dans le monde 94, **135 notes**
- Équipe consultative du commandant du contingent (EC3) 70
- Équipe d'aide à la planification d'urgence (EAPU) 70
- Équipe d'intervention 85, 98, 107, **135 notes**
- Équipe de liaison interarmées – Afghanistan (ELI-A) 86
- Équipes d'action du CEMD (EAC) 92
- Esprit des commandos 16
- État islamique (voir aussi Daech) 111
- Europe occupée 22, 27
- Faction de l'Armée rouge 60, 62
- FLQ (voir aussi Crise d'octobre) 54, 60
- Force Delta 73, 79, 90
- Forces armées canadiennes (FAC) iv, 40, 41, 51, 52, 55, 57, 63, 65-68, 70, 75, 79, 81, 85-88, 91-93, 95, 98, 102, 106, 108, 111, 114, 115, 119, **121 notes**, **130 notes**, **132 notes**, **135 notes**
- Forces canadiennes (FC) 51, 62, 68, 82, 85, 86, 91, 93, 94, 100, 102, 114, **121 notes**, **134 notes**, **135 notes**
- Forces d'opérations spéciales du Canada (FOSCAN) i, iv, 78, 80-83, 85, 87, 88, 90-93, 104, 105, 107, 108, 110, 114, 115, 119

- Force des missions nationales 97, 98
- Force interarmées multinationale d'opérations spéciales – Nord [CJSOTF (N)] 75
- Force interarmées multinationale d'opérations spéciales – Sud [CJSOTF (S)] 75, 77, 81
- Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) 86, 104
- Force opérationnelle Dagger 75
- Force opérationnelle interarmées (FOI 2) iii, iv, 65-92, 94, 95, 97, 99-103, 106, **132-134 notes**, **136 notes**
- Force opérationnelle K-Bar 75, 77, 81
- Force Viking 15, 16, 19-21
- Forces d'opérations spéciales (FOS) i, iii, iv, v, 1, 9, 11, 18, 21, 23, 24, 35-37, 39-41, 47, 49, 52, 57, 70, 71, 73-75, 77-80, 84, 86-88, 91-93, 95, 98, 96, 100-105, 109, 114-116, 119, **131 notes**, **133 notes**
- FOS, puissance des 95
- Fowler, Bob 66, 68, **126 notes**
- Frederick, Colonel Robert T. 28-31, **128 notes**
- Front de libération du Québec* (FLQ) 54, 60
- Gauthier, Lieutenant-général Michael 114
- Gendarmerie royale du Canada (GRC) iv, 61-67, 70, 73, 74, 85, 99, **131 notes**, **132 notes**, **135 notes**
- Goreham, Capitaine John 4, 6
- Graham, Bill 82, 93
- Grenzschutzgruppe* 9 (GSG 9) 61
- Groupe Baader-Meinhof 60, 62
- Groupe d'opérations spéciales (GOS) 87, 88, 92-94, **135 notes**
- Groupe spécial d'intervention d'urgence (GSIU) iv, 60, 64, 65, 70, 73, 74, 99, **132 notes**
- GSIU, Escadrille d'hélicoptères d'assaut (Ele HA) du 99
- Gubbins, Brigadier-général Colin 30, **124 notes**
- Guerre de la Conquête 4, **121 notes**
- Guerre du Golfe iii
- Guerre froide iv, 39, 59, 60, 66, 116, **132 notes**, **135 notes**
- Guerre non conventionnelle 35, 82
- Haïti 71, 94
- Harward, Amiral Bob 78
- Helena 29, 31
- Hénault, Général Ray 82
- Hillier, Général Rick iv, 79, 88, 89, 91-93, 95, 101, 103-105, 114, **135-137 notes**
- International Sikh Youth Federation (ISYF) 62
- Iraq i, 106, 111-114, 116, **137 notes**
- Ismay, Général Hasting 9, 10
- Jamaïque 54, 106, 107
- Johnson, Major-général William 5
- Kandahar, ville de 91, 104, 105, 107, **136 notes**
- Lac Champlain 4-6
- Libye 111
- Mackay, Peter 115, **137 notes**
- Maddison, Vice-amiral Greg 78, 79, **133 notes**
- Marine royale du Canada (MRC) 21-23, **126 notes**
- Marshall, Général George 31, 32, **128 notes**, **129 notes**
- Martin, Paul 83, **133 notes**
- McCool, Major Brian 19, 20
- McNaughton, Major-général A.G.L. 10, 19, 31, 37, **129 notes**

- McRaven, Amiral Bill iii
- Médaille de l'excellence opérationnelle décernée par le ministre de la Défense nationale 105, 115
- Metz, Commander Kerry 77
- Ministère de la Défense nationale (MDN) 56, 59, 61-63, 65, 66, 81, 85, 86, 114, **121 notes**, **124 notes**, **127 notes**, **132-135 notes**
- Ministre de la Défense nationale (min DN) iii, 49, 61, 82, 93, 115, 116
- MO9 15
- Montana 29, 31
- Mont La Difensa 33, 34
- Montgomery, Lieutenant-général Bernard Law 16, 18, 19, **124 notes**, **125 notes**
- Morton, Kevin 92
- Mountbatten, Lord Louis 18, 27, 28, 30, 31, **123 notes**, **125 notes**, **126 notes**
- Munich, Jeux olympiques de (1972) 60
- Mur de Berlin 59
- Murchie, Major-général George 32, **128 notes**
- Murray, Vice-amiral Larry 114, **137 notes**
- Mussolini, Canal 34
- Natynczyk, Général Walter 115
- Norvège 14, 27, 29, 30, **127 notes**
- Nouvelle-Écosse 4
- Opération d'évacuation de non-combattants (NEO) 100
- Opération *Deliverance* 68
- Opération *Enduring Freedom* (OEF) 75, 78, 80, 84, 87, 88, 90, 103
- Opération *Impact* 113
- Opération *Inherent Resolve* 113
- Opération *Plough* 27, 29, 30
- Opération *Rutter* 20
- Opérations de stabilisation dans les villages (OSV) 107
- Opérations spéciales i, iii, iv, 1, 9, 10, 32, 36, 39-43, 45-47, 49, 52-54, 57, 70, 71, 74, 75, 77, 80-82, 86-88, 91-95, 97, 99, 101, 102, 104, 110, 114, 116, 119, **129 notes**, **133 notes**, **136 notes**
- Opérations spéciales de contre-terroristes (OSCT), cellule des 95
- Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) 60
- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) 39, 40, 111
- Petawawa 54, 62, 66, 99, **131 notes**, **136 notes**
- Petite guerre, la* 1, **121 notes**
- Plan de sécurité de base (PSB) 47
- Première Force de service spécial (PFSS) 27-32, 34, 35, 39, 40, 46, 103, **127 notes**
- Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI) 46, 48
- Prise d'otages, attaques, sauvetages (programme POAS) 61, 62
- Protection individuelle rapprochée (PIR) 70, 71, 90
- Quartier général de la Défense nationale (QGDN) 41, 44, 47, 56, 70, 78, 86, 87, 95, **127 notes**, **128 notes**
- Raid de Dieppe **125 notes**
- Rangers, tradition des 1, 6, 9
- Rangers de Goreham 4, 6
- Rangers de Rogers 4, 6
- Rangers néo-écossais 4

- Régiment aéroporté du Canada. (RAC) iv, 49-58, 68, 70, 119, **130 notes**, **131 notes**
- Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC) 95, 101-103, 106, 107
- Rochester, Colonel Don 50, **130 notes**
- Rogers, Major Robert 5, 6, **122 notes**, **123 notes**
- Rome 34
- Romses, Lieutenant-colonel Ray 67, 70, **132 notes**
- Rouleau, Mike 36, 92, **132 notes**, **136 notes**
- Royal 22^e Régiment (R22^eR) 46, 48, 49
- Royal Air Force (RAF) 13, 30, **126 notes**
- Royal Canadian Régiment (RCR) 46, 48, 103
- Royal Marines 15
- Royal Navy (RN) 21, 22, **126 notes**
- Royal Navy, groupes de page 21
- Russell, Colonel Clyde 75, 79, 80, **132-134 notes**
- Seconde Guerre mondiale iv, 9, 11, 16, 23, 24, 39, 44, 49, 103, 116, **123 notes**, **124 notes**
- Sécrétaire à la Marine, Citation présidentielle d'unité 81
- Shirley, Major-général William 4-6, **122 notes**
- Simonds, Brigadier-général Guy 18, 20
- Solliciteur général (SOLGEN) 61-65
- Somalie 55, 61, 68
- Sous-chef d'état-major de la défense (SCEMD) 78, 85, 93, 98
- Special Air Service (SAS) 10, 43, 44, 49, 51, 54, 57, 62, 73, 79, 90, **129 notes**, **130 notes**
- Special Operations Executive (SOE) 10-15, 30, 31, 39, 40, 46, 49, **124 notes**
- Taliban 75, 77, 81, 83, 89, 103-105, **133 notes**, **134 notes**, **136 notes**, **137 notes**
- Terrorisme i, 59-61, 63, 66-68, 70, 72, 73, 80, 82, 83, 85, 88, 89, 94, 96-98, 100, 106, 116, 117, **131 notes**, **134 notes**
- Transformation iv, 60, 91-93, 95, **135 notes**
- US Special Forces Centre 51, 54, 57
- Unité de service spécial (USS) 100, 101
- Unité d'intervention interarmées du Canada (UIIC) 95, 98, 108, 109
- United States Special Operations Command (USSOCOM) iii
- Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) 88
- Villeneuve-Loubet 35
- Vol d'Air India 182 63, 64
- War Office 15, 31, **122 notes**
- World Trade Center (WTC) iii, 74

MONOGRAPHIES DU CENTRE D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE DU COMFOSCAN

1. *Au-delà des apparences, la main invisible des FOS en Afghanistan*
Colonel Bernd Horn, 2011.
2. *Compromettre la capacité : les forces d'opérations spéciales soviétiques en Afghanistan.*
Major Tony Balasevicius, 2011.
3. *La stratégie militaire : introduction*
Bill Bentley, Ph.D., 2011.
4. *Terrasser le dragon : l'exécution de ben Laden*
Colonel Bernd Horn et major Tony Balasevicius, 2012.
5. *Entre foi et réalité : une analyse sociologique pragmatique des perspectives d'avenir du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada*
Colonel Mike Rouleau, 2012.
6. *Travailler avec les autres, lignes directrices simples pour optimiser l'efficacité*
Emily Spencer, Ph.D., et colonel Bernd Horn, 2012.
7. *L'opération « Dawn in the Gulf of Aden » et le fléau de la piraterie*
Colonel Bernd Horn, 2012.
8. *Nous, funestes inquisiteurs : introduction à la pensée systémique appliquée à la guerre*
Bill Bentley, Ph.D., 2012.
9. *Abattre les barrières : une approche exhaustive à la prise de décisions des Forces d'opérations spéciales en environnements de sécurité non traditionnels*
Major Steven Hunter, 2013.
10. *Chaos à Kandahar : la bataille pour le bâtiment 4*
Colonel Bernd Horn, 2013.
11. *« Le petit tueur de géants » : l'histoire de Bill Underwood*
Emily Spencer, Ph.D., en collaboration avec Robbie Cressman, 2013.
12. *From Assassins to Al-Qaeda: Understanding and Responding to Religious Terrorism*
Kevin E. Klein, 2013.
13. *Avec les aigles : la bataille du mont La Difensa*
Colonel Bernd Horn, 2013.
14. *Innovation et audace : la capture du fort d'Ében-Émael, le 10 mai 1940*
Colonel Bernd Horn, 2014.
15. *Foreign Fighters: A Clear and Present Danger*
Colonel Bernd Horn, 2014.
16. *La peur : l'inavouable peur*
Emily Spencer, Ph.D., et colonel Bernd Horn, 2015.
17. *Escape and Evasion in the First and Second World Wars: Canadian Stories*
Nathan M. Greenfield, Ph.D., 2015.
18. *Sapere Aude: Toward a CANSOF Officer Professional Development Model*
Major R.D. Schmidt, 2016.
19. *De la guerre hybride*
Colonel Bernd Horn, 2016.
20. *Entanglements: The Importance of Cross-cultural Competence for Special Operations Forces*
Jessica Glicklen Turnley, Ph.D., 2016.
21. *Developments in Russian Special Operations: Russia's Spetsnaz, SOF and Special Operations Forces Command*
Christopher Marsh, Ph.D., 2017.
22. *The Canadian Special Air Service Company*
Colonel (à la retraite) Bernd Horn, 2017.



Historiquement, les forces d'opérations spéciales (FOS) ont existé principalement dans l'ombre, non seulement à cause de la nature de leurs activités, mais aussi parce que l'appareil militaire conventionnel ne les a jamais vraiment acceptées en tant que capacité intégrée. Cela a changé radicalement après les attentats du 11 septembre 2001, car les FOS ont alors été employées dans la guerre contre le terrorisme en Afghanistan, en Iraq et dans le monde entier. Cette arrivée devant les projecteurs s'est faite aussi au Canada. Bien que – et c'est là un élément important – notre pays ait exécuté des « opérations spéciales » depuis son origine, beaucoup de Canadiens, sinon la majorité, ne savent encore rien sur ce riche volet de notre histoire. Le livre *Nous trouverons un moyen : Histoire des forces d'opérations spéciales du Canada* remédie à cette lacune en donnant un aperçu historique des opérations spéciales exécutées par le Canada. Ce faisant, il aide à révéler le fondement des opérations spéciales contemporaines qui sont enracinées dans les réalisations des personnes et des organisations qui ont préparé la voie avant elles.

